1931

7e Année, N° 113 - 5 Janvier 1931 Prix : 3 fr. 50

la Révolution prolétarienne

Revue mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMERO :

La campagne pour l'Unité

par P. MONATTE

L'accumulation du capital d'après Rosa Luxembourg

par R. LOUZON

UNE MENACE CONTRE LE DROIT DE GRÈVE

LA GARDE MOBILE

par D. GUIERIN

Mais la voilà, l'enquête sur l'Unité Syndicale

XIV. — Ch. Lanselle.
XV. — La réponse de Kléber Legay.
XVI. — Le « Peuple » fermé aux partisans de l'Unité.
XVII. — Une mesure pour rien.
XVIII. — L'état d'impuissance... n'a que trop duré.
XIX. — Il manque une aile à la C. G. T.
XX. — Une initiative des militants de la Loire.
XXI. — Une voix de Besançon.
XXII. — Jean Zyromski.
XXIII. — La défense de la citadelle confédérale par Emile Glay.
XXIV. — Une motion de la C. A. P. des Indirectes.
XXV. — Résolution du Congrès de la Fédération Autonome des Fonctionnaires.
XXVI. — Les déclarations de Piquemal.
XXVII. — Impressions de Boursicot.
XXVIII. — L'Unité est impossible en ce moment.
XXIX. — Pour Beaujard l'Unité est un poison dangereux.
XXX. — Roger Francq n'avait pas mandat...
XXXI. — La « bonne réponse » aux 22 faite par le groupe des tramways de Lyon.

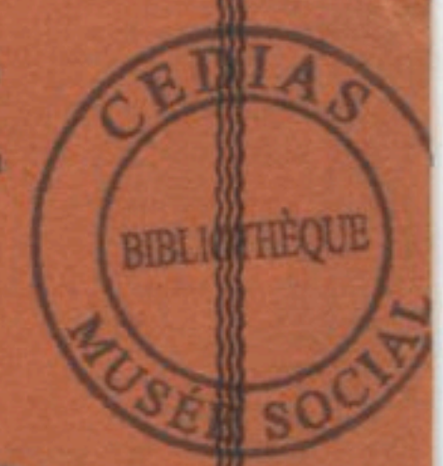

Administration et Rédaction : 54, rue du Château-d'Eau -:- PARIS (10e)

la Révolution prolétarienne

Revue mensuelle syndicaliste révolutionnaire

(Paraissant le 5)

Rédaction et Administration :

54, rue du Château-d'Eau -- Paris (10e)

Téléphone : Botzaris 21-32

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois..... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTERIEUR

Six mois..... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Adresser la correspondance relative à la rédaction à PIERRE MONATTE, 54, rue du Château-d'Eau, à Paris (10e).

Adresser la correspondance relative à l'administration à M. CHAMBELLAND, même adresse.

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

SOMMAIRE :

LA CAMPAGNE POUR L'UNITE ... P. MONATTE.

L'ACCUMULATION DU CAPITAL D'APRES ROSA LUXEMBOURG . R. LOUBON.

LA GARDE MOBILE ..... D. GUÉRIN.

...MAIS LA VOILA, L'ENQUETE SUR L'UNITE SYNDICALE :

XIV. Ch. Lanselle. — XV. Réponse de Kléber Legay. — XVI. Le « Peuple » fermé aux partisans de l'unité. — XVII. Une mesure pour rien. — XVIII. L'état d'impuissance... n'a que trop duré. — XIX. Il manque une aile à la C. G. T. — XX. Une initiative des militants de la Loire. — XXI. Une voix de Besançon. — XXII. Jean Zyromski. — XXIII. La défense de la citadelle confédérale par Emile Glay. — XXIV. Une motion de la C. A. P. des Indirectes. — XXV. Résolution du Congrès de la Fédération Autonome des Fonctionnaires. — XXVI. Les déclarations de Piquemal. — XXVII. Impressions de Boursicot. — XXVIII. L'unité est impossible en ce moment. — XXIX. Pour Beaujard, l'unité est un poison dangereux. — XXX. Roger Francq n'avait pas mandat... — XXXI. La « bonne réponse » aux 22 faite par le groupe des tramways de Lyon.

FAITS ET DOCUMENTS

Les faits du mois. — Le dossier normal de Tardieu. — Le complot espagnol du 15 décembre. — Le procès Ramzine. — Le vrai rôle de la Banque des Règlements internationaux. — La politique de la présence et la Charte d'Amiens. — Ponce-Pilate et la grève des tramways lyonnais. — Le boycott du timbre antituberculeux. — La scission chez les espérantistes ouvriers. — La paix sociale par les « œuvres » patronales.

La campagne pour l'Unité

— Dites donc, il n'est pas brillant l'accueil fait à l'appel pour la reconstruction de l'unité? Personne n'en veut, si j'en juge par les documents que vous rassemblez dans votre Enquête.

— Pas brillant? Vous êtes difficile. Je le trouve excellent, cet accueil. Il fallait bien s'attendre à ce que tous les ennemis de l'unité donnent de la voix. Ils ont crié fort. C'est très bien. Ils continueront à crier, C'est probable, mais combien de temps? En tout cas des voix nombreuses montent déjà des syndicats, faisant entendre une chanson différente. En montera-t-il suffisamment pour couvrir les cris des chefs installés dans la scission et ceux des militants fanatisés par les différents sectarismes? Pourquoi pas?

— Si vous croyez que les adversaires de l'unité s'en tiendront à des cris...

— Bien sûr qu'ils recourront à toutes les manœuvres possibles! Depuis notre réunion du 9 novembre, ils en ont déjà effectué pas mal. Quelques-unes ont réussi, mais d'autres ont échoué lamentablement. Si bien que dans l'ensemble la campagne pour l'unité n'a pas trop mal démarré.

***

Du côté de la C. G. T., plus exactement du côté de son état-major confédéral, on a crié un peu moins fort que du côté de la C. G. T. U., mais les circulaires ont marché, les plans de résistance et de contre-offensive ont été dressés.

Tous les syndicats confédérés ont été saisis, par le canal des Unions départementales, de l'ordre du jour voté par la C. A. de la C. G. T. le 21 novembre. Une recommandation, quelque peu menaçante, a même accompagné l'ordre du jour :

« Le Bureau (confédéral) rappelle aux membres des Unions départementales QU'ILS NE DOIVENT pas se laisser distraire de leur œuvre constructive qui est la raison de leur constitution.

« Ils ont encore présente à la mémoire l'action funeste des *Comités syndicalistes révolutionnaires* qui ont conduit le mouvement ouvrier à la scission.

« Les Unions départementales N'ONT PAS A PRENDRE PART aux manifestations de certaines personnalités qui ont de tout temps cherché à se faire valoir en créant la confusion dans les organisations régulièrement constituées.

« L'Unité se réalise dans les organisations confédérées; chaque année, la C. G. T. voit le nombre de ses adhérents augmenter. Plus que tous LES GROUPEMENTS IRRÉGULIERS, l'action de nos syndicats réalisant le programme de revendications dressé par les congrès confédéraux conduit à l'unité. »

On a craint que les Unions départementales, qui sont moins loin des syndiqués, traduisent leur lassitude de la scission et leur désir de l'unité. Jusqu'à maintenant, seules quelques U. D., la Meurthe-et-Moselle et le Doubs notamment, ont risqué un effort pour l'unité. Il ne faut pas que celles-là se réveillent et que d'autres les imitent. Vite qu'on barre de ce côté.

Les U. D. ne doivent pas..., les U. D. n'ont pas à prendre part... Comme si les U. D. ne savaient pas mieux que quiconque ce qu'elles doivent faire pour exécuter la volonté des syndiqués qui les composent. On cherche à les effrayer par l'évocation de la scission. Naturellement, les C. S. R. sont accusés d'avoir conduit à la scission. Ce n'est pas l'union sacrée de guerre et d'après-guerre. Et l'on dresse le fantôme menaçant des groupements irréguliers.

Le groupement des 22 et les petits qu'il peut faire sont-ils déjà traités d'irréguliers?

L'état-major confédéral, s'il a peur des U. D., est complètement rassuré du côté des Fédérations.

« Il faut avoir assisté à la réunion de la C. A. de la C. G. T., — écrit Glay dans l'article que nous reproduisons, — pour comprendre que pas une seule Fédération de métier n'est décidée à recommencer l'effort qu'elle a dû faire après 1920 pour consolider ses organisations contre les coups de bélier des autonomes et des unitaires. »

Il faut un certain culot pour interpréter une campagne en faveur de l'unité comme une menace quelconque contre quelque organisation que ce soit. Glay n'en manque pas, je m'en aperçois. Ses pareils non plus. Mais le culot ne suffit pas pour faire avaler aux syndiqués, quand ils sont dans leurs Fédérations, que la reconstruction de l'unité serait un danger épouvantable.

L'état-major confédéral pourrait bien se tromper. Il attend le danger — le danger de l'unité — du côté des Unions départementales. Pourvu qu'il ne débouche pas du côté des Fédérations! A moins qu'il ne débouche des deux côtés à la fois. On le craint du côté de l'Enseignement et de certaines catégories des services publics. Qu'on prenne garde! L'industrie privée pourrait bien réserver des surprises; elle souffre plus que personne de la scission.

Déjà, le grand état-major se réjouit d'avoir fait quelques prisonniers. Il avait peur que Milan ne rejoigne les 22. Ç'aurait été logique après son article du Couvre-Chef *de juillet dernier. Or, Milan, non seulement a voté la résolution de la C. A. et sanctionné la censure du « Peuple », mais encore il a foncé contre les 22 et appelé notre manifeste « la dernière parade à l'unité ».*

Milan me permettra de lui dire que s'il existe des charlatans, ils ne sont pas parmi les 22, mais parmi ceux qui ont, selon sa propre expression, installé la C. G. T. si haut, si près des astres gouvernementaux qu'elle ne voit plus la réalité ouvrière. Milan, lui aussi, était grimpé là-haut, dans les nuages. Il en est retombé et le voilà, le derrière meurtri, empêtré dans la glaise

réformiste. Sa mauvaise humeur est compréhensible. Mais qu'il la passe sur moi, je le comprends moins. Enfin, si ça le soulage!...

Quant aux militants du syndicat parisien de la Chapellerie, dont l'article de Gaston Baux traduit certainement l'état d'esprit lorsqu'il dit : « Nous sommes nombreux à penser que l'état d'impuissance dans lequel nous nous débattons du fait de la scission n'a que trop duré », je me permettrai de leur conseiller de ne pas laisser leur secrétaire fédéral dans l'état où il se trouve, de prisonnier entre les mains des ennemis de l'unité. Ils peuvent le délivrer, que diable! Ils lui rendront service; ils lui éviteront l'humiliation de recommencer deux fois le coup qu'il a fait au père Bourderon au congrès de Bullier.

⁂

Du côté du grand état-major communiste, on n'a pas perdu son temps non plus. Avec la fertilité d'imagination et la souplesse de mouvements qui le distinguent, on a tenté de grandes choses. Si elles ont toutes tourné assez mal, ce n'est pas la faute de nos grands stratèges.

Ainsi, au Congrès des Fonctionnaires, toute l'habileté de Monmousseau a tendu à obtenir de Piquemal des déclarations qui pourraient : 1° jeter la zizanie au sein des 22 et 2° amener certains éléments confédérés à faire machine arrière.

Sur les deux points, il a échoué.

Non pas parce qu'on l'a vu venir avec ses gros sabots, mais tout simplement parce qu'il ne lui était pas possible de jeter la zizanie au sein des 22, leur réunion étant, comme le marque d'ailleurs, la résolution du Congrès des Fonctionnaires, une réunion de militants de toutes tendances. On peut appartenir à n'importe quelle tendance et être partisan de l'unité. Tous les partisans de l'unité ont leur place parmi les 22. Piquemal avait le droit de dire ce qu'il a dit, comme Digat aurait eu le même droit de dire autre chose.

Pour ma part, il n'y a qu'un point ou deux sur lesquels je ne serais pas d'accord avec les déclarations de Piquemal. Je trouve qu'il se montre bien naïf en concédant que la définition de l'unité donnée par Monmousseau cadre avec la sienne. Si Monmousseau n'a pas dit brutalement comme son copain Claveri : « Merde pour l'unité! » tous ses propos et tous ses actes montrent qu'il ne veut pas davantage de l'unité. Il ne faut pas couper dans l'opposition que l'on dresse entre l'unité pour l'unité, ou l'unité sentimentale et l'unité de classe, l'unité pour l'action. L'unité de classe, c'est précisément l'unité pour l'unité. Par le simple fait qu'elle s'unit, la classe ouvrière se sépare de la classe bourgeoise; elle acquiert le sentiment de sa propre force. Toutes les sectes soi-disant révolutionnaires qui s'opposent à l'unité syndicale travaillent en réalité contre l'esprit révolutionnaire, contre la révolution prolétarienne, la véritable, celle faite par les prolétaires pour les prolétaires.

Sur la Révolution russe, le meilleur moyen de la défendre aujourd'hui contre Thermidor, ce n'est pas d'admirer ses fautes, mais de lui en faire honte. Evidemment le rôle de flatteurs et de courtisans est plus avantageux. Mais au jour d'un danger de restauration blanche, on pourra chercher toute cette engeance.

Piquemal n'est pas plus forcé de penser comme moi là-dessus que je ne suis forcé d'adopter les illusions qu'il peut encore garder. Nous laisserons cela l'un et l'autre à la porte des 22. Ce que nous pourrons introduire, par contre, c'est notre certitude que le jour où l'unité syndicale sera refaite en France, les gouvernants bourgeois de ce pays auront les coudées moins franches pour faire n'importe où besogne de contre-révolution.

L'intervention de Monmousseau au Congrès des Fonctionnaires a rempli d'aise Boursicot et ses amis. Cela jette déjà une certaine clarté sur leurs sentiments d'unité. On comprend mieux que la déclaration des 22 n'ait pas eu l'avantage de leur plaire. Je pensais que c'était simplement parce qu'elle portait la signature de Chambelland et la mienne. La Ligue syndicaliste est leur bête noire.

Je me demande ce qu'ils sont. De ces sympathisants au parti communiste qui devraient bien y aller faire un petit stage de six mois? Ou des membres de l'Opposition unitaire fondée par les centristes de l'Enseignement? On ne sait pas trop. Le savent-ils eux-mêmes?

On peut lire dans ses « Impressions de Congrès » versées au dossier de l'Enquête, que Boursicot a, un moment, fait sienne la position syndicale de l'Opposition unitaire et qu'à un autre moment il s'est dit partisan de l'unité. « Nous ne sommes pas contre l'unité, a-t-il dit, mais contre la façon dont vous voulez la réaliser. »

Jusqu'à ces tout derniers temps, le seul texte donnant le point de vue de l'Opposition unitaire sur l'unité syndicale était sa déclaration de juin dernier. On y lisait en toutes lettres :

« Dans les conjonctures actuelles, avec l'intégration de la C. G. T. dans l'appareil d'Etat bourgeois, nous considérons l'unité syndicale comme n'étant ni réalisable, ni souhaitable. »

Comment Boursicot peut-il se dire partisan de l'unité et se réclamer en même temps de l'Opposition unitaire qui affirme que l'unité n'est ni réalisable ni souhaitable?

Elle l'affirmait du moins au mois de juin 1930. En six mois de cure de désintoxication du bolchévisme, ses fondateurs auraient-ils déjà fait des progrès si sensibles qu'ils trouveraient maintenant l'unité réalisable et souhaitable? Beau chemin, dont nous les féliciterions. Nous y verrions même pour une part un heureux effet de la déclaration des 22.

L'Opposition unitaire ne nous chicanerait plus que sur la charte d'Amiens. Sur ce point seulement, elle garderait le point de vue du parti communiste. Son tout dernier point de vue. Car il fut un temps où la charte d'Amiens, si elle avait besoin de quelques compléments ou correctifs, renfermait pas mal de vertus. C'était le temps où, par exemple, nous enfilions au « Collier de Perles » ces paroles de Boursicot pro-

noncées au Congrès des Indirectes (1928) : « Dans la C. G. T. U., la démocratie syndicale règne. La charte d'Amiens y est respectée. » Oui, Boursicot disait cela. Cela ne faisait pas honneur à sa clairvoyance. Mais aujourd'hui quand il cesse de respecter la vieille charte et qu'il la bouscule, cela ne témoigne guère d'un souci de logique.

Boursicot serait-il plus fidèle à de petites rancunes? Je le crains. Au moment de la scission chez les Fonctionnaires, Chambelland lui avait reproché quelques phrases où il se réjouissait de cette scission. Au lieu de reconnaître que Chambelland avait eu raison, Boursicot n'a pas encore digéré cette trop juste critique. Il sent que ça n'est pas très beau, aussi, pour se mettre à l'abri, invente-t-il de prétendues attaques contre Piquemal et Métayer.

Boursicot est diablement embarrassé. Va-t-il rejoindre Beaujard et les orthos? Leurs points de vue ne sont pas très éloignés et leurs méthodes de discussion sont assez semblables. Mais, en ce cas, il se coupe de tous les vieux militants des Indirectes en qui il a confiance. C'est de cela qu'il a peur. Si cela l'oblige à réfléchir, tant mieux!

***

*Dix jours après la réunion des 22, l'*Humanité *pouvait annoncer qu'un gros travail de coordination allait être entrepris par le P. C. et la C. G. T. U. pour grouper ce qu'elle appelait l'avant-garde des fonctionnaires et des syndiqués confédérés.*

Ce gros travail s'est manifesté le 11 décembre par la convocation, au nom du groupe d'éducation et d'action du syndicat des tramways de Lyon, d'une conférence des minorités révolutionnaires existant dans les syndicats confédérés et la réunion, le 28 décembre, de cette conférence.

On allait voir ce qu'on allait voir!

On a vu entre temps les militants de ce groupe, qui avaient conquis la direction de leur syndicat, se lancer dans une grève le 16 décembre et la terminer le 18 par un échec désastreux. Se lancer est inexact. Se laisser lancer dans une grève par le parti serait plus vrai.

Ces militants peuvent juger maintenant ce qu'il en coûte de laisser le parti exercer sa direction dans les syndicats. Je suis bien sûr, sans les connaître personnellement, que s'ils n'avaient eu confiance qu'en eux-mêmes, qu'en leur expérience de militants des tramways, ils auraient mené leur grève autrement qu'on ne la leur a fait mener et qu'elle n'aurait pas abouti à ce désastre.

Aujourd'hui le parti se lave les mains. Les dirigeants révolutionnaires du syndicat se sont conduits comme de vulgaires réformistes; ils n'ont pas su organiser les piquets de grève ni empêcher la sortie des voitures. Que Thiévon et ses amis se souviennent : au temps des « minorités agissantes » les piquets de grève se seraient trouvés d'eux-mêmes, sans attendre les assemblées de grévistes et les voitures ne seraient pas sorties. De l'incontestable supériorité de la vieille tactique syndicaliste sur la fameuse stratégie communiste!

Ce qui vient d'arriver à ces camarades de Lyon c'est ce qui est arrivé hier et ce qui arrivera demain à tous les groupes révolutionnaires qui ne sauront pas défendre leur indépendance. Ils seront conduits à la défaite. En le leur faisant remarquer, je me ferai traiter une fois de plus d'agent des réformistes. Il est pourtant clair que le meilleur agent des réformistes à Lyon et le plus précieux collaborateur de Vivier, dans cette circonstance, c'est incontestablement le parti communiste.

Les syndiqués communistes eux-mêmes commencent à s'en rendre compte. La fameuse conférence du 28 décembre a été un four noir. Ce n'est pas l'injonction du parti communiste aux ouvriers révolutionnaire de sortir des syndicats confédérés pour rallier les syndicats unitaires qui rattrapera cet échec. Elle ne fera que l'aggraver en dépit des interminables manifestes rédigés pour ladite Opposition révolutionnaire par les scribes du parti.

***

J'ai franchi le Rubicon, paraît-il, en signant avec Dumoulin la Déclaration pour la reconstruction de l'unité syndicale. C'est Trotsky qui me l'apprend.

Franchir le Rubicon, c'est-à-dire passer dans le camp de la bourgeoisie, dire adieu à tout jamais à la révolution prolétarienne.

Si vouloir à tout prix l'unité syndicale vous fait franchir le Rubicon, je dois avouer que je l'ai franchi depuis toujours. Trotsky se trompe terriblement. Il ne comprend pas notre mouvement révolutionnaire occidental. Il ne voit pas que la bourgeoisie de ce pays ne craint rien tant que l'unité syndicale et que rien n'est plus indispensable à la classe ouvrière. Décidément le bolchevisme est bien un phénomène russe; les hommes qui l'incarnent ne peuvent comprendre les autres mouvements.

Ce qu'il dit aujourd'hui sur l'unité syndicale, Trotsky aurait bien dû me le dire il y a dix ans. Pour ma part, je n'ai jamais caché ma pensée sur ce point que j'estimais aussi capital en 1920 qu'aujourd'hui.

Les trahisons restées sans châtiment sont innombrables en France, dit Trotsky. Hélas, oui!

Un Cachin qui a trahi la classe ouvrière tout au long de la guerre est à la tête du Parti communiste français. Je n'y suis pour rien, mais Trotsky, lui, y est pour quelque chose. Un jaune de la grève des cheminots de 1910 est à la tête de la C. G. T. U. Il est aussi à la tête du Parti communiste.

Certes, Dumoulin qui n'a pourtant ni trahi pendant la guerre ni fait le jaune, nous a trahis à un moment grave. Mais il ne nous a pas plus trahis que Monmousseau. Et pourtant si Monmousseau, si Jouhaux lui-même, se ressaisissant voulaient travailler en faveur de l'Unité, je n'hésiterais pas à y travailler avec eux.

L'unité syndicale, je l'ai dit bien des fois, ne sera possible que le jour où l'expérience du collaborationnisme et l'expérience du parti seront faites et bien faites. Que Dumoulin nous revienne, après dix ans de vagabondage collaborationniste, c'est bon signe.

P. MONATTE.

Le Problème des crises économiques

L'accumulation du Capital d'après Rosa Luxembourg

Le problème de l'accumulation du capital, qui a fait l'objet de l'œuvre principale de Rosa Luxembourg, et dont Laurat a donné, l'an dernier, un copieux résumé en français (1), n'est pas, comme on pourrait le croire, un simple sujet de dissertation académique ; il est, au contraire, d'une grande portée pratique. C'est, en effet, l'accumulation du capital qui engendre les crises économiques, c'est elle qui détermine l'allure générale du développement capitaliste, et c'est de sa possibilité ou de son impossibilité à se produire indéfiniment que dépend pour une large part la possibilité ou l'impossibilité, pour le régime capitaliste de subsister indéfiniment.

Rappelons en quoi consiste le problème.

Le capitalisme fait produire par le prolétariat des marchandises ; ces marchandises peuvent être partagées en trois groupes : les unes vont à la consommation des ouvriers qui les rachètent avec leurs salaires, les autres servent à la reconstitution des moyens de production (machines, matières premières, etc...), qui ont servi à produire ces marchandises, enfin, le restant, qui constitue le bénéfice des capitalistes (plus-value), reste à la disposition des capitalistes.

Cette troisième part pourrait être utilisée par les capitalistes entièrement pour leur consommation personnelle, mais, en fait, les capitalistes n'en consomment qu'une partie ; le reste, ils l' « accumulent », c'est-à-dire qu'ils le transforment en nouveaux moyens de production (capital), avec lesquels ils exploitent de nouveaux prolétaires, qui leur procurent de nouveaux bénéfices, dont une part sera à nouveau convertie en de nouveaux moyens de production, avec lesquels seront exploités de nouveaux ouvriers, et ainsi de suite... Telle est ce qu'on appelle l' « accumulation du capital ».

LA THESE DE ROSA

Or, se demande Rosa Luxembourg, comment cela peut-il se faire ?

Par suite de cette accumulation, de cet accroissement constant des moyens de production, la production croît constamment ; or, qui va acheter cette production indéfiniment croissante, quels nouveaux acheteurs vont acheter les nouvelles marchandises produites avec ces nouveaux moyens de production ? Ce ne peut être, au moins pour le tout, les nouveaux ouvriers qu'emploient les nouveaux moyens de production, car leurs salaires ne le leur permettent pas ; s'ils pouvaient racheter avec leurs salaires la totalité de la nouvelle production, cette nouvelle production ne rapporterait rien aux capitalistes, puisque ceux-ci devraient débourser comme salaires, la totalité de ce qui leur rentrera lors de la vente ; les capitalistes cesseraient donc d'utiliser ces nouveaux moyens de production qui ne leur rapportent rien, et l'accumulation serait arrêtée net. Ce ne sont pas non plus les capitalistes, car nous avons vu que ceux-ci ne consomment jamais qu'une part de leurs bénéfices ; ils ne peuvent donc consommer tous les produits qui constituent le bénéfice de cette nouvelle production. Alors, qui est-ce ? Ce sont, répond Rosa, des extra-capitalistes, c'est-à-dire des gens, comme les populations coloniales, par exemple, qui sont en dehors de la société capitaliste ; ce sont ceux-là, et ceux-là seuls qui peuvent acheter aux capitalistes la part de plus-value que ceux-ci ne consomment pas, la part des bénéfices qu'ils n'utilisent pas à la satisfaction de leurs besoins personnels ; ce sont ceux-là seuls qui, par leurs achats, peuvent permettre aux capitalistes de « réaliser » la plus-value, de transformer en argent comptant le surtravail que les prolétaires ont fourni gratuitement.

Et c'est pourquoi l'expansion continue du capitalisme en de nouveaux pays, ou au sein de nouvelles couches sociales, tels les artisans, qui ne sont pas encore soumises au régime de production capitaliste, est indispensable au capitalisme pour qu'il puisse vivre et se développer. Celui-ci est incapable de vivre et de se développer sur lui-même. D'où l'impérialisme et recherche par la force de débouchés nouveaux, chez les peuples non capitalistes.

Mais, dès lors, le jour où le capitalisme aura conquis l'univers, le jour où il n'existera plus ni de pays non capitalistes à coloniser, ni, à l'intérieur des pays capitalistes, de couches sociales à prolétariser, le capitalisme ne pourra plus vivre, ne pourra plus se développer ; il périra par asphyxie.

POURQUOI LA PLUS-VALUE NE POURRAIT-ELLE SE REALISER QUE PAR LA VENTE ?

J'avais lu autrefois les chapitres essentiels de l'ouvrage de Rosa ; j'ai lu, aussi attentivement que possible, l'exposé de Laurat, dont la langue m'était naturellement beaucoup plus accessible ; j'avoue que, malgré tous mes efforts, je n'ai pas compris.

Pourquoi faut-il que les produits qui représentent le bénéfice non consommé du capitaliste soient vendus ? Et comment leur vente en dehors du capitalisme permettrait-elle à celui-ci de « réaliser » ses bénéfices ?

(1) Rivière, éditeur.

Le capitalisme, la classe capitaliste prise dans son ensemble, ainsi que la prend Rosa, et ainsi qu'il faut le faire, fait produire, ainsi que nous l'avons dit, ce qui est nécessaire à la consommation des ouvriers, à celle des capitalistes, et au renouvellement des moyens de production consommés dans cette production, — en outre, grâce au travail non payé des ouvriers (surtravail), une certaine quantité de nouveaux moyens de production. Ces nouveaux moyens de production, pour lesquels la classe capitaliste n'a besoin de rien payer, puisqu'ils lui ont été fabriqués gratuitement par le travail non payé des ouvriers, pourquoi la classe capitaliste aurait-elle besoin de les vendre ? Elle les utilise elle-même, afin d'accroître sa production, tels quels, sans avoir besoin ni de les acheter ni de les vendre.

C'est d'ailleurs ce que nous voyons se réaliser journellement chez les capitalistes pris isolément. Un entrepreneur de charpente, par exemple, qui s'agrandit, va faire construire lui-même dans ses usines la charpente qui servira à ses nouveaux ateliers ; il réalisera ainsi, en nature, sinon la totalité, au moins une partie du travail non payé de ses ouvriers, du travail qui constitue son bénéfice; de même le fermier qui défrichera de nouvelles terres les ensemencera avec des semences récoltées sur ses anciennes terres et qui y auront poussé grâce au surtravail de ses ouvriers, etc... (1).

D'ailleurs, au fond, Rosa Luxembourg reconnaît bien cela ; seulement, dit-elle, toute cette accumulation de capital va donc simplement servir à une augmentation de la production **pour elle-même**, ça va être de la production pour la production, de la production pour le simple plaisir de produire, et de produire toujours davantage. « Les capitalistes, dit Laurat, seraient donc des fanatiques de l'élargissement de la production pour l'amour dudit élargissement. Ils font construire toujours de nouvelles machines pour les employer... à en construire encore davantage. » Ce serait alors, dit Rosa Luxembourg, un « carrousel tournant tout seul dans le vide ; ce ne serait pas une accumulation capitaliste, c'est-à-dire un entassement de capital en argent, mais le contraire : une production de marchandises pour le plaisir de produire, et, du point de vue capitaliste, une folie accomplie. »

Je ne sais pas si c'est là une folie, mais, en tous cas, si c'est là une folie, cette folie le capitalisme la commet. Le capitalisme n'accumule pas en argent ; il n'a rien de l'avare classique ; l'argent n'est pour lui qu'un moyen d'échange ; la richesse c'est, pour lui, avant tout, des marchandises et des moyens de production. Tous les capitalistes, individuellement, et la classe capitaliste dans son ensemble, ont cette « folie » : ils produisent pour produire, ou, pour parler plus exactement, ils font produire pour le plaisir de faire produire, ils font produire toujours davantage pour le plaisir de faire produire toujours davantage.

C'est d'ailleurs là, à la fois, pour eux une nécessité et un cas particulier d'un sentiment très général. Chaque capitaliste doit, en effet, constamment s'agrandir pour résister à la concurrence, du fait de l'abaissement du prix de revient que procure la production en grand ; il lui faut donc nécessairement, qu'il le veuille ou non, employer une grande part de ses bénéfices, non à satisfaire ses besoins personnels, mais à augmenter ses moyens de production, s'il ne veut pas tomber un beau jour dans les rangs des prolétaires, dans les rangs de ceux qui n'ont, et pour cause, aucune part de bénéfices à accumuler, ni à consommer.

En outre, cette « folie » n'est qu'un cas particulier d'un désir très général : celui de puissance. Dans la société industrielle moderne, c'est la capacité de production qui crée la puissance ; on est d'autant plus fort qu'on est plus gros producteur ; la folie de l'accumulation s'y confond donc avec le désir de puissance ; le capitaliste accumule, mû par le même sentiment que le seigneur féodal quant il « arrondissait » ses terres.

COMMENT LA VENTE PERMETTRAIT-ELLE DE REALISER LA PLUS-VALUE ?

Donc, pas d'impossibilité à l'accumulation, pas d'impossibilité à ce que l'accumulation des capitaux puisse se poursuivre indéfiniment sans qu'il soit pour cela nécessaire de vendre en dehors de la société capitaliste.

D'autre part, si cette impossibilité existait réellement, je ne comprends pas comment la solution proposée par Rosa Luxembourg permettrait de la faire disparaître ; comment, en vendant à des éléments extra-capitalistes, les capitalistes pourraient ainsi « réaliser » leurs bénéfices.

Le capitaliste, en effet, ne donne pas gratuitement aux éléments extra-capitalistes les produits qui représentent son bénéfice ; il ne les leur donne qu'en échange d'autres produits ; ainsi, pour emprunter l'exemple même de Laurat, le capitaliste anglais va réaliser son bénéfice en vendant des tissus aux paysans de l'Inde ; mais le bas de laine du paysan de l'Inde — s'il existe ! — n'est pas inépuisable ; il sera immédiatement vidé, si son propriétaire ne le remplit pas aussitôt en vendant à l'Anglais de ses propres produits, le coton brut par exemple. Les marchandises ne se vendent jamais, au fond, que contre des marchandises. Les marchandises que le capitalisme va ainsi acquérir des éléments extra-capita-

(1) Bien entendu, dans une entreprise isolée, le surtravail effectué dans cette entreprise, et le travail effectué directement par les ouvriers de cette entreprise pour son agrandissement ne correspondront pas exactement: il se produit des échanges entre le surtravail des différentes entreprises : par exemple, après avoir fait la charpente de son nouvel atelier, l'entrepreneur de charpente disposera encore d'une certaine quantité de surtravail; ce surtravail sera employé à faire des charpentes qui seront vendues, par exemple, à un constructeur de machines qui en aura besoin pour agrandir ses propres ateliers et qui donnera en échange au charpentier les machines qui sont nécessaires au nouvel atelier de celui-ci, machines produites elles-mêmes par le surtravail des ouvriers employés chez le constructeur de machines. Mais une fois tous ces échanges faits, tout ce qui aura été produit, et non consommé par les capitalistes, les ouvriers, ou le renouvellement des moyens de production, se trouvera, forcément, entre les mains des capitalistes, sous forme de nouveaux moyens de production, et sans que pour cela, il ait été nécessaire à aucun moment que la classe capitaliste vende en dehors d'elle-même: il n'y a à régler qu'une pure question d'échanges intérieurs: d'échanges qui ne présentent pas plus de difficultés que les échanges entre les autres produits.

listes, en échange de celles qu'il lui aura vendues, seront elles-mêmes des objets de consommation ou des moyens de production. Or, les moyens de production ou de consommation que le capitalisme acquiert ainsi de l'extérieur par la vente des produits représentant son bénéfice, vont venir en déduction de ce qu'il lui est nécessaire de produire pour sa propre consommation ou pour le renouvellement de ses moyens de production ; dès lors, ce qui avait été réservé à cet usage dans la production du capitalisme se trouve sans objet, se trouve en excédent, et va par suite, devenir du bénéfice, le bénéfice que nous croyons avoir fait disparaître, avoir « réalisé ». Le « débouché » à l'extérieur n'aura fait que réduire d'autant le « débouché » à l'intérieur.

On ne peut, en fait, « réaliser » les produits qui constituent le bénéfice qu'en les détruisant ou en les distribuant gratuitement, ce qui, du point de vue capitaliste, serait une folie encore plus grande que celle de produire pour le plaisir de produire.

MAIS POUR « ACCUMULER » DU CAPITAL, IL FAUT « ACCUMULER » DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Ceci dit, je m'empresse d'ajouter que si je ne peux souscrire aux raisonnements de Rosa Luxembourg et de Laurat, je souscris, en revanche, complètement à leurs conclusions, mais pour une autre raison. Une raison qu'ils indiquent eux-mêmes, mais subsidiairement, alors qu'elle est pour moi fondamentale, et la seule valable. La voici :

L'accumulation du capital, la « réalisation » des produits créés par le travail non payé des ouvriers, par le moyen de la création de nouveaux moyens de production, ne peut s'effectuer et se poursuivre qu'à une condition : c'est que ce nouveau capital, ces nouveaux moyens de production puissent procurer aux capitalistes de nouveaux profits, et que, pour cela, il y ait de nouveaux prolétaires qui les mettent en œuvre. S'il n'y a pas d'ouvriers pour faire marcher les nouvelles machines, transformer les nouvelles matières premières, toutes celles-ci resteront inutilisées, il n'y aura pas de nouveau profit puisqu'il n'y aura pas de nouveau travail, l'accumulation du capital sera arrêtée.

La condition nécessaire pour que l'accumulation du capital puisse se produire, est donc simplement que cette accumulation s'accompagne d'une « accumulation » correspondante de « main-d'œuvre », c'est-à-dire que le nombre des prolétaires croisse aussi vite que celui des nouveaux moyens de production.

Or, c'est un fait que l'accroissement de la population prolétarienne, par le seul jeu des naissances, n'est pas aussi rapide que l'accroissement des capitaux ; ceux-ci croissent à l'allure d'intérêts composés, la population croît beaucoup moins vite ; la loi de Malthus aurait, en réalité, besoin d'être retournée. Il en résulte que, pour avoir une main-d'œuvre suffisante, le problème qui, malgré les apparences dues au caractère dramatique que revêtent les périodes de chômage, est le problème capital du capitalisme, celui-ci doit chercher de nouveaux travailleurs en dehors du prolétariat déjà existant ; les trouver en prolétarisant les peuples ou les couches sociales non encore prolétarisées : paysans et petits bourgeois d'Europe, paysans et pasteurs d'Asie et d'Afrique.

D'où l'impérialisme.

L'impérialisme moderne, en tant que colonialisme, n'est pas autre chose que la chasse à la main-d'œuvre, ce n'est pas une recherche de débouchés pour les marchandises mais une chasse à l'homme, une chasse à de nouveaux bras. L'impérialisme n'est pas fondamentalement différent de la « traite des noirs »; il n'en diffère guère que par ceci, qu'on amène le moyen de production au domicile de celui qu'on va faire travailler, au lieu d'amener celui-ci dans le pays où est déjà situé le moyen de production.

C'est ce qui explique aussi pourquoi la transformation en société capitaliste des pays de colonisation se produit nécessairement. Elle n'est pas un simple accident dû à l'imitation, à la contagion, comme cela serait si le pays colonisé ne servait que de débouché aux marchandises du capitalisme, s'il n'était qu'un « comptoir » ; elle est une nécessité, car le capitalisme ne peut utiliser la main-d'œuvre de ces pays, qu'en y créant l'exploitation des prolétaires, c'est-à-dire en y créant le mode de production capitaliste.

C'est d'ailleurs également à cette soif inextinguible de main-d'œuvre, créée par l'accumulation illimitée des capitaux, c'est à la croissance, insuffisamment rapide, du nombre de prolétaires, malgré toutes les prolétarisations, que sont dues, en dernière analyse, les crises économiques périodiques ; mais c'est une autre histoire, sur laquelle je tâcherai de revenir en détail, prochainement.

R. LOUZON.

Une prophétie de Marx

Une côte (la côte ouest des Etats-Unis) qui s'étend sur trente degrés de latitude, l'une des contrées les plus belles et les plus fertiles du monde, inhabitée jusqu'ici pour ainsi dire, se transforme à vue d'œil en un pays riche, civilisé, extrêmement peuplé. L'or californien se déverse sur l'Amérique, sur les côtes asiatiques de l'Océan Pacifique; il fait participer au commerce mondial, à la civilisation, les peuples barbares les plus récalcitrants. Pour la deuxième fois, le commerce mondial reçoit une nouvelle direction...

Grâce à l'or californien et à l'infatigable énergie des Yankees, les deux côtes de l'Océan Pacifique seront bientôt aussi peuplées, aussi industrielles, aussi ouvertes aux échanges que l'est actuellement la côte atlantique de Boston à la Nouvelle-Orléans. L'Océan Pacifique jouera, comme l'Atlantique de nos jours, et la Méditerranée dans l'antiquité et au moyen âge, le rôle d'une grande route maritime pour le commerce mondial. L'Océan Atlantique sera rabaissé au rôle d'un lac intérieur, comme, de nos jours, la Méditerranée.

L'unique chance pour les pays européens civilisés de ne pas tomber dans la même dépendance industrielle, commerciale et politique que celle où se trouvent l'Italie, l'Espagne et le Portugal, réside dans la révolution sociale; tant qu'il en est temps encore, la révolution peut bouleverser les modes de production et d'échange, et les adapter aux besoins de la production moderne; elle peut permettre ainsi la création de nouvelles forces de production qui assureront la suprématie de l'industrie européenne et compenseront les désavantages dûs à la situation géographique. (*Neue rheinische Revue*).

UNE MENACE CONTRE LE DROIT DE GRÈVE

La Garde Mobile

Tandis que le patronat et les pouvoirs publics renforcent chaque jour contre la classe ouvrière leurs instruments de domination et de répression, les travailleurs, occupés à de stériles luttes fratricides, ne songent pas même à se défendre.

C'est ainsi qu'à cette nouvelle trouvaille de la bourgeoisie, la *garde mobile*, ils n'ont guère cherché jusqu'ici à opposer des moyens pratiques de résistance.

Véritable armée prétorienne, composée de mercenaires aux instincts de brutes, de professionnels de la provocation, cette gendarmerie spéciale pour grèves, qui ne dépassait pas 2 800 hommes en 1927, atteindra 15.000 hommes en 1933. C'est dire le grave danger qu'elle présente d'ores et déjà, qu'elle présentera de plus en plus dans l'avenir pour la classe ouvrière.

Sur tous les « champs de grève », nous voyons désormais les gardes mobiles s'installer en maîtres. A pied ou plus souvent à cheval, armés comme la troupe de fusils ou de mousquetons, casqués, ils tiennent la rue, sévissent aux portes des usines, bousculent les piquets de grévistes, chargent les cortèges les plus pacifiques, jouent de la matraque ou de la crosse contre des travailleurs désarmés, ne respectent ni les femmes ni les enfants.

Formant insolemment leurs faisceaux le 1er mai sur les places publiques de la capitale, assommant les mineurs de la Loire ou les métallurgistes du Boucau, les grévistes du Haut-Rhin, de la Seine-Inférieure ou du Nord, partout les gardes marquent, avec un cynisme de jour en jour accru, la volonté de la bourgeoisie de mater le prolétariat. Comme l'écrivait Dumoulin en juillet dernier (1) : « Aux pires heures du clémencisme... les autorités municipales avaient encore leur mot à dire. Aujourd'hui, sous Tardieu, c'est la force armée qui s'empare de la rue et commande à la population ».

La meilleure façon de résister à l'adversaire, c'est d'abord de l'étudier. Les quelques documents et chiffres que nous apportons ici, il serait à souhaiter que tous les militants les aient entre les mains, les répandent et les fassent connaître aux travailleurs de la base.

Car il s'agit aujourd'hui pour la classe ouvrière de savoir si elle se laissera arracher le droit de grève, son droit le plus sacré, sa conquête la plus imprescriptible, — à coups de matraques.

I. COMMENT A ETE CREEE LA GARDE MOBILE

Impossible de définir mieux que ne l'a fait dans un article du *Cri du Peuple* (2) notre ami Louzon, les raisons qui ont conduit la bourgeoisie à créer la garde mobile :

« *En France, dès 1906, à la suite de l'ardente campagne antimilitariste menée par la C.G.T., survenait le coup de foudre du 17e : un régiment tout entier se mutinait pour ne pas marcher contre les paysans, ses frères.*

Dès ce moment, le sort de la conscription était réglé dans l'esprit de la bourgeoisie. Celle-ci comprit qu'avec un mouvement ouvrier conscient et organisé, il lui deviendrait impossible de compter, pour « maintenir l'ordre », sur une armée comprenant indistinctement tous les fils de travailleurs. De jeunes ouvriers, liés à leur syndicat, auxquels on mettait un fusil dans les mains, devaient fatalement être amenés un jour à mettre ce fusil au service de leur classe.

Dès ce jour, la préoccupation de la bourgeoisie française fut donc, non de supprimer la conscription, la situation extérieure ne le lui permettant pas, mais de créer, à côté de l'armée de citoyens, UNE AUTRE ARMÉE, L'ARMÉE DE MÉTIER ».

L'expérience de la guerre et de l'après-guerre, les troubles sociaux dans le monde entier, la perspective de la révolution montante ont montré davantage encore à la bourgeoisie le danger qu'il y avait à se servir de l'armée nationale, c'est-à-dire des ouvriers et des paysans français, contre leurs propres frères de classe.

Cette appréhension, le rapporteur de la loi sur *l'organisation générale de l'armée* de 1927, Sénac, l'exprime avec la plus entière franchise :

« Un gouvernement doit, à tout prix, éviter de compromettre l'armée dans des conflits civils *et il serait plus que jamais dangereux de mettre en contact nos jeunes soldats de vingt ans et une foule excitée* » (p. 29).

Les petits gars seraient en effet capables de jeter bas les armes!

Et pour baptiser cette armée de mercenaires, la bourgeoisie ne trouva rien de mieux que d'exhumer le vieux nom de *garde mobile* qui fut, aux journées de juin 1848, celui des assassins du prolétariat.

Garde mobile dont Marx disait (*La Lutte des Classes en France*) :

« Une seule issue restait ouverte : opposer une partie des prolétaires au reste du prolétariat.

« Dans ce but, le gouvernement provisoire forma vingt-quatre bataillons de *gardes mobiles*, de mille hommes chacun, et composé de jeunes gens. Ils appartenaient pour la grande partie à la canaille.

« ... Ainsi en face du prolétariat parisien se dressait une armée tirée de son propre milieu. »

Origine

Si l'on en croit Désiré Ley, le triste secrétaire du Consortium du Textile de Roubaix-Tourcoing, — qui doit être payé pour le savoir, — l'idée de la garde mobile remonterait à Clemenceau : comment en douter?

Mais ce n'est que par une loi du 22 juillet 1921, *sous le ministère Briand*, que l'armée prétorienne fut effectivement créée.

Les grandes grèves de 1920, suivies de la dissolution de la C.G.T., avaient été pour la bourgeoisie une

(1) *Le Populaire*, N° du 8 août 1930.
(2) N° du 20 novembre 1930.

chaude alerte; aussi dut-elle se forger en hâte de nouveaux instruments de répression. Comme en 1910, le traître à la classe ouvrière les lui donna.

Cette loi du 22 juillet 1921 « portant augmentation des effectifs de la gendarmerie, assurant le logement de ces effectifs et créant un état-major particulier de la gendarmerie » se compose d'un article unique : « Il est ouvert au ministre de la Guerre, en addition aux crédits alloués par la loi de finances du 30 avril 1921, des crédits supplémentaires s'élevant à la somme totale de 15.426.964 francs en vue de l'augmentation échelonnée sur une période de trois années, des effectifs de la gendarmerie (3 officiers supérieurs, 124 officiers subalternes et 6.051 hommes de troupes) et de la création d'un état-major particulier ».

A première vue, il ne s'agit nullement dans ce texte de la création d'une arme nouvelle, mais simplement du renforcement — et d'un notable renforcement — de la gendarmerie départementale.

Pourtant il nous faut nous rendre à l'évidence lorsque nous voyons, bien postérieurement, l'article 45 de la loi sur *l'organisation générale de l'armée* de 1927 faire allusion aux « *unités de garde républicaine mobile uniquement composées de militaires de carrière, créées par la loi du 22 juillet 1921 en vue du maintien de l'ordre.* »

Sans tambour ni trompette, sous couleur de renforcer la gendarmerie départementale, Briand avait créé la garde mobile.

Celle-ci à cette époque portait le titre de « gendarmerie mobile » et ne se distinguait en rien de la gendarmerie départementale (même uniforme, même budget) si ce n'est par ses missions, essentiellement différentes. A côté du gendarme sédentaire, chargé d'assurer l'ordre au village, Briand créait un gendarme *de réserve*, susceptible d'être *déplacé* suivant les besoins, pour réprimer les mouvements ouvriers.

Dès les grandes grèves du Textile du Nord d'août-novembre 1921, la gendarmerie mobile fait son apparition. Dans la brochure de Guiraud, Morel et Dumoulin (1), on peut lire : « Le siège de l'organisation patronale était sévèrement gardé par les gendarmes à cheval et à pied... Les gendarmes ne se bornent plus à interpeller, à houspiller les grévistes; ils les insultent et agitent leurs matraques quand ils ne s'en servent pas. »

Point de doute, ce sont eux, ce sont bien eux : les matraqueurs sont entrés dans l'histoire.

Aucun texte nouveau jusqu'en septembre 1926, date à laquelle Poincaré promulgue un de ses fameux décrets-lois, aux termes duquel *la gendarmerie mobile prend le nom de garde républicaine mobile.*

Ainsi donc, les pouvoirs publics se démasquent. La gendarmerie mobile est désormais distinguée nettement de la gendarmerie départementale et emprunte son nouveau nom à la garde républicaine de Paris. En même temps il est décidé de la soustraire au budget du ministère de la Guerre et de la placer sous le contrôle du ministère de l'Intérieur, qui centralisera ainsi entre ses mains tous les instruments de répression.

Un autre décret-loi de même date trahit les intentions gouvernementales en décidant que 280 brigades à cheval de la gendarmerie départementale seront transformées en brigades à pied « *au fur et à mesure de la réalisation du programme de constitution de la garde républicaine mobile à cheval* ».

Quel est ce mystérieux programme? Que prépare-t-on?

(1) *La Grève du Textile dans le Nord* (16 août-1er novembre 1921).

Lois militaires de 1927-1928 et renforcement de la garde mobile

Ici, il est nécessaire d'ouvrir une parenthèse :

A cette époque, en effet, la bourgeoisie était en train de remanier profondément, de « rationaliser », en même temps que sa production industrielle, son appareil militaire.

L'expérience de la guerre lui avait démontré, comme Jaurès prenait la peine de le lui prédire dans *l'Armée nouvelle*, que l'armée active, l'armée de la conscription, est insuffisante dans les conflits modernes, et que le rôle essentiel appartient aux réserves, aux forces vives du pays, à la nation armée.

« L'organisation présente de la défense nationale est inconstante et débile » dénonçait dès 1911 le grand stratège socialiste. Et « pour porter au plus haut les moyens de victoire », il préconisait « une *institution militaire où tous les citoyens valides soient encadrés, éduqués, préparés à la guerre* » (1).

D'autre part, la nécessité démagogique d'apaiser les électeurs, de jeter du lest, obligeait la bourgeoisie à envisager la réduction du temps de service.

Les deux ordres d'idées n'étaient d'ailleurs nullement contradictoires et, en réduisant la durée du service actif, elle en profitait pour mieux aménager ses réserves, préparer la nation entière à la prochaine tuerie, décupler ses instruments de mort.

Pour cette besogne, elle eut le concours sans réserve du Parti socialiste. Paul-Boncour déposa son fameux projet de loi sur *l'organisation de la nation pour le temps de guerre* (1925), où il prévoyait la mobilisation « sans distinction d'âge ni de sexe »; Renaudel son projet de loi *tendant à assurer la réorganisation des forces défensives de la nation* (juillet 1925) par lequel il se vantait d'apporter « une organisation rationnelle de la défense nationale..., l'organisation totale, intégrale de la nation armée ».

Mais le but des socialistes n'était pas seulement d'aider la bourgeoisie à rationaliser son armée, mais aussi d'obtenir la réduction du temps de service à un an, ou même à neuf mois.

Les pouvoirs publics étaient d'ailleurs tout acquis au service d'un an, mais comme rien ne se fait sans marchandages, ils saisirent l'occasion qui leur était offerte pour n'accorder cette apparente « concession » aux socialistes *qu'au prix de compensations.*

La principale de ces compensations fut le renforcement de la garde mobile.

Renaudel avait d'ailleurs tout mis en œuvre pour se faire imposer cette douce violence.

Dans son projet de loi, il avait été le premier à admettre que la nouvelle organisation supposait des *transitions*, le recrutement de nombreux militaires de carrière en supplément, etc. :

« La substitution en maintes fonctions d'un personnel civil doit permettre de ne pas gaspiller, de ne pas détourner de leur but essentiel les effectifs mêmes.

...Nul ne prétendra, assurément, que cette exécution, que cette mise en œuvre d'une machinerie formidable et délicate à la fois puisse être accomplie *sans les transitions nécessaires.*

...La recherche de militaires de carrière pour les cadres nouveaux, du personnel des emplois civils, ne saurait non plus être négligée *dans les raisons de prudence et d'aménagement.* » (*Exposé des motifs*).

Et non seulement, le projet « socialiste » confirmait l'existence de la gendarmerie spéciale pour grèves mais prévoyait « 152.080 militaires de carrière dont 27.000 gendarmes (qui existent déjà)... au total 125.080 militaires de carrière, non compris les 27.000 gendarmes. » (*Ibid.*)

Les pouvoirs publics ne purent suivre ce socialiste,

(1) *L'Armée nouvelle*, p. 427 et 177, édit. Rouff.

plus royaliste que le roi, et se contentèrent de 106.000 militaires de carrière au lieu de 125.080. Par contre, ils exigèrent, comme condition préalable au service d'un an, le renforcement de la garde mobile de 2.800 hommes à 15.000. (Loi du 31 mars 1928 relative au *Recrutement de l'armée*, article 103.)

Croyez-vous que Renaudel et ses amis aient alors protesté? Pas le moins du monde.

C'est que, par ailleurs, le renforcement de la garde mobile répondait précisément à une de leurs conceptions les plus chères: éviter de mettre les soldats du contingent dans l'obligation de servir au maintien de l'ordre; leur répugnance à voir des soldats tirer sur les grévistes coïncidait merveilleusement avec la crainte de la bourgeoisie de voir ces mêmes soldats se refuser à ouvrir le feu.

Dans leur projet de loi, ils avaient eu soin de préciser :

« *Le service de la gendarmerie est spécialisé dans le maintien de l'ordre, qui n'incombe plus* normalement aux unités de l'armée. » (*Exposé des motifs.*)

A la Chambre, en maintes occasions, ils reprirent ce thème, qui faisait si parfaitement le jeu de l'Etat-Major : c'est Goniaux qui, pathétique, s'écriait : « Nous, socialistes, nous ne pouvons pas admettre que les soldats servent sur le champ de grève! » (Chambre, 4 juillet 1927.) C'est Renaudel lui-même qui se chargeait de mettre les points sur les i :

« Il nous faut aussi rappeler ce que nous avions fait introduire dans le projet sur la nation en temps de guerre : le dispositif prévoyant que les mesures édictées ne pourraient s'appliquer pour les conflits intérieurs et l'état de grève.

Eh bien, nous vous disons : Si vous voulez qu'au jour du danger de la patrie, tous ses enfants soient là pour la défendre, s'il faut qu'il n'y ait, en quelque sorte, aucun repli de la conscience chez ceux qu'on appellerait, il faut qu'ils soient assurés de défendre non pas les intérêts particuliers des castes, mais l'intérêt général; il faut qu'ils sachent que jamais l'armée de la défense nationale ne pourra, à un moment quelconque, intervenir dans des conflits politiques ou dans un conflit entre le capital et le travail. (*Applaudissements à l'extrême-gauche et sur plusieurs bancs à gauche.*) (Chambre, 31 mai 1927).

Dans un article beaucoup plus récent du *Journal* (1), Paul-Boncour fustigeait ceux qui ne « séparent pas la police de l'armée » et la *Dépêche de Toulouse*, sa gazette attitrée, soutenait la même thèse :

« L'idée qui a présidé à cette vaste réorganisation est entièrement juste : avec la réduction de la durée du service militaire et la nécessité de consacrer à l'instruction militaire tout le temps que les soldats du contingent passent au régiment, il importe de libérer les corps de troupe de tout ce qui leur incombait autrefois pour le maintien de l'ordre; plus de compagnies ou d'escadrons détachés aux grèves; ce n'est pas à l'armée d'intervenir dans les conflits du travail. » (2)

Plutôt que de laisser des ouvriers et des paysans, soldats d'un jour — être envoyés sur le champ de grève et — comme en 1906 — refuser de marcher contre leurs frères de classe, les socialistes, abondant dans le sens des militaires, préféraient voir les grèves réprimées par des matraqueurs professionnels!

Dans une étude sur la Police (3), l'écrivain Daniel Halévy a parfaitement démêlé le but poursuivi par l'Etat-Major et au service duquel Boncour et Renaudel se rangeaient si bénévolement :

« L'armée... n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut : ce n'est plus une armée, c'est une école de jeunes gens installés pour quelques mois dans les casernes. *En cas de troubles, que ferait-on de cette milice enfantine? Le gouvernement a dû y penser, et il a développé par toute la France l'organisation de la garde municipale parisienne :* des bataillons, des escadrons sont répartis aux alentours des grandes villes, Lille, Paris, Lyon, Marseille, tenus à la disposition des préfets, dans la main du ministère de l'Intérieur et de la Sûreté générale... »

Et il ajoutait :

Nous avons eu, depuis dix ans, des ministres conservateurs et des ministres presque socialistes : tous ont favorisé la police.

Nous touchons peut-être ici à l'explication véritable, à l'explication profonde.

Un parti qui tend à devenir un parti de gouvernement, qui rôde autour du pouvoir, ne considère plus les problèmes du point de vue ouvrier, ne se met plus à la place des manifestants, des grévistes, voire des émeutiers. Aspirant à s'installer dans les leviers de commande de l'Etat bourgeois, il s'inquiète par avance de la manière dont il fera respecter l' « ordre »; il veille à se ménager par avance une force sûre qui le maintiendra au pouvoir, fût-ce sur les cadavres des ouvriers fidèles à la lutte de classes.

***

Aussi lorsque les grandes lois militaires vinrent en discussion à la Chambre, les socialistes ne firent-ils aucune objection aux « conditions préalables », c'est-à-dire au renforcement de la garde mobile à 15.000 hommes.

C'est Paul-Boncour qui précisa :

Ce n'est pas sur leur nécessité (des conditions préalables), vous m'entendez bien, que je discute. *Je suis profondément convaincu de cette nécessité* (Très bien! Très bien!) Je considère, en effet, que pas un gouvernement, pas un ministre de la Guerre ne pourraient réaliser la réduction du service *sans la réalisation de ces conditions* (Chambre, 19 janvier 1928).

Le rapporteur de la loi, Paul-Bernier, confirma :

M. Renaudel... a reconnu lui-même que ces conditions étaient indispensables. Il a accepté le mot « indispensables ». (*Ibid.*)

Et Poincaré, se félicitant que l' « union sacrée » ait été réalisée sur ce point, comme sur tant d'autres :

Toute la Chambre, *à part les communistes, a lié les deux questions : accomplissement des conditions et application immédiate du service d'un an une fois les conditions remplies.* (Ibid.)

Les communistes, en effet, furent les seuls à protester contre l'armée prétorienne et, il faut reconnaître que leur interprète, Renaud Jean, fut, en cette occasion, bon prophète :

« ... *Vous n'êtes pas obligés*, lança-t-il aux socialistes, *d'augmenter le nombre de militaires de carrière, parce que vous diminuez la durée du temps de service. Il n'y a aucune relation de cause à effet. Jaurès qui ramenait la durée du service à six mois n'a jamais proposé de constituer une armée prétorienne analogue à la vôtre.*

... *Or, vous savez que l'armée de carrière est celle qui, par essence, se prête le mieux aux aventures extérieures et aux besognes de réaction et de répression à l'intérieur.*

... *Les forces mobiles et l'armée de carrière serviront aussi bien en France que dans les colonies, par exemple contre les mineurs de la Loire ou contre les mineurs du Nord, ou contre les métallurgistes de l'Est et de la région parisienne.*

... *Nous disons : pas de gendarmes, pas de gardes républicains... Nous demandons la réduction de cet effectif de militaires de carrière, d'abord pour des motifs d'ordre financiers, ensuite parce que nous voulons défendre la classe ouvrière en nous refu-*

(1) N° du 18 août 1930.
(2) N° du 17 octobre 1930.
(3) *Les Lettres*, octobre 1930.

sant à un renforcement du caractère prétorien de l'armée. » (Chambre, 4 juillet 1927.)

Mais Renaudel ne se contenta pas *d'accepter* le renforcement de la garde mobile; dans sa hâte de voir appliquer le service d'un an, il alla jusqu'à manifester son intention de *surveiller jalousement* le rythme d'augmentation de la gendarmerie spéciale pour grèves.

Nous demanderons à la Commission de l'armée et à son président d'exiger, je dirai presque mensuellement, les précisions concernant la marche du recrutement tant des militaires de carrière que des agents militaires, des employés civils et *de la garde républicaine mobile* (Chambre, 19 janvier 1928).

Ce texte se passe de commentaires!

Et puisque les socialistes ont usé et abusé du nom de Jaurès pour rationaliser l'armée bourgeoise et fournir au patronat cette arme redoutable contre les travailleurs, ouvrons à notre tour l'*Armée nouvelle*, et relisons ce passage où le grand tribun mettait en garde contre le danger de laisser « *ou à des* TROUPES SOLDÉES *ou à des* CONTINGENTS AFRICAINS *ou à une* GARDE CIVILE *bourgeoise, avec toute la responsabilité des interventions répressives dans les conflits sociaux, le monopole formidable de la force armée* » (1).

Impossible de pousser plus loin le reniement de celui dont on se réclame.

« Une garde mobile de couleur »

Cette anticipation de Jaurès est d'autant plus saisissante que, précisément, à côté de la *garde civile*, les lois militaires de 1927-1928 ont institué, toujours avec le concours des socialistes, des *contingents africains*, « forces mobiles composées de Français et d'indigènes et normalement stationnées sur le territoire métropolitain et en Afrique du Nord » (loi sur *l'org. générale de l'armée*, art. 15).

Cette autre garde mobile, Renaudel en avait devancé la création lorsqu'il écrivait (art. 108 de son projet de loi de 1925) :

« Tous les efforts doivent tendre à éviter le gaspillage des effectifs français... L'armée métropolitaine emploiera, à cet effet, des indigènes de l'Afrique du Nord (et exceptionnellement des indigènes coloniaux) ».

Egalement lorsqu'il prévoyait, à l'article 133, le « transport rapide d'Afrique du Nord en France d'un certain nombre de régiments de marche algériens, marocains et tunisiens, et d'un certain nombre de régiments de tirailleurs coloniaux ».

Pour « économiser » les effectifs français et hâter l'application de la loi d'un an, les socialistes n'hésitaient pas à fournir à la bourgeoisie, pour la répression anti-ouvrière, des troupes de couleur autrement redoutables que les petits conscrits de la métropole.

Ici encore, c'était abonder dans le sens de l'Etat-Major.

Celui-ci sentait précisément la nécessité de rationaliser ses forces coloniales. Auparavant, les troupes de couleur étaient dispersées un peu partout sur le grand échiquier des « possessions » françaises. En cas de révolte sur un point précis, il était difficile de prélever à droite et à gauche les unités nécessaires et de les concentrer rapidement au lieu de la révolte : les guerres du Maroc et de Syrie en avaient fourni la preuve.

Aussi profita-t-on des nouvelles lois militaires pour adopter un dispositif plus efficace.

Comme l'expliquait le rapporteur de la loi sur l'*organisation générale de l'armée*, Sénac : « Nous sommes... amenés à désirer une *réserve mobile* des troupes d'occupation, composée uniquement d'indigènes et de militaires de carrière français, et destinée à porter rapidement une force massive sur tout point menacé ou agité de notre immense empire colonial... *C'est certes une assez lourde charge, mais il serait souverainement imprudent de négliger ce problème à une époque où les peuples coloniaux viennent de manifester une effervescence qui n'est peut-être pas encore entièrement calmée* (sic). » (p. 28.)

On jugera de l'importance de ces forces et des dépenses qu'elles entraînent, si l'on sait qu'elles doivent s'élever à 61.519 hommes (en 1930, 51.765 hommes) et comprendre *quatre* divisions : deux nord-africaines (tirailleurs et spahis algériens et marocains); deux coloniales (infanterie coloniale et sénégalais).

Véritable garde républicaine mobile pour révoltes coloniales, ces troupes de choc, spécialement entraînées, solidement encadrées, composées en partie de soldats de métier (infanterie coloniale), sont prêtes à être expédiées en n'importe quel point de la « France des cinq parties du monde » : ce sont elles qui fournissent actuellement les renforts à destination de l'Indochine.

Mais l'impérialisme français faisait d'une pierre deux coups : en concentrant ces troupes de choc *sur le territoire de la métropole*, il disposait en même temps contre la classe ouvrière d'une garde mobile de couleur, doublant avantageusement la garde mobile blanche :

« Vous avez déjà voté la création en France de forces mobiles coloniales et nous savons que, de la même façon que les gouvernants emploient maintenant les blancs pour conquérir les peuples coloniaux, *ils n'hésiteront pas, à l'occasion, à employer les coloniaux pour mater les blancs, paysans et ouvriers* », s'écriait encore à la tribune de la Chambre (1) Renaud Jean, qui ne croyait pas si bien dire: en août dernier, une grève éclata à la Rochelle dans le Bâtiment. Par qui furent occupés et gardés les chantiers désertés? Par des tirailleurs sénégalais.

II. CE QU'EST LA GARDE MOBILE

1° Effectifs

La loi relative au *Recrutement de l'armée* du 31 mars 1928, ayant donc prévu (art. 103) que l'effectif de la garde mobile devrait atteindre 15.000 hommes en 1933, cette progression a été fixée à la cadence de 60 pelotons (de 40 hommes) par an en 1930, 1931 et 1932, l'effectif final devant être de 364 pelotons vers le milieu de 1933.

Le tableau suivant indique cette progression :

Progression des effectifs

	en hommes	*(en pelotons de 40 hommes)*		
		à pied	*à cheval*	*Total*
1927.....	2.830	—	—	—
1929.....	7.021	65	98	163
1930.....	9.709	99	129	228
1931.....	—	—	—	288
1932.....	—	—	—	348
1933.....	15.000	114	250	364

En 1933, l'effectif définitif sera de :

10.000 gardes à cheval;
4.500 gardes à pied;
625 officiers;
500 gardes employés.

15.625

(1) *L'Armée nouvelle*, édit. Rouff, p. 443-444.

(1) 4 juillet 1927.

On remarque tout de suite que *deux tiers* des effectifs sont composés de gardes à cheval : c'est que les unités de cavalerie ont toujours « fait merveille » contre les foules ouvrières.

Dans un récent numéro de l'*Indépendant des Pyrénées-Orientales* (1), un gendarme anonyme l'avouait avec beaucoup de franchise :

« La gendarmerie à cheval n'a actuellement de raison d'être qu'à Paris, où elle rehausse l'apparat des cérémonies officielles *et dans les agglomérations ouvrières où elle est indispensable à la répression des mouvements grévistes.* »

On devine les dépenses considérables qu'entraîne ce plan de renforcement de la garde mobile.

Pour acheter le droit de se faire matraquer, les travailleurs-contribuables ont dû ou devront débourser :

En 1927.....	Fr.	43.000.000
— 1929.....		116.000.000
— 1930.....		160.000.000
— 1933.....		248.000.000

soit, en moyenne, par matraqueur, 16.500 fr. par an, 1.375 fr. par mois.

Ajoutons que ces messieurs touchent toutes sortes d'allocations supplémentaires pour charges de famille, indemnités de déplacement et d'habillement, et, surtout, sont logés confortablement aux frais de la princesse, non pas dans des casernes, mais dans d'agréables et spacieux logements individuels.

Voici les dépenses prévues pour la construction de ces logements :

1929	Fr.	16.000.000
1930		54.000.000
1931-33		396.000.000
(Sur 3 exercices.)		

C'est donc plus d'un *demi-milliard* qui va être gaspillé en habitations pour les mercenaires.

Cette somme énorme permet de penser que le chiffre prévu de 15.000 hommes n'est, hélas, qu'une première étape.

Il suffit de se promener dans la banlieue parisienne, autour des nombreux forts où ont été installés les gardes mobiles, pour voir surgir du sol de coquettes cités-jardins, aux élégantes villas. Dans l'*Echo de la Gendarmerie Nationale* (2) un certain général Viet écrit à ce propos :

Pour ce qui est du bien-être du personnel, tout devra être mis en œuvre pour faire de ces casernements des demeures agréables où les mariés comme les célibataires puissent trouver lieu de réunion, jardins potagers, facilités d'éclairage, de chauffage et où les règles d'hygiène soient respectées.

Le général Viet n'a certes pas la même sollicitude pour les travailleurs sur lesquels ses gardes se font la main!

Il suffit de parcourir la presse de province pour y lire à chaque instant des adjudications de constructions du même genre : témoin, cet extrait du journal *Riom Républicain* :

Concours pour la construction de 82 logements destinés à deux pelotons de la Garde républicaine mobile.
Demander le programme à la mairie de Riom.
Dépôt des projets avant le 1er décembre.

En ces temps de crise du logement, la France entière se couvre, non d'habitations ouvrières, non de nouvelles écoles ou de nouveaux dispensaires, mais de résidences pour argousins!

(1) N° du 30 novembre 1930.

(2) Cité par l'*Echo de la Gendarmerie Nationale* du 12 octobre 1930 :

2° Répartition territoriale de la garde mobile

La loi des cadres et effectifs du 28 mars 1928, précise : *Les pelotons mobiles de garde républicaine mobile constituent des unités constamment prêtes à assurer le maintien de l'ordre sur un point quelconque du territoire.*

Il a donc fallu, comme l'explique à merveille la *Dépêche de Toulouse* (1) :

« ...disposer, à côté de la gendarmerie départementale fixe, répandue sur l'ensemble du territoire, d'une masse indépendante servant de réserve mobile que l'on pourrait envoyer aux points où un renforcement passager de la force publique viendrait à être nécessaire, sans nuire à la bonne marche des services locaux habituels. Tel est le but auquel répond la garde républicaine mobile, dont les pelotons — plusieurs restent encore à créer — ont déjà permis de vérifier l'utilité de l'institution nouvelle. Répartis sur l'ensemble du territoire, casernés judicieusement en occupant les immeubles rendus vacants par la réduction des unités de l'armée active, les pelotons de garde républicaine mobile vont et viennent là où se fait sentir le besoin de disposer d'une troupe : on les concentre à Paris si les communistes préparent une « journée »; on les envoie dans le Nord, si les textiles se mettent en grève; ou à Nice, s'il s'agit de contenir les bouillonnements inconsidérés des chemises noires fascistes ».

Remarquons en passant l'art avec lequel l'organe des Sarraut essaie d'atténuer le caractère anti-ouvrier de la garde mobile en invoquant le péril mussolinien.

La carte ci-contre (p. 13) montre, mieux que des phrases, la puissante toile d'araignée que l'armée prétorienne est en train de tisser sur le territoire (2).

Organisation d'autant plus redoutable qu'elle est encore à l'état embryonnaire et que, peu à peu, dans chacune des localités indiquées, le nombre des pelotons à pied et à cheval va grossir...

La garde républicaine mobile est actuellement répartie en quatre Légions (une cinquième et une sixième restent à créer), dont les états-majors siègent, pour la première à Paris (Montrouge), pour la deuxième à Tours (Joué-lès-Tours), pour la troisième à Lyon et la quatrième à Nancy; nous avons désigné ces quatre villes en *capitales* sur notre carte.

Chacune des Légions se subdivise en Groupes, dont les sièges respectifs (soulignés sur notre carte) sont:

Pour la première Légion : Montrouge, Issy, Noisy-le-Sec, Charenton;

Pour la deuxième Légion : Rouen, Brest, Nantes;

Pour la troisième Légion : Saint-Etienne, Limoges, Marseille;

Pour la quatrième Légion : Nancy, Metz, Belfort.

Chaque Groupe se subdivise en Compagnies, chaque Compagnie en pelotons de 40 hommes (à pied ou à cheval). Nous n'avons pas cru nécessaire de distinguer par un signe spécial les villes qui sont le siège d'une compagnie, de celles qui possèdent simplement un peloton.

En examinant cette carte, il n'est pas difficile d'apercevoir que deux principes ont présidé à la répartition des effectifs :

1° On a eu soin de caserner les gardes mobiles à proximité des principaux centres prolétariens :

2° Mais comme *il est préférable que les troupes employées aient été tenues, au préalable, en dehors de la zone contaminée par les idées subversives*, ainsi que l'avoue Sénac dans son rapport sur l'*organisation générale de l'armée* (p. 29), on a, chaque

(1) N° du 17 octobre 1930, déjà cité.

(2) Renseignements extraits de l'*Annuaire général de la Gendarmerie*, 1930 (Lavauzelle, édit.).

fois qu'il a été possible, installé les gardes dans de petites villes tranquilles ou dans des forts isolés, de manière à les préserver des mauvais contacts, tout en les maintenant à une distance suffisamment rapprochée des agglomérations ouvrières.

C'est ainsi que la *région parisienne* est dotée, dès à présent de 27 pelotons à cheval et de 10 à pied (renforcés au besoin par les 2 pelotons à pied de Beauvais, les 2 pelotons à cheval de Troyes, le peloton à pied d'Auxerre, etc.). Mais ces pelotons sont habilement abrités dans les principaux forts de la banlieue : forts de St-Denis, Noisy, Rosny, Nogent, Charenton, Ivry, Montrouge, Vanves, Issy et forment autour de la capitale une véritable *ceinture noire*.

La région industrielle de l'*Est* (Lorraine, Alsace et Vosges), est sous la menace de 20 pelotons à cheval et 11 à pied. Mais si 2 pelotons résident à Nancy même et 1 à Strasbourg, la plupart des autres sont répartis dans des localités peu industrielles ou dans des places-fortes comme Bar-le-Duc, Bruyères, Belfort, Dieuze, Héricourt, Lérouville, Longuyon, Metz, Neufchâteau, Phalsbourg, Rambervillers, Remiremont, Saint-Avold, Saint-Mihiel, Verdun.

L'agglomération industrielle du *Nord* est à la merci de 7 pelotons à pied et de 3 à cheval : mais ceux-ci sont disséminés en dehors de l'agglomération elle-même ou dans de petites localités : Aire-sur-la-Lys, Arras, Beauvais, Bergues, Condé-sur-Escaut, Gravelines, Landrecies, Montreuil-sur-Mer, Quesnoy.

La région *lyonnaise* est soumise à 7 pelotons à cheval et 5 à pied, à Belley, Bourgoin, Grenoble, Lyon, Montbrison, Roanne, St-Etienne; le *Bordelais* à 6 pelotons à pied et 4 à cheval répartis la plupart en dehors des agglomérations ouvrières, à Aire-sur-Adour, Angoulême, Bergerac, Blaye, La Rochelle, Mérignac, Périgueux.

Le centre prolétarien de *Basse-Seine* est gardé par 5 pelotons à pied et 3 à cheval, répartis, à l'exception de ceux de Rouen et du Havre, dans des localités sûres comme Bernay, Evreux et Lisieux.

La population ouvrière de la *Loire-Inférieure* est sous la surveillance de 4 pelotons à pied et 3 à cheval à Ancenis, Cholet, Luçon, Nantes, St-Nazaire.

Les mineurs de *Carmaux*, chers à Paul Boncour, ne sont guère ménagés : une ceinture de gardes mobiles est prête à les étrangler à la première alerte : un peloton à cheval à Montauban et un à Lodève, un peloton à pied à Rodez et un à Alès.

Enfin, les ouvriers de l'arsenal de *Bourges* et ceux de la métallurgie de *Vierzon* sont menacés à la fois par les gardes de Tours (1 peloton à cheval), de Blois (1 peloton à pied), de Châteauroux (1 peloton à cheval) et de Montargis (1 peloton à cheval).

En poursuivant l'examen de la carte, on constate qu'outre les grandes régions industrielles que nous venons d'énumérer, les centres ouvriers de moindre importance sont également la proie des matraqueurs.

On a, en effet, choisi fort judicieusement des localités peu industrielles situées entre deux ou plusieurs centres : c'est ainsi que les pelotons à pied de Gravelines et de Bergues contrôlent à la fois le centre de Dunkerque, celui de Calais et celui de Boulogne; les trois pelotons à pied de Vitré se trouvent, comme par hasard, entre le bassin houiller de Laval et l'agglomération ouvrière de Rennes; les deux pelotons à cheval de Parthenay surveillent la manufacture de Châtellerault comme les mines de Chantonnay; le peloton à cheval d'Aire-sur-Adour ne perd de vue ni les « métallos » du Boucau, ni les travailleurs du textile d'Orthez, ni ceux de Tarbes; le peloton à pied de Rodez guette à la fois les mineurs et les « métallos » de Decazeville et les gantiers de Millau; les trois pelotons à cheval de Moulins sont prêts à charger sur les mineurs de Commentry comme sur les ouvriers des forges de Fourchambault; les trois pelotons à cheval de Beaune peuvent être dirigés, moins sur les fabriques d'horloges de Besançon que sur le prolétariat de Montceau et du Creusot...

Cette répartition cependant ne doit pas faire croire que les gardes mobiles sont strictement consacrés à la région dans laquelle se trouve leur garnison. N'oublions pas que, contrairement à la gendarmerie départementale, leur caractère essentiel est la *mobilité*.

Dès réception de l'ordre du ministère de l'Intérieur, souverain maître, les brutes sont embarquées dans des wagons et dirigées sur le théâtre de leurs exploits.

« *A Douai*, écrivait le *Grand Echo du Nord*, lors de la grande grève de Lille (fin juillet-août 1930), *entre* 15 *et* 19 *h., hier après-midi*, 139 *wagons de gendarmes mobiles, répartis en* 3 *trains de* 58, 42 *et* 39 *voitures sont passés à la gare, s'acheminant vers Halluin.* »

De même des gardes de Luçon étaient envoyés à Hénin-Liétard dans le Pas-de-Calais; d'autres, avec du matériel, de Belley et de Marseille, à Rouen, lors de la grève du Textile de Basse-Seine.

A la veille du 1er août, on pouvait lire dans les journaux que deux mille gardes mobiles étaient arrivés de différents centres de province à Paris.

Répartis sur tout le territoire pour surveiller jusqu'aux plus petits centres ouvriers, les gardes mobiles peuvent, néanmoins, être expédiés, si le besoin s'en fait sentir, aux antipodes de leur garnison.

III LA GARDE MOBILE EN ACTION

Mais que ce soit dans le Nord ou dans le Midi, les mercenaires, une fois débarqués sur le théâtre de leurs exploits, s'en donnent à cœur joie.

Ne sont-ils pas dressés, excités, savamment, systématiquement, par leurs chefs, contre les ouvriers, leurs frères de classe, contre les partis révolutionnaires?

Dans l'*Echo de la Gendarmerie nationale*, on pouvait lire cette réclame suggestive en faveur d'un « Précis de Morale » :

> Les esprits simples se laissent facilement tenter par les apparences séduisantes des théories subversives, telles que le « communisme, l'internationalisme, l'antimilitarisme ».
>
> Le devoir de l'officier est de mettre en garde ses hommes contre la propagande qui peut se faire sentir même à la caserne et risquerait de faire d'eux de mauvais soldats.
>
> Mais il est malaisé de définir très exactement ce que sont ces théories, de démêler ce qu'il peut y avoir en elles de subversif et de mettre à jour les utopies sur lesquelles s'appuient *des individus dont le but véritable est de détruire la société.*

Et contre ces « destructeurs », les gardes mobiles, bien traités, bien logés, bien payés, repus et satisfaits de l'ordre social existant, ne ménagent pas la matraque.

Est-il besoin de rappeler ici de tragiques épisodes, comme celui de la grève des mineurs de la Loire, en janvier 1929?

N'a-t-on pas vu les argousins, fous furieux, se précipiter au pas de charge sur les mineurs, *utilisant la crosse de leurs carabines en guise de massue?*

Ils ne faisaient d'ailleurs qu'appliquer strictement la consigne. L'*Aide-Mémoire de l'officier aux grèves* (1) indique ces trois moyens pour « repousser la foule » :

1° *Crosse du fusil;*
2° *Charge à la baïonnette;*

(1) Par le capitaine Lemétayer (Lavauzelle, éditeur).

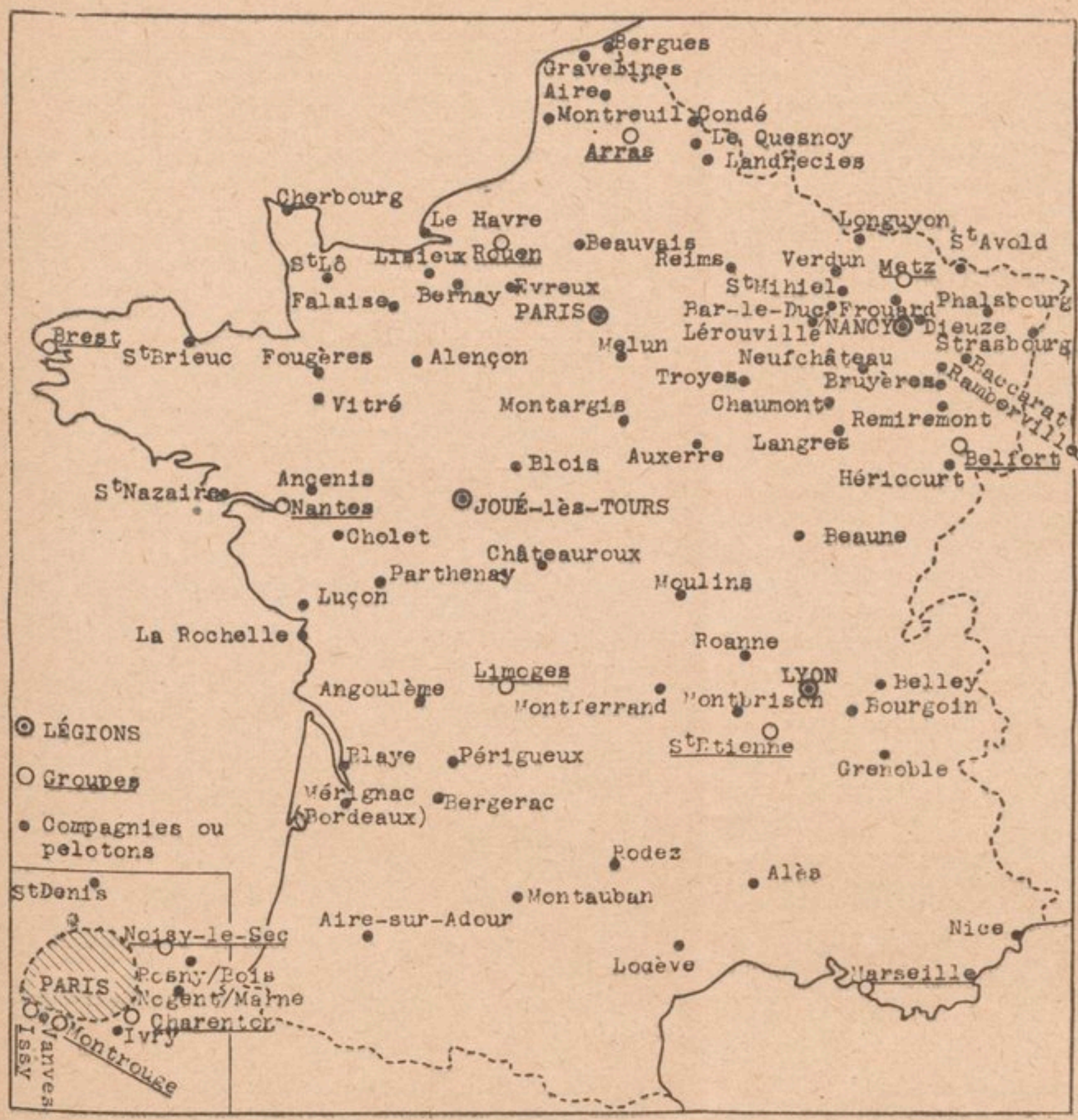

3° *Et enfin, dans les cas désespérés, le feu, à la condition de tirer d'abord en l'air :*

Au cours de cette même grève, ne vit-on pas, à la Ricamarie, dans les cités ouvrières de la Compagnie Minière, les gardes arracher de nuit de son logement un malheureux mineur polonais, le rouer de coups, puis le reporter à demi-mort chez lui? La victime resta plus de deux mois malade, puis, à titre de dédommagement, fut expulsée de France.

Non seulement ces tristes exploits restent impunis, mais les gardes sont *félicités* par leurs chefs, *cités à l'ordre de leur légion*. C'est ainsi que dans une circonstance analogue, lors de la récente grève du Boucau, M. M..., lieutenant commandant le peloton mobile n° 171 de Mérignac (Bordeaux), obtint la citation suivante :

« Le 13 juin 1930, après avoir assuré un service de jour très pénible, a spontanément pris le commandement de son demi-peloton, alerté de nuit, pour disperser un rassemblement de grévistes, armés de pierres et de bâtons, qui était aux prises avec une peloton à pied, chargé de la garde de l'entrée de l'usine. Est intervenu rapidement et énergiquement, a largement contribué à la dispersion des *Rebelles*. Au cours de la bagarre a été légèrement blessé par une pierre. »

Passons sur le récit tendancieux de la bagarre, dans lequel les provocateurs sont présentés comme de pauvres victimes... qui, néanmoins, interviennent *énergiquement*, et admirons ce qualificatif de *rebelles* donné aux grévistes. Toujours les mêmes procédés d'excitation!

A la suite des grèves du Nord de l'été dernier, une nouvelle pluie de citations est tombée sur les glorieux défenseurs de la bourgeoisie. Citons-en quelques-unes :

Lieut.-col. L..., 1re garde républ. mob. : « Pendant les grèves du Nord, du 3 août au 17 septembre 1930, comme commandant de forces supplétives, s'élevant à 92 *pelotons mobiles* (!), a fait preuve d'une très grande activité, d'une saine compréhension des situations, assurant une coordination complète entre les groupements placés sous ses ordres, les gendarmeries locales et la gendarmerie belge; a contribué largement au maintien de l'ordre public, en exigeant à tous les échelons *une activité préventive incessante.* »

✢

Chef d'esc. P..., 1re lég. garde républ. mob. : « Pendant les grèves du Nord, du 3 août au 17 septembre 1930, comme commandant d'un groupement important de pelotons mobiles, a fait preuve d'une activité débordante (*sic*) par un service de renseignements très bien organisé, par sa liaison parfaite avec les autorités civiles, son tact, sa fermeté bienveillante, a contribué dans une large mesure au maintien de l'ordre public dans sa zone d'action. »

✢

Capit. L..., 1re lég. garde républ. mob. : « Pendant les grèves du Nord, comme commandant du secteur Halluin-Roncq, habité par une population turbulente et voisin de la frontière, dans une période où des troubles graves se produisaient en territoire belge, a réussi, par sa grande activité et un système de liaison bien établi, à assurer d'une façon parfaite l'ordre et la liberté du travail. »

✢

Mar. des logis chef D..., pelot. mob. 11 : « Chef d'une patrouille de quatre gardes, a fait preuve de sang-froid (*sic*), d'initiative et d'énergie en se portant au-devant d'un cortège de 800 manifestants qui voulaient porter entrave à la liberté du travail et qu'il a réussi à disperser. » (Halluin, 4 août 1930).

Désiré Ley en personne a tenu à exprimer, en termes émus, sa gratitude à ceux qui avaient si bien sauvegardé les intérêts du Consortium :

A un journaliste belge qui lui demandait si lui-même avait eu à se louer de l'institution française des gardes mobiles, il a répondu : « *C'est une gendarmerie volante qui remplace admirablement la troupe...* »

Et ce porte-parole du grand capitalisme a clairement exposé les avantages de la nouvelle armée prétorienne :

« Le troupier n'a plus à intervenir dans ce genre de conflits. *Outre qu'il est lui-même influençable*, il est toujours pénible de faire tirer ou sévir sur des civils... »

Un aveu de plus!

En outre, la garde mobile a l'avantage d'être casernée à distance de la zone contaminée : « *Le gendarme* départemental *a sa maison dans le pays... Le garde mobile n'est connu de personne : il vient de Paris ou d'ailleurs.* » Ni vu ni connu : aussi n'a-t-il aucun scrupule à charger les grévistes.

Après l'homme du Consortium, c'est le Préfet du Nord en personne qui a fait parvenir aux argousins ses enthousiastes félicitations :

Le Préfet du Nord à Monsieur le général de division commandant la 1re région.

Au moment où les importants conflits du travail qui avaient éclaté dans le Nord viennent de prendre fin, je considère comme un devoir extrêmement agréable de vous faire connaître les sentiments de parfaite estime que je porte aux unités de gendarmerie et de garde républicaine mobile, qui ont assuré l'ordre dans le département.

Je suis particulièrement heureux de vous dire toute ma reconnaissance envers ces magnifiques soldats de l'ordre, dont la parfaite correction en toutes circonstances, a été, on peut l'affirmer, unanimement remarquée.

L'action préventive, hautement préconisée par le commandement, méthode qui exige à chaque échelon une vigilance de tous les instants, s'est traduite par des résultats féconds; elle a permis, en liaison parfaite avec les autorités civiles, de mener à bien des grèves d'une ampleur sans précédent qui, portant sur 700 établissements industriels, ont intéressé 150.000 travailleurs.

Les multiples services exécutés par la gendarmerie et la garde républicaine, dans des conditions de temps et de lieu souvent pénibles, ont mis en lumière, en même temps que leur loyalisme éprouvé, leurs remarquables qualités de pondération, de fermeté tenace et de courage calme, vertus traditionnelles de la gendarmerie.

Pour me permettre de rendre à ces troupes d'élite l'hommage qu'elles méritent, je vous demande de vouloir bien vous faire envers MM. les officiers dont j'ai pu apprécier les brillantes qualités d'adaptation, envers les sous-officiers et gardes dont j'ai admiré le profond esprit de discipline, l'interprète de mes sentiments de vive gratitude.

Le Préfet du Nord,
Signé : LANGERON.

Remarquons que dans son ordre du jour, M. Langeron a insisté sur l'*action préventive*.

N'est-ce pas l'aveu de *la provocation érigée en système?* Si vous voulez obtenir des *résultats féconds*, n'attendez pas que les ouvriers manifestent, mais, *préventivement*, passez à l'offensive, dispersez leurs rassemblements, arrêtez leurs meneurs, chargez leurs femmes et leurs gosses. Et c'est ainsi qu'on « mène à bien » les grèves.

IV. LES AUTRES MISSIONS DE LA GARDE MOBILE

Dans son projet de loi de 1925, Renaudel ne s'était pas contenté de confirmer le principe de la garde mobile et de réclamer une augmentation considérable du nombre des militaires de carrière : il avait, devançant là encore l'Etat-Major, assigné à l'armée prétorienne des missions secondaires extrêmement importantes et graves :

« Les militaires de la gendarmerie, qui constituent en permanence des pelotons de gendarmerie mobile, recevront une instruction méthodique susceptible de donner, à la mobilisation, des chefs de section d'infanterie et des chefs de peloton de cavalerie. *Ces militaires pourront être appelés par l'autorité territoriale dont ils dépendent à renforcer les cadres des unités, cadres d'infanterie et de cavalerie, tant pour la préparation militaire que pour l'entretien de l'instruction militaire des citoyens dans leurs foyers.* » (art. 46).

La loi sur l'*organisation générale de l'armée* (article 46 également) n'a fait que reprendre ce texte en stipulant :

« Les unités de garde républicaine mobile... participent, *en outre, en temps de paix, au service de la préparation militaire, au service de garnison et à l'instruction des troupes; en temps de guerre, à l'encadrement des formations mobilisées.* »

C'est donc dans toutes les circonstances de leur vie, de l'adolescence à la vieillesse, que, grâce à Renaudel, les travailleurs sont destinés à retrouver en face d'eux la garde mobile.

Adolescent, le fils d'ouvrier devra apprendre à manier le fusil sous le commandement d'un argousin.

On sait, en effet, l'importance que les nouvelles lois ont assignée à la préparation militaire : en compensation de la réduction du temps de service, l'Etat-Major a exigé, à l'imitation des « ballilas » fascistes, que l'enfant soit préparé d'avance à son rôle de soldat.

Le général Debeney considère comme une *condition essentielle* du service d'un an, comme la *partie positive et constructive des nouvelles institutions militaires*, « l'organisation définitive de l'instruction prémilitaire qui, selon toute vraisemblance, sera réglée avant la fin de la présente législature »; et il a soin de souligner : « ... *grâce à l'appoint d'instructeurs fournis par la garde républicaine mobile.* » (1)

Nul doute qu'une loi spéciale ne soit déposée bientôt à cet effet.

C'est ce qu'explique la *Dépêche de Toulouse* (2) en termes tout à fait clairs :

« Un autre rôle qui, de jour en jour, semble s'esquisser davantage, est encore réservé à la gendarmerie, *surtout à la garde républicaine mobile.* C'est celui de la préparation militaire, dont seule, jusqu'à présent, la jeunesse urbaine a pu profiter dans les villes où une garnison a été maintenue... Gardes ou gendarmes, dont beaucoup ont passé par les centres régionaux d'instruction physique et même par l'Ecole de Joinville, remplissent les fonctions de conseillers techniques et moniteurs dans de nombreuses sociétés (S.A.G.), où ils obtiennent de brillants résultats.

...En 1929, 134 gardes employés dans plus de 200 sociétés ont instruit plusieurs milliers d'élèves, dont 1.218 ont obtenu le brevet de préparation militaire. L'entraînement de la garde elle-même n'est pas négligé puisque, en octobre dernier, 932 brevets de chefs de section ont été délivrés à des gardes candidats par les Commissions mixtes d'examen. »

Jeune recrue, le fils d'ouvrier retrouvera les gardes mobiles comme instructeurs, en plus des « juteux » traditionnels. La loi précise bien qu'entre deux répressions de grèves, les matraqueurs seront affectés *à l'instruction des troupes.* Que pourront-ils leur apprendre, sinon l'art de charger les femmes et les enfants?

Convoqué pour une période de réserve (et l'on sait qu'avec les nouvelles loi cette partie de plaisir sera fréquente), le travailleur sera de nouveau face à face avec les mercenaires.

« *Pour les périodes d'exercice, les cadres et hommes de réserve sont convoqués, en principe, dans le cadre du corps porté aux effectifs de guerre, auquel ils appartiendraient en cas de mobilisation.* » (Loi sur l'*organisation générale de l'armée*, article 24.)

(1) Général Debeney, *Sur la Sécurité militaire de la France* (Payot).

(2) N° du 17 octobre 1930, déjà cité

Ces formations devant, d'après l'article 46, *être encadrées* en temps de guerre par *des gardes mobiles*, le réserviste, dès le temps de paix, sera flanqué de solides argousins.

C'est ainsi qu'au 9e Dragons, on a pu constater dernièrement que chaque peloton était nanti de deux maréchaux des logis-chefs de garde mobile.

Gare aux *fortes têtes!* Celles-ci furent repérées et réunies dans une escouade spéciale qui, à elle seule, était dotée de plusieurs gardes. Excellente manière d'empêcher les manifestations de réservistes!

En temps de guerre enfin, le travailleur marchera à la boucherie entre deux flics. Et comme les 15.000 gardes ne suffiraient pas à la tâche, la loi ajoute que les unités de garde républicaine mobile « *sont, au cours des hostilités, complétées par l'incorporation de gardes auxiliaires choisis dans les classes âgées parmi les citoyens présentant les garanties morales* (sic) *indipensables.* » (Art. 46.)

Plus de mutineries à redouter; revolver au poing, les citoyens garantis empêcheront toute défaillance : marche ou crève!

V. L'AVENIR DE LA GARDE MOBILE

Pour comprendre l'intérêt que la bourgeoisie attache pour l'avenir à la garde mobile, il nous suffira de rappeler avec quelle force ses porte-paroles ont souligné l'importance des fameuses conditions préalables, de cet article 103 de la loi de recrutement qui suivant l'expression du rapporteur Paul-Bernier, « est, *j'ose le dire, l'article principal de la loi.* » (1).

Affirmation à rapprocher de celle de la *Dépêche de Toulouse* (2) : « A n'en pas douter, la gendarmerie tend à devenir *l'un des rouages fondamentaux de notre organisation nationale* » et de celle aussi du général Viet (3), déjà cité :

Cette troupe, *à divers usages*, est en aussi bonne voie de formation, d'instruction que l'ont permis les conditions de création, d'installation, de service, *et on peut assurer que la garde républicaine mobile répondra au fur et à mesure de sa croissance aux intentions des pouvoirs publics.*

Nous comprendrons encore mieux ces « intentions » si nous faisons un rapprochement — qui saute aux yeux — entre la garde mobile et la formation qui lui a servi de prototype, qui en est, en quelque sorte, la sœur aînée, la *Schutzpolizei* allemande.

Celle-ci a aussi pour mission exclusive de « maintenir l'ordre » et jouit, de ce fait, de toutes les sympathies de la social-démocratie allemande. De même que Renaudel et Boncour ont favorisé ici le renforcement de la garde mobile, le préfet socialiste de Berlin, Zœrgiebel, n'a pas hésité à se servir des « schupos » contre les ouvriers révolutionnaires.

Mais la *Schutzpolizei* est une armée de 100.000 hommes et la garde mobile, avec ses 15.000 hommes en 1933, fera encore, à côté d'elle, modeste figure. Comment être certain que ses créateurs ou ses parrains ne voudront pas regagner ce retard?

Cette hypothèse nous paraît d'autant moins invraisemblable que, précisément, les revues militaires consacrent volontiers des études à la grande sœur d'outre-Rhin. C'est ainsi que la *Revue de la Gendarmerie* (4) a demandé à M. Heimansberg, commandant en chef de la police berlinoise, une étude sur *les événements du Premier Mai 1929 à Berlin et les enseignements à en tirer.*

(1) Chambre, 19 janvier 1928.
(2) N° du 17 octobre 1930, déjà cité.
(3) *Echo de la Gendarmerie nationale*, 30 novembre 1930.
(4) N° du 15 juillet 1930.

Les argousins sont invités à réfléchir sur les « précieuses données » de cet article. Demain, en effet, n'auront-ils pas à en utiliser les leçons? Officiellement, la garde mobile se met à l'école de Zœrgiebel.

L'étude de M. Heimansberg nous révèle d'abord que l'armement des gardes mobiles est encore bien en retard sur celui des « shupos ». Ceux-ci disposent entre autres d'autos-mitrailleuses, dont l'emploi « *s'est affirmé, une fois de plus, indispensable pour la police... Il importe surtout de mettre en relief l'action morale* (sic) *de cet armement.* »

Les « shupos » n'ont pas hésité à emprunter aux pompiers leurs armes: « *Les lances à incendie, branchées sur les prises d'eau, furent utilisées avec succès. Mais, bien que l'on ait réussi, dans la majorité des cas, à disperser les manifestants par le simple emploi* (sic) *de la matraque de caoutchouc et de la lance à incendie*, une tentative très nette à la résistance et à la rébellion se manifesta bientôt... »

Au cours de l'action, « *on dut faire fréquemment usage du pistolet* ». Les gardes mobiles n'en sont encore qu'aux coups de crosse.

Quant aux agents montés, ils firent merveille. Comme le constate M. Heimansberg : « *Il est agréable* (sic) *de remarquer que le public témoigne un certain respect pour les pieds des chevaux et pour les agents montés qui dominent la situation. Et cela console de la constatation qu'il a bien fallu faire, cette fois-ci, sur l'action de la matraque en caoutchouc. Même employée avec une certaine violence, cette arme n'agit ni assez rapidement, ni assez efficacement sur les émeutiers les plus excités* (sic). »

Et, peu de temps après — est-ce une coïncidence? — l'*Echo de la Gendarmerie Nationale* (1) nous apprenait que la *motorisation* — « terme barbare, mais désormais consacré » — est à l'ordre du jour dans la gendarmerie et la garde mobile.

Aussi préconise-t-on la création de brigades motocyclistes composées d'un chef et de quatre gendarmes « présentant les qualités nécessaires : intelligence, éducation, tact, fanatisme (*sic*), vigueur physique », etc...

Quant aux cinq motocyclettes, on ne leur demandera que de dépasser la vitesse de 100 kilomètres à l'heure.

Parmi les missions de ces brigades, on prévoit :

a) *Transport immédiat ou rapide de personnel au début d'une grève, d'une émeute*, etc...

b) *Transport rapide de personnel sur des points menacés ou effervescents.*

L'exemple de la « Schupo » empêcherait-il nos gendarmes de dormir?

Vers l'armée de métier

Mais d'autres menaces — plus lourdes encore — s'accumulent à l'horizon. Même renforcée et motorisée, la garde mobile n'est malgré tout qu'une armée prétorienne d'envergure restreinte. Maintenant qu'il a habitué les esprits à l'idée de remplacer les conscrits par des mercenaires, l'Etat-Major prépare un coup plus audacieux.

Ce n'était pas assez d'avoir imposé, comme contrepartie de la réduction du temps de service, l'augmentation des militaires de carrière et le renforcement de la garde mobile. Voici qu'il se démasque :

« Maintien du service d'un an? Tant que vous voudrez, s'écrie-t-il. Mais... Mais *à condition d'accepter, par dessus la nation armée, une armée de métier.* »

(1) N° du 16 novembre 1930.

L'opération a été rondement menée : Maginot a ouvert le feu en se faisant interviewer, cet été, aux eaux de Vittel par un quelconque journaliste; et il lui a dicté une petite phrase dans laquelle il est question *de mettre au point une nouvelle formule d'organisation militaire correspondant mieux à nos besoins et à nos moyens* (1).

Il fallait un prétexte : le général allemand von Seeckt l'a fourni. Ce général vient, en effet, de faire paraître un livre tapageur, qu'il résume lui-même ainsi : *Les Alliés ont imposé à l'Allemagne le type d'armée le mieux adapté à la guerre future.*

On sait, en effet, que le traité de Versailles a essayé de désarmer l'Allemagne en lui interdisant d'utiliser par la « nation armée » ses forces vives : on ne lui laissait qu'une armée de métier.

Loin de s'en affliger, les militaires d'outre-Rhin ont abondé dans le même sens : *La nation armée a vécu. L'armée moderne doit être une armée de métier, une* aristocratie *par sa mission et ses qualités morales, une élite...* » (2)

A l'imitation de von Seeckt, nos militaires réclament donc aujourd'hui une armée de métier.

Nous avions une formidable supériorité sur l'Allemagne : la nation armée; cela ne suffit pas : il paraît qu'on peut faire mieux encore. Les fameuses conditions préalables au service d'un an sont maintenant jugées dérisoires :

Il faut, *en plus* du contingent normal, *en plus* des réserves instruites, une *armée spéciale de couverture* rangée le long du Rhin, tassée le long des Alpes, une armée de « professionnels », composée de « techniciens », bien instruite, bien entraînée, manœuvrière.

On voit donc où nous en arrivons.

L'armée de métier est l'instrument de classe *idéal* entre les mains de la bourgeoisie. Composée de mercenaires, elle sera prête à toutes les besognes. Elle pourra servir aussi bien à la lutte anti-ouvrière qu'aux aventures extérieures. Aucun danger de rébellion dans son sein; plus de mutineries comme en 1917. Elle n'aura pas besoin d'être mobilisée, opération délicate et trop voyante, qui risquerait d'amener des ennuis avec la S. D. N.: elle sera toujours prête.

Les socialistes finiront-ils par comprendre où les a entraînés — au mépris des enseignements et des objurgations de Jaurès — leur étrange complaisance à l'égard des militaires de carrière et de cette garde mobile, premier pas vers l'armée prétorienne ? Quant à nous, nous nous contenterons de répéter avec Louzon (3) :

« Le désarmement par la suppression de l'armée de métier, par la suppression des militaires de carrière, blancs et noirs, galonnés et non galonnés? Nous sommes, à fond, pour; c'est cela notre objectif essentiel. Mais, à l'égard de toute mesure qui, *en contre-partie d'une réduction du temps de service des travailleurs, entraînerait un accroissement de l'armée mercenaire, nous devons être résolument contre.* »

Conclusion

En attendant, la garde mobile grandit et se développe, devient pour les travailleurs chaque jour plus redoutable : abandonnons les perspectives d'avenir lointain, pour en revenir au présent, pour nous poser des questions plus immédiates.

Contre cette arme entre les mains de la bourgeoisie, de quelle arme peut disposer la classe ouvrière?

Dans le *Cri du Peuple* encore, notre ami Juin a répondu en opposant *à la force bourgeoise provocatrice, brutale et bestiale, la force prolétarienne protectrice, vigoureuse et consciente* (1).

De même que la classe ouvrière n'a à attendre son émancipation que d'elle-même, elle n'a à compter sur personne d'autre que sur elle-même pour se défendre.

Certes, ceux des travailleurs qui croient à l'efficacité du bulletin de vote n'ont à voter que pour des candidats inscrivant la suppression de la garde mobile à leur programme. Mais comment se fier à des promesses électorales? Les Renaudel et les Boncour, qui montrèrent tant d'indulgence envers la gendarmerie spéciale pour grèves, ne se prétendent-ils pas les élus de la classe ouvrière?

Ce n'est pas autour des urnes, c'est par le syndicalisme de classe, c'est par l'action directe que les travailleurs assureront leur défense. Au cours de récentes grèves, que ce soit celle des mineurs de la Loire ou celle du Boucau, ils ont spontanément su réagir contre les matraqueurs.

Qu'ils n'imitent pas, cependant, ces *gardes ouvrières*, organisées à l'avance, militarisées, ceinturonnées, marchant au pas cadencé, dont l'exemple en Europe est aujourd'hui si contagieux : il y a loin du syndicalisme de classe au pas de l'oie.

Groupes d'autodéfense communistes ou chemises fascistes, boys-scouts catholiques ou « Schutzbund » autrichienne, partout les jeunes ouvriers sont embrigadés : le goût de la parade, de la petite guerre, si facile à exciter, s'exaspère en eux. A l'heure où des bruits de bottes résonnent à travers le monde, où le militarisme prépare de nouveaux carnages, qu'ils craignent d'entretenir de tels instincts.

Au cours d'une grève, un noyau de syndiqués résolus, courageux, doués d'initiative, sera plus efficace qu'une garde organisée et mécanisée. D'ailleurs, l'ouvrier français répugne à ces formations qui rappellent la caserne.

Pour ce qui est de la « Schutzbund » autrichienne, celle-ci ne s'est pas constituée pour protéger les travailleurs contre la force gouvernementale, mais pour défendre le *régime existant* contre des formations fascistes : ce n'est pas la même chose. Opposer aujourd'hui en France une garde ouvrière organisée et armée à la garde mobile, ce serait aller à de sanglantes aventures; car, derrière la garde mobile, il y a toute l'armée régulière, les mitrailleuses et les chars d'assaut.

Une autre forme d'action directe, également efficace, serait le boycottage de la garde mobile; par exemple, le refus des cheminots de la transporter.

Mais tous ces moyens de défense seront aléatoires, inopérants, tant qu'en face de la force bourgeoise cohérente et ordonnée, la classe ouvrière sera misérablement divisée, tant que la scission lui enlèvera sa force qui est la solidarité et le nombre, tant que ses syndicats végéteront sans effectifs, tant que les grèves seront pour ses chefs des occasions de tractations et de compromis ou de démagogie et de bluff.

Ce n'est pas par hasard qu'à un prolétariat divisé correspond une puissante garde mobile : la faiblesse ouvrière permet au patronat et aux pouvoirs publics toutes les audaces.

Cependant l'unité, si elle est indispensable à bref délai, ne suffira pas à elle seule à donner aux travailleurs les moyens de s'opposer à la garde mobile. Contre ce nouvel instrument entre les mains de la bourgeoisie, il faudra bien qu'ils expérimentent et mettent au point de nouvelles méthodes de résistance.

Alors qu'aujourd'hui le plus clair de leur combativité se consume en luttes de tendances, l'unité leur permettra enfin de songer à se défendre.

D. GUÉRIN.

(1) *Le Journal* du 16 août 1930.
(2) Conférence du général von Seeckt.
(3) *Le Cri du Peuple* du 20 novembre 1930, déjà cité.

(1) Numéro du 11 juin 1930.

...Mais la voilà, l'enquête sur l'Unité Syndicale

XIV

Ch. Lanselle

Le Peuple *du* 21 *novembre a publié dans sa rubrique « Opinions de militants », — qui n'est ouverte qu'à ceux qui disent : « Général, vous avez raison » — l'article suivant de Lanselle, un vieux militant du Syndicat des mineurs du Nord :*

Un groupe de camarades (dont la plupart ont été les artisans de la scission) viennent de publier un appel en faveur de la reconstitution de l'unité syndicale.

Vingt-deux camarades de trois tendances différentes l'ont signé, dont sept militants cégétistes (à titre personnel sans doute), sept des syndicats autonomes et huit des syndicats unitaires. Tous constatent une fois de plus dans leur appel l'état de faiblesse du syndicalisme divisé qui, face à la réaction fasciste et au capitalisme, lutte avec énergie contre un mal qui est l'œuvre, qui a été créé avec la complicité des deux tiers des signataires de cet appel que nous voulons cependant croire sincère puisque ceux dont il porte la signature reconnaissent que l'état d'émiettement des organisations syndicales met celles-ci en infériorité flagrante, *ce qui permet au capitalisme, au militarisme et aux dictateurs en herbe de juguler momentanément la classe ouvrière.*

Les considérants de leur appel ont été souventes fois publiés dans nos journaux corporatifs et socialistes de province ainsi que dans ce journal, par des militants de moindre envergure, par des camarades qui, succombant sous le poids du harnais du travail forcé, victimes de la rationalisation issue de la scission, *se sont faits les véritables apôtres de la reconstitution de l'unité corporative découlant de la charte d'Amiens, qui est et reste à la base de notre vieille Confédération Générale du Travail,* laquelle, comme le bon père, attend le retour des enfants prodigues du syndicalisme qui, à certaines heures, étaient partisans de la lutte de places plutôt que de la lutte de classes.

Il serait superflu de rappeler ici qu'au lendemain de la scission les auteurs de celle-ci ont reconnu la nécessité de reconstituer l'unité syndicale sacrifiée pour des buts politiques.

C'est tellement vrai que, dès juillet 1923, à la demande du Syndicat unitaire des mineurs du Nord, les représentants du vieux syndicat se réunirent avec les unitaires, salle du café Belle-Vue, à Douai, en vue de reconstituer l'unité minière. Les unitaires avaient déjà constaté à cette époque les effets destructeurs et malfaisants de la scission.

A la deuxième rencontre (en septembre) un procès-verbal d'accord consacrait à nouveau l'unité minière dans le Douaisis. Mais, il y eut un mais, le Parti communiste mit son veto *à cette réconciliation et il interdit la publication du susdit procès-verbal dans sa presse; le Syndicat unitaire échappait à son emprise et à sa tutelle. L'unité ainsi reconstituée fut de nouveau enterrée par les agents de Moscou.*

Ce simple rappel démontre bien que, quoique bon voisin avec les organisations travaillant à l'émancipation du prolétariat, le syndicalisme doit conserver son indépendance, comme l'indique d'ailleurs l'appel signé par des militants qui ont contribué à asservir une partie des syndiqués au Parti communiste.

Pour nous, vieux militants ayant plus de quarante années d'attachement à notre vieux et solide syndicat, auquel nous avons consacré presque un demi-siècle de notre vie militante, nous souhaitons ardemment et de tout cœur la renaissance d'une confiance mutuelle et la reconstitution de l'unité syndicale dont les besoins se font pressants pour réaliser le programme ouvrier.

Nous ne pensons pas que ces sortes d'appels soient suffisants pour réconcilier les masses. A notre avis, il ne suffit pas de lancer des appels par voie de presse, il faut en même temps que ceux qui ont contribué aux essais de destruction de nos syndicats justifient leur position actuelle et que les premiers, sans fausse honte, ils retirent leur carte à la vieille C.G.T.; il faut aussi que les militants qui ont induit les ouvriers en erreur aillent dans les réunions dénoncer les méfaits de la scission et déclarer qu'eux-mêmes ont été trompés sur les principes et la moralité du syndicalisme à la Monmousseau.

Ainsi faisant, point n'est besoin d'une nouvelle C.G.T. ni de parler de charte d'Amiens, car les deux existent et se complètent. Que les militants mettent chacun du sien et la confiance renaîtra. Ce n'est que par cette méthode que l'unité syndicale se réalisera.

XV

La réponse de Kléber Legay

Un camarade de Lanselle, le délégué mineur Kléber Legay lui a immédiatement répondu. Pas de danger que le Peuple *ait publié sa réponse! Elle a paru dans le* Cri du Peuple *du* 10 *décembre :*

Notre ami Lanselle, un vieux des premières heures, paraît inquiet, si je comprends son papier de la *Tribune* du 22 novembre, parce que des camarades confédérés, unitaires et autonomes ont lancé un appel à l'unité, sous une autre forme que toutes celles qui furent examinées dans le passé, y compris la nôtre datant de sept ans!

Il rappelle nos parlotes de 1923 qui aboutirent — c'est exact — à un échec par la faute des unitaires qui, pour se maintenir en place, s'agenouillèrent devant le Parti communiste, lequel ne devrait cependant rien à voir avec les syndicats, mais leur donna l'ordre de rompre!

Selon Lanselle, nous devrions nous en tenir là, car l'appel nouveau lancé pourrait amener la constitution d'une autre centrale syndicale!

Je ne sais pas si tous ceux qui ont lu l'appel des 22 ont bien lu, car je dois le dire, je suis un de ceux qui y ont donné leur adhésion aussi, depuis quinze jours déjà!

Je me suis expliqué devant Maës, Mailly, Rossy, Quintin, Coisne, avec lesquels je me suis trouvé à Paris, sur le sens que nous entendons donner à cet appel, et aucune objection sérieuse à retenir n'a été faite.

Il s'agit, pour les uns et pour les autres, de rester dans son syndicat respectif selon les règles de la discipline établies par nos Congrès!

De créer un courant d'amitié favorable à l'unité syndicale en restant d'accord avec les principes de la charte d'Amiens, la lutte de classes et l'indépendance absolue du syndicalisme. C'est-à-dire que nous voudrions distraire le syndicalisme de toutes ingérences politiques, gouvernementales et autres.

⁂

Est-ce que, en agissant ainsi, nous faisons un acte antisyndicaliste? Nous croyons refléter la pensée de tous ceux qui, dans nos syndicats, nous ont toujours répété être restés d'accord avec la charte d'Amiens et l'autonomie syndicale!

Avec tous ceux également avec lesquels, depuis dix années surtout, nous avons bataillé ensemble pour empêcher que nos organisations soient les filles soumises d'un parti politique!

Qu'y a-t-il de changé dans tout cela?

Je ne vois rien, sinon que, parmi ceux qui sont pour la reconstitution de l'unité syndicale dans le sens précité, il y a des camarades unitaires; parmi eux, quelques-uns, au début de la scission, sont allés et restent encore dans la maison d'en face, mais qui, par contre, après l'expérience qu'ils ont subie, disent plus fort que nous encore : « Indépendance du syndicalisme partout, envers et contre tout! »

Doit-on ne pas ouvrir les oreilles, ni les yeux à leurs appels apparaissant manifestement comme des plus sincères, et à l'action qu'ils mènent ardemment dans leur propre centrale syndicale contre ceux qui ont contribué à prostituer le syndicalisme.

Je ne vois pas bien en quoi l'idée de reconstitution de l'unité syndicale, que nous venons d'accepter à quelques-uns, peut permettre de jeter des hauts cris et faire douter de nos intentions.

De toutes parts, on s'efforce de nous donner des conseils de prudence; certains disent : « Attention! Monmousseau, selon son habitude, nous eng... comme on ne peut plus. »

Mais nous? nous qui sommes journellement aux prises avec les difficultés de toutes espèces : la rationalisation capitaliste, les bas salaires, nos retraites, nos vacances; difficultés allant chaque jour s'amplifiant dans les conditions de travail, répression patronale et menace de chômage, nous ne pouvons voir les choses comme lui, ni comme tant d'autres!

Nous sentons qu'il faut opposer au bloc capitaliste un bloc ouvrier solide et que sans cela il devient presque impossible de nous défendre et de réagir!

Alors, nous disons : unité syndicale dans l'amitié, dans la confiance réciproque, dans l'indépendance syndicale, sans ingérence extérieure au syndicalisme!

⁂

Est-ce que, entre nous, nous ne fûmes pas toujours d'accord sur cette formule? J'aimerais bien qu'on le dise!

Est-ce que nos réunions de 1923 n'étaient pas elles-mêmes pour ces principes?

Est-ce que, à ce moment, s'il n'y avait eu l'abandon de ceux qui se sont soumis à un parti politique, nous n'aurions pas fait l'unité avec les Morival, les Moniot, les Dubois et autres unitaires.

Quoi de changé au fond? — Rien, ou pas grand' chose! C'est que l'appel est lancé par d'autres hommes, et voilà tout!

Alors, si l'on était d'accord en 1923, nous devrions l'être encore; si nous ne le sommes plus, c'est, qu'à ce moment on nous trompait! C'est l'un ou l'autre, on ne peut sortir de là!

Je ne vois pas bien les raisons qui font croire à quelque chose de mal ou de mauvais : on devrait cependant nous connaître depuis que nous bataillons ensemble!

Voyons, est-ce que j'ai jamais varié sur cette question?

Si oui, qu'on me le prouve; si non, puisque nous étions d'accord à ce sujet, restons-y, et continuons ensemble la bataille pour l'unité syndicale qu'il faut absolument (je ne dis pas à tout prix) reconstituer!

XVI

Le "Peuple" fermé aux partisans de l'Unité

Dumoulin a voulu répondre à l'article de Savoie. Le directeur du Peuple, *après décision du Conseil d'administration, lui a signifié un ferme refus.*

Reproduisons d'après le Cri du Peuple *du 3 décembre les deux lettres échangées :*

1° Lettre de Dumoulin
a Million, directeur du « Peuple »

Camarade directeur,

Le *Peuple* du mercredi 19 novembre a publié un article du camarade Savoie qui me met directement en cause au sujet de l'unité syndicale. Les insinuations, les allusions volontairement blessantes du camarade Savoie à mon égard; le peu de prix qu'il accorde à la vérité en ce qui me concerne, me fait un devoir de publier une rectification et une première mise au point sur les sentiments qui m'ont guidé pour me rapprocher des camarades en compagnie desquels j'ai élaboré et signé une déclaration en faveur de l'unité syndicale. Je désire publier cette rectification et cette mise au point sous la forme d'un article et à la même place que l'article du camarade Savoie. Toutefois, avant de vous envoyer cet article, je vous serais très obligé de me dire si le titre : « Opinions de militants », que votre journal a placé au-dessus du titre de l'article du camarade Savoie, ouvre bien une tribune libre pour tous les militants confédérés et si le manuscrit que je me propose de vous envoyer sera inséré.

Il va sans dire qu'en bannissant par avance les procédés de basse polémique et les termes injurieux et agressifs, je me réserve le droit d'écrire mon article librement et sans réserves quant à la vérité historique telle que les faits l'ont établie.

Dans l'espérance de vous lire dans le délai le plus court, je vous prie de croire, cher camarade Directeur, à l'assurance de ma parfaite considération.

G. Dumoulin.

2° Lettre de Million a Dumoulin

Camarade Dumoulin,

J'ai donné connaissance de la lettre que vous m'avez adressée, en date du 21 novembre, à la réunion du Conseil d'administration du *Peuple*, convoqué pour le 24 courant.

Le Conseil a considéré que l'article du camarade Savoie, dont il est fait mention dans votre lettre, avait été inséré dans le *Peuple* sous la responsabilité personnelle de son signataire, membre de la C.A. de la C.G.T., comme ayant le caractère d'une réponse faite à des articles précédents ou communiqués parus dans différents journaux.

Tenant compte, d'autre part, de la décision prise à la dernière réunion de la C.A. de la C.G.T., ainsi que des désirs qui ont été exprimés au cours de cette réunion, le Conseil d'administration du *Peuple* n'a pas jugé désirable, dans l'intérêt supérieur de l'organisation confédérale, d'ouvrir une polémique dans le *Peuple* sur une question qui a été tranchée par les Congrès confédéraux.

Pour ces raisons, il n'a pas paru possible de pouvoir répondre favorablement à la demande que vous nous avez faite.

Veuillez agréer, camarade Dumoulin, mes salutations syndicalistes.

Pour le Conseil d'administration du *Peuple* :

Le Directeur, F. MILLION.

XVII

Une mesure pour rien

Tel est le titre de l'article de P. Milan (Couvre-Chef, *de novembre* 1930) *sur la Déclaration des* 22 :

La chronique syndicale vient de s'enrichir d'un fait nouveau.

Quelques camarades modestes se sont réunis et ont adressé au monde la proclamation ci-dessous :

(*Ici le texte de la Déclaration des* 22)

La Commission administrative de la C. G. T. se devait d'examiner avec le sérieux indispensable, l'objet présenté, et déterminer l'attitude qu'il convenait de prendre en face de cette proposition par trop débonnaire pour être acceptée sans bénéfice d'inventaire.

Ci-après, réponse de la C. G. T. :

.....

J'approuve pleinement, puisque je l'ai votée, cette remise en mémoire des chemins praticables qui conduisent à l'unité du mouvement syndical indépendant.

Le côté malicieux du document issu de « l'agape fraternelle » (pour employer la formule romantique de l'un des signataires) c'est qu'il laisse croire qu'il y a des militants syndicalistes qui ne désirent point « l'unité ». Que dis-je? Cette déclaration fait apparaître ses signataires comme les seuls syndiqués voulant et travaillant efficacement à la réconciliation des tendances, causes de la scission.

Certes, la pose est avantageuse mais le jeu est vraiment trop simple pour prétendre mettre fin à la partie dramatique qui se joue, depuis la scission, sur le terrain syndical.

Et puis la caution est faible.

Qui voyons-nous parmi ceux qui se présentent en champions de « l'unité »? Quelques-uns, et non des moindres, de ceux qui sont à l'origine de la scission elle-même.

Ces camarades me permettront certainement de leur remontrer doucement qu'ils ont, jusqu'au présent inclus, surabondamment démontré leur virtuosité professionnelle de démolisseurs. Quant à la qualité contraire, il vaut peut-être mieux pour eux, pour nous et pour le syndicalisme, qu'ils ne persistent pas à vouloir en faire la preuve.

On ne change pas son tempérament!

Le chef d'orchestre serait bien embarrassé, je crois, s'il n'était plus minoritaire quelque part et partout, à la C.G.T.; à la C.G.T.U. par personne interposée ou même dans sa propre minorité.

Désorganiser les majorités; organiser les minorités pour les désorganiser à leur tour quand elles sont devenues majorité, voilà le génie de la maison d'où est sortie la dernière parade à « l'unité ».

Parade?

Le mot n'est-il pas un peu forcé?

Non!

Quel est donc, en effet, le nouveau champ attractif inconnu et puissant qu'on offre à « l'unité »? — « Le terrain de la lutte de classes! »

C'est pauvre comme découverte, mais il faut reconnaître néanmoins que c'est là un terrain vague propice à l'édification des constructions verbales les plus contradictoires.

Lutte de classes. Mais le fait syndical, en soi, c'est-à-dire dépouillé de tous ses ornements sentimentaux, de toutes ses paillettes politiques multicolores, n'est-il pas une affirmation concrète et sans phrase de la lutte de classes ?

Cependant je soupçonne fort les professeurs de la nouvelle école unitaire de donner à la formule qu'ils emploient, non pas son sens social général, mais son acception politicienne ordinaire.

Alors qu'y a-t-il de changé dans le rapport des diverses tendances syndicalistes?

Pour moi, je ne crois pas que « l'unité », si elle est faisable, puisse jamais se réaliser par des moyens aussi superficiels et artificiels que ceux que nous offre le manifeste issu de la réunion de quelques camarades confédérés et des dissidents unitaires.

Je persiste à penser que ce n'est point par les sommets mais par la base que passe la voie de l'unité syndicale.

Le rassemblement total des forces ouvrières autour d'un seul drapeau syndical ne peut se faire qu'en abandonnant le laboratoire politique des formules alambiquées et contradictoires où se mélangent mal les résidus de la conception révolutionnaire barricadière avec les sous-produits verbaux d'une soi-disant neutralité politique.

Ceux qui désirent vraiment l'unité et qui la recherchent, et j'en suis, doivent faire un retour sur eux-mêmes et se dire qu'elle ne réside pas ailleurs que dans le syndicalisme tout court, sans prénom; celui qui se consacre aux revendications immédiates possibles et pratiques — celles qui portent les autres; — celui qui s'efforce de marcher au lieu de s'agiter; celui qui laisse aux formations politiques la besogne spécifiquement politique, celui, enfin, qui sans œillère doctrinale ni lisière gouvernementale œuvre péniblement et sans éclats comme sans arrière-pensée, à l'élévation matérielle et morale de la classe ouvrière, sans plus.

XVIII

L'état d'impuissance... n'a que trop duré

Le même numéro du Couvre-Chef *publiait un autre article émanant de Gaston Baux, un militant du syndicat parisien de la Chapellerie, et faisant entendre un tout autre son de cloche :*

Parmi toutes les tentatives faites en vue de la reconstitution de l'unité syndicale, la dernière, parue sous la forme d'un manifeste qu'on lira par ailleurs, mérite qu'on lui apporte notre vigilante attention.

C'est pour la première fois depuis dix ans, autrement dit depuis la scission, que des camarades appartenant respectivement à trois organisations se réunissent et, sans « se bouffer le nez », réussissent à confectionner la proclamation qu'on lira ci-dessus. C'est évidemment là un fait nouveau et qui mérite que l'on s'y arrête quelque peu.

D'abord, ce qui, selon moi, donne au document toute sa valeur, c'est l'autorité certaine dont jouissent, parmi la classe ouvrière, la plupart de ses signataires.

Ensuite, ce manifeste possède l'incontestable avantage de recéler en lui-même un moyen de procéder à la reconstitution de cette unité, tant souhaitée par les uns, si redoutée par les autres.

Bien entendu, il n'existe pas, au sens propre du mot, d'adversaires déclarés de l'union de toutes les forces syndicales. Mais il semble que certains s'ingénient à poser à sa reconstitution des conditions telles que l'on rend sa réalisation pratiquement impossible.

Unité. D'accord! disent les uns, mais seulement au sein de la C.G.T., en procédant par voie d'absorption des éléments dissidents. Mais non! rétorquent les autres, l'unité n'est possible que dans le cadre de la C.G.T.U.

La vérité, c'est qu'au fond, pour des raisons dont je ne veux pas rechercher les causes ici, il en est qui s'acharnent à ridiculiser et à discréditer par avance tous efforts sérieux faits en vue d'un regroupement des forces ouvrières.

En tout cas, c'est avec de tels raisonnements que perdure cet état de scission dont se réjouissent tant nos adversaires.

Une des vertus de la proclamation est qu'elle propose un moyen pratique de refaire l'union.

Que dit-elle, en effet?

Que l'on pourrait procéder à la constitution d'une super C.G.T. qui devrait, à mes yeux, n'avoir qu'une existence temporaire, le temps de régler les modalités du regroupement et là, d'un commun accord, discuter les conditions de refaire l'unité sur les bases de la Charte d'Amiens.

Il semble que ce soit un moyen pratique, susceptible, s'il est loyalement appliqué, de donner des résultats immédiats.

Maintenant, il peut se faire que certains aient d'autres moyens à proposer; dans ce cas, qu'ils se hâtent de les faire connaître, car nous sommes nombreux à penser que l'état d'impuissance dans lequel nous nous débattons du fait de la scission n'a que trop duré.

En somme, rien n'apparaît à la lecture de ce manifeste comme de nature à froisser la susceptibilité de quiconque. Et puisqu'il a été possible à vingt-deux camarades de se mettre d'accord sur la rédaction d'une proclamation, je ne vois pas très bien, pour ma part, ce qui empêcherait que l'expérience soit élargie et s'étende à l'ensemble de la classe ouvrière.

Gaston BAUX.

XIX

Il manque une aile à la C. G. T.

Travail, *l'organe de l'Union départementale confédérée de la Haute-Vienne, a publié dans son numéro de novembre un article de Vardelle, le secrétaire de l'U.D., dont l'essentiel a trait aux discussions sur l'Unité syndicale :*

Deux problèmes se posaient à l'attention des membres du C.C.N., ils se distinguaient nettement dans l'ordre du jour proposé et le dominaient tellement qu'ils occupèrent tout, ou presque tout, du temps permis à ces importantes assises.

La première de ces deux questions était relative à la loi sur les assurances sociales.

La deuxième, sous le couvert d'une circulaire qui froissa la susceptibilité des syndicalistes, parce qu'ils la considéraient comme une « insupportable ingérence », était relative à la question de l'unité syndicale. Elle n'était présentée que sous forme d'enquête, mais combien grande était l'importance de cette enquête et conséquentes ses solutions possibles.

A mon humble avis, le C. C. N. n'a solutionné aucune de ces deux questions. Il les a simplement ajournées en apportant à chacune d'elles ou une motion d'opportunité ou des déclarations qui ne font perdre, aux questions posées, nulle parcelle de leur importance qui reste entière.

Je ne puis commenter chacune des positions prises, cependant le préambule ci-dessus m'oblige à des considérations que je veux faire courtes.

. . . . . .

Arrivons à la deuxième question. Je ne pense pas que la courte déclaration de notre bon camarade Jouhaux, pas plus que son discours du lendemain, ne peuvent clôturer un débat sur la tactique et l'orientation syndicales.

Le voudrions-nous, que nous ne pourrons empêcher ces débats de revenir à nouveau devant nous. C'est le mouvement de flux et de reflux que l'on croit avoir endigué à jamais par des barrières que l'on croyait invincibles; la tempête passe, un jour, et les digues sont emportées.

Bien loin de nous, du reste, la pensée de faire des réserves et des restrictions sur la position prise par la C. G. T., mais je pense et crois que la plaie de la scission est toujours vive, douloureuse, non consolidée, et que, tant que l'unité ne sera pas refaite, nous vivrons d'une façon difficile et irons d'un vol lourd, disgracieux et peu sûr, car il nous manque une aile, l'aile gauche.

Certes, nous croyons être dans la vérité, mais qui d'entre nous peut affirmer que notre attitude présente n'est autre chose qu'une sorte d'expérience dont le début remonte à la guerre et dont la scission a seule permis la prolongation? Mais alors, ce n'est pas tout le syndicalisme, mais une figure passagère et sans plus.

Je suis convaincu qu'il est faux, grandement faux de parler d'intégration du syndicalisme cégétiste dans l'Etat bourgeois, mais est-il sûr que cette méthode de pénétration dans les commissions diverses puisse se continuer longtemps encore?

Est-ce que, par exemple, la révocation de 70 postiers n'est pas un avertissement? Supposons que nos camarades fonctionnaires persistent dans leur attitude et tenons comme possible un renforcement d'une position d'hostilité farouche des conservateurs de ce pays contre les revendications ouvrières, qu'adviendrait-il alors?

Car, enfin, il faut admettre que cette politique (car c'en est une) de pénétration et d'essai de prise de possession, sinon des manettes de direction, tout au moins d'un ensemble d'organismes sur lesquels nous pouvons peser et agir, n'est viable que dans la mesure où notre force peut apparaître inexistante, mais si, au contraire, elle apparaît sérieuse et redoutable, alors?... ou nous pouvons rester, car nous sommes les plus forts, ou notre dignité et la sûreté du mouvement ouvrier nous obligeront de partir, car nous ne serions plus que des otages.

Graves problèmes que ceux posés au dernier C.C.N. et que nous ne pouvons pas croire solutionnés, car, tant que le mouvement ouvrier sera scissionné, les inquiétudes les plus légitimes seront possibles, car les inconnues les plus redoutables seront parfaitement admissibles.

Et, pour calmer nos craintes, il ne faut pas seulement montrer la C. G. T. U. en état de liquéfaction, mais considérer la marche du fascisme, sa progression et son audace. Et devant cet état de faits, pas un seul syndicaliste qui ne désire l'Unité.

XX

Une initiative des militants de la Loire

Répondant à la convocation d'un groupe de camarades partisans de l'unité syndicale, 32 militants de la région stéphanoise se sont réunis, le 5 décembre, à la Bourse du Travail de Saint-Etienne pour y discuter la déclaration des 22.

La répartition de ces militants par corporation s'établit de la façon suivante :

7 mineurs (unitaires).
3 métallurgistes (unitaires), 1 polisseur (C. G. T. S. R.).
2 alimentation (autonome).
1 teinturier (autonome).
1 verrier (confédéré).
1 bâtiment (C.G.T.S.R.).
2 enseignement (unitaire).
1 tramway (confédéré).
13 enseignement (confédéré).

Après une large discussion à laquelle ont pris part: Ferriol, Genevrier, Branet, Arnaud, Seigne, Robert, Dimier, Brun, Peyrard, Bastion, Thévenon, les 32 camarades présents ont été unanimes à approuver la déclaration des 22 et à la signer.

Tous sont décidés à mener dans leurs organisations respectives et dans la masse une active propagande pour la réalisation de l'unité syndicale.

Ils ne se font pas d'illusion sur les difficultés qui les attendent, entre autres l'opposition irréductible des permanents toujours rééligibles et toujours réélus; mais ils sont sûrs du succès, étant les fidèles interprètes des aspirations de la grande masse des travailleurs.

Cette campagne pour l'unité repose sur ces deux principes, inclus dans la Charte d'Amiens :

1° Le mouvement syndical doit être un mouvement de lutte de classes ;

2° Il doit être indépendant des partis, sectes et gouvernements.

Le couronnement de cette campagne sera la réalisation d'une C. G. T. unique, lutte de classes et indépendante, à la place des trois C. G. T. existantes.

Tous les militants présents ont reconnu que ni la C. G. T., ni la C. G. T. U., ne pouvaient réaliser l'unité dans leur sein : la C. G. T. à cause de sa collaboration avec le patronat et le gouvernement; la C. G. T. U. à cause de sa subordination au Parti communiste.

D'ailleurs, les dirigeants de la C. G. T. U. comme ceux de la C. G. T. ne désirent pas l'unité et ne feront rien pour la réaliser. La meilleure preuve, nous la trouvons dans la campagne qu'ils mènent contre les signataires de la déclaration des 22.

Les vrais partisans de l'unité sont donc appelés à entrer en opposition avec les dirigeants actuels de ces organisations.

Entrer en opposition avec les chefs antiunitaires, oui, mais créer une nouvelle organisation syndicale, jamais. Il y en a trois actuellement, donc deux de trop.

Les partisans de l'unité resteront donc dans leur organisation pour y lutter pour l'unité, pour y défendre les deux principes qui sont à la base du courant pour l'unité (syndicalisme lutte de classes et indépendant).

Leur but se réalisera le jour où la masse des ouvriers et des syndiqués sera gagnée à l'idée d'unité : alors, mais seulement alors, le courant d'unité, venant de la base, renversera toutes les résistances et, à la place des trois C. G. T. existantes, constituera la C. G. T. unique qui opposera au bloc bourgeois, le bloc des exploités.

Telle est la conception de l'unité des 32 militants présents à la réunion du 5 décembre.

Ils demandent à tous les militants syndicalistes de la Loire qui sont aussi partisans de l'unité, de se faire connaître et de signer la déclaration des 22. (Ecrire à Thévenon, Bourse du Travail, St-Etienne).

ONT CONTRESIGNE LA DECLARATION DES 22

Mineurs unitaires : Délégués mineurs : Darne, Collot, Girard Antoine, Giraud N., Masson (Saint-Etienne), Allot, Moulin C., Nodier (Roche-le-Molière), Tourton, Martin (Vallée du Gier), Reynaud, Bastet (Vallée de l'Ondaine). — *Militants de Saint-Etienne :* Arnaud, Bastion, Sollier, Blanc, Constant, Giraud, Girard C., Giraud J., Charles, Seux; *de la Ricamarie :* Jourjon, Jourdat; *de Saint-Jean-Bonnefonds :* Ouillon; *de Terrenoire :* Frachisse; *de Roche-la-Molière :* Peyrard, Moulin C., Lafont.

Métaux unitaires : Dimier, Genevrier, Verdier, du Chambon-Feugerolles.

Polisseurs C. G. T. S. R. : Jurine.

Verriers confédérés : Branet, Papin.

Bâtiment C. G. T. S. R. : Seigne.

Typographes confédérés : Recourat.

Tramway, confédéré : Boussange.

Teinturiers autonomes : Garnier.

Alimentation autonome : Ferriol, Barlet, Bailly.

Enseignement, unitaire : Robert, Mlle Bertail.

Enseignement, confédéré : Baldacci, Brun, Bourseire, Muron, Rouays, Savel, Bourillon, Matray, Mlle Alamy, Thévenon.

XXI

Une voix de Besançon

L'Œuvre Sociale, *de Besançon, du 22 novembre, a publié l'article suivant de Jean Martin :*

Depuis quelques semaines, deux incidents ont de nouveau attiré l'attention des travailleurs, et plus spécialement de ceux groupés dans leurs organisations corporatives, sur la nécessité de la reconstitution de l'unité syndicale.

C'est d'abord l'attitude prise par la vieille C.G.T. à propos de l'enquête que *Le Populaire* se proposait de faire, dans sa page sociale et économique, sur la question de l'Unité syndicale.

Un questionnaire fut établi sur les trois points suivants : la reconstitution de l'unité syndicale est-elle nécessaire? Si oui, quelles sont les méthodes à recommander pour y arriver? Enfin la motion d'Amiens, qui établit l'indépendance du mouvement syndical vis-à-vis de toutes les autres organisations, sera-t-elle le signe sous lequel s'opérera le rassemblement de tous ceux qui veulent en finir avec la dispersion syndicale?

Ce questionnaire fut adressé — non pas aux trois organisations syndicales nationales — mais à un certain nombre de militants appartenant à la vieille C.G.T., aux autonomes et enfin à la C.G.T.U.

La C.G.T. — du moins par l'expression de sa Commission administrative et de son Comité confédéral national — a cru voir dans ce questionnaire une intrusion inadmissible d'un parti politique dans les affaires syndicales.

Sans vouloir nous ingérer en rien dans le mouvement syndical et porter une atteinte quelconque à son autonomie, qu'on nous permette cependant de donner notre avis sur cet incident.

Nous estimons que c'est le droit absolu d'un journal qui, comme *Le Populaire*, s'adresse à la classe ouvrière, d'informer ses lecteurs de ce que pensent

les militants syndicalistes qualifiés de cette question si importante.

En ce faisant, il n'y avait aucune ingérence dans les affaires intérieures de la C.G.T. et les militants consultés étaient parfaitement libres de donner leur avis tel qu'ils l'entendraient ou même de ne pas en donner du tout.

La protestation de la C.G.T. auprès du Parti socialiste, dont dépend *le Populaire*, a produit un effet désastreux : nombreux sont ceux qui ont pu croire que la vieille centrale syndicale française se désintéressait ou même était hostile à la reconstitution de l'unité syndicale, à laquelle aspirent les travailleurs dans leur ensemble.

Quoi qu'il en soit, et quelques jours après, une réaction s'est produite : C'est l'appel à l'Unité syndicale que nous publions d'autre part.

Un certain nombre de militants — appartenant à la C.G.T., aux autonomes et à la C.G.T.U. — parmi lesquels figurent des gens comme Dumoulin ou Digat, de la C.G.T. — se sont réunis et ont estimé que l'Unité syndicale s'imposait.

Pour cela, — tout en restant fermement attachés à leurs organisations respectives — ils ont décidé de faire un effort pour mettre fin aux divisions syndicales et lancer l'idée de la reconstitution d'une C.G.T. unique, sur les bases de l'indépendance du syndicalisme.

Dans l'*Œuvre Sociale* — journal d'unité ouvrière — nous ne pouvions passer sous silence un tel manifeste : nous nous y associons de tout cœur et nous souhaitons voir se réaliser au plus tôt les espoirs de ses signataires en attendant la reconstitution complète de l'unité dans toutes les formes du mouvement ouvrier.

Jean MARTIN.

XXII

Jean Zyromski

Zyromski a consacré une partie importante d'un grand article du Populaire (2 *décembre* 1930) : « *Faisons le point. Trois ans de Page Sociale* », *à exposer quelle était son attitude devant le problème de l'unité syndicale :*

Nous avons eu souvent l'occasion d'affirmer que le statut d'autonomie du mouvement syndical français tel qu'il s'est constitué à la suite d'une longue période de discussions, était pour nous un fait acquis. L'indépendance de la C.G.T. à l'égard du Parti socialiste ne saurait être mise ou remise en question. Faut-il encore ajouter qu'à mon avis personnel, la reconnaissance de la nécessité absolue de l'autonomie syndicale n'est pas seulement motivée par des raisons d'opportunité, des raisons de tactique, mais par des raisons de principe qui touchent à la conception générale de l'action de classe.

Ceci dit — et redit — je ne crois point que l'autonomie syndicale nécessaire doive entraîner obligatoirement le « neutralisme » syndical.

Placer tous les partis sur le même pied d'égalité, voici ce que les socialistes ne peuvent admettre; il y a entre l'action économique de la classe ouvrière nécessairement autonome et l'action politique des rapports incontestables. La lutte de classes se mène sur plusieurs terrains et le Parti socialiste, dans cette lutte, joue son rôle.

Mais la Charte d'Amiens, va-t-on objecter? La Charte d'Amiens, pour la juger, ne doit pas être isolée du moment et du milieu, de l'époque à laquelle elle a été votée. Elle a constitué une affirmation nécessaire de l'indépendance du syndicalisme de classe qui a voulu réagir vigoureusement contre les défaillances, les déviations, les tentatives de collaboration de certains éléments et de certaines fractions socialistes. La Charte d'Amiens a été l'aboutissant d'un mouvement riposte au « millerandisme ». Au « socialisme de gouvernement », au « socialisme parlementaire » entraîné vers les compromis avec la bourgeoisie, la Charte d'Amiens a entendu opposer le syndicalisme, mouvement de la classe prolétarienne, en lutte contre l'Etat et contre le patronat, le syndicalisme menant directement sa propre bataille contre l'ennemi de classe. La Charte d'Amiens a voulu baser le syndicalisme sur la notion de classe dans toute sa pureté, dans toute son intégralité.

Personne, au fond, dans le mouvement ouvrier ne voudrait ni ne pourrait l'invoquer pour justifier une attitude qui placerait sur le même plan certains partis bourgeois et le Parti socialiste.

Je ne crois point que l'on puisse, étant donné les conditions historiques de développement du mouvement syndical français, adopter un statut qui comporte soit une liaison organique, soit une alliance réglementée entre l'organisme politique et l'organisme économique de la classe ouvrière, mais il serait urgent d'examiner si des « accords circonstanciels » ne pourraient pas être conclus entre la C.G.T. et le Parti socialiste pour des objectifs déterminés.

Enfin, sur le sujet de l'unité syndicale, notre journal, organe officiel du Parti socialiste, ne peut avoir qu'une attitude conforme à toute la pensée profonde du mouvement socialiste qui s'exprime par le célèbre appel « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous* ».

Certes, nous avons toujours considéré et nous considérons toujours la C.G.T. comme l'organisation *régulière* du mouvement syndical. Elle a droit, chez nous, à une place spéciale et je crois que l'on ne peut rien reprocher, à ce propos, à la page sociale du *Populaire*. Mais les difficultés inhérentes à la scission syndicale sont là; et la C.G.T. n'englobe pas *tout* le mouvement syndical de classe de ce pays; c'est regrettable, mais c'est ainsi. Nous sommes obligés de tenir compte de ce fait, comme d'ailleurs le Parti lui-même qui se trouve sur le plan politique dans une situation analogue est contraint d'en tenir compte.

Et c'est ainsi, par exemple, que le *Populaire* entretient de bons rapports avec la Fédération autonome des Syndicats de fonctionnaires dont nous suivons l'action.

Parce que journal du Parti socialiste, le *Populaire* est encore tenu d'agir toujours en faveur de la reconstruction de l'Unité syndicale. Entretenir le sentiment nécessaire de l'unité de classe doit être une de ses tâches essentielles et c'est pourquoi il suit avec attention le mouvement syndicaliste révolutionnaire dans la C.G.T. dite unitaire. Il y a là, en effet, un facteur non négligeable en faveur de l'Unité syndicale. Tout ce qui peut affaiblir le syndicalisme de secte « bolchevik » sert l'Unité syndicale.

Ce qui compte avant tout c'est la *volonté d'unité loyale* et l'*atmosphère d'unité*. Nous tenons d'ailleurs sans gêne aucune à déclarer que la solution la plus pratique et la plus efficace consisterait à faire l'unité syndicale autour des vieilles organisations régulières de la classe ouvrière. L'exemple récent de la Tchécoslovaquie est probant.

En 1927, dans les milieux confédérés, et particulièrement à l'Union confédérée du Réseau Etat, un mouvement s'était développé en faveur de cette méthode, retour à l'unité par la base. On ne peut, je pense, suspecter les militants syndicalistes qui étaient à la tête de ce mouvement. Il est fort possible que les modalités spéciales envisagées par le syndicat *Paris-Etat rive droite* et par *l'Union du réseau Etat*,

adoptant la motion de Paris-Etat rive droite ne pouvaient s'appliquer à toutes les organisations syndicales mais ce qui était intéressant et sympathique, c'était justement la volonté de faciliter la reconstitution de l'unité.

Au surplus, le Congrès confédéral de Paris de 1927, s'est prononcé pour la reconstitution de l'unité par la base en spécifiant que les Fédérations avaient pour devoir de « faciliter » le mouvement et de s'abstenir de tout esprit de représailles, de rancune. — Très bien, et comme tout cela prouve au fond que ce qui importe avant tout, c'est le sentiment nécessaire de l'unité, la volonté de conformer les actes à ce sentiment, et la persévérance pour aboutir sans réticence ni arrière-pensée d'aucune sorte.

XXIII

La défense de la citadelle confédérale par Émile Glay

Dans le « Soir » du 27 novembre, cet article d'Emile Glay :

Ainsi on reparlera de l'unité dans les syndicats. Qui donc refuserait de s'intéresser aux tentatives nouvelles si celles-ci n'apparaissaient pas comme une répétition de manœuvres anciennes ayant abouti à la scission désastreuse?

Car enfin qui a fait la scission et où sont les dissidents? Quand, au lendemain de la crise de désagrégation qui fit descendre les effectifs de notre organisation des instituteurs de 95.000 adhérents à 30.000 — on peut bien l'avouer aujourd'hui — de quelle persévérance durent faire preuve les militants du S.N. qui avaient d'abord à rallier les troupes en débandade tout en défendant l'adhésion obligatoire à la C.G.T.! Le retour des instituteurs, un moment égarés, était encore facile à obtenir car la nécessité du groupement n'était pas discutée alors que les autres fonctionnaires usaient de la force syndicale pour défendre leurs intérêts; mais l'adhésion obligatoire à la C.G.T. était plus délicate; pour les uns la C.G.T. était un groupement politique, révolutionnaire et anarchique; pour les autres, elle était « intégrée » au gouvernement et sans indépendance. Il nous fallut organiser une propagande méthodique pour faire connaître la vérité et pour détruire dans l'esprit des instituteurs la malfaisance des sophismes des anticégétistes, des autonomes et des unitaires; peu à peu, d'assemblée générale en congrès, le personnel comprit que le S.N. est le seul organisme capable de refaire l'unité, sous l'autorité de la C.G.T. En fait, en dix ans, nous avons réussi, après avoir parcouru le pays en tous sens, à regrouper, à une dizaine de mille près, la très grande majorité des enseignants primaires; en dehors de nos 85.000 adhérents confédérés qui remplissent leurs obligations complètes, auprès de la C. G. T. comme dans les Unions départementales, il reste une dizaine de mille syndiqués anticégétistes groupés à la Fédération des groupements professionnels, quatre mille environ à la C. G. T. U. et vingt mille indifférents sur lesquels nous exerçons encore notre force de persuasion pour faire comprendre qu'ils n'ont pas le droit de rester les « frelons » de la ruche syndicale.

Si vraiment les instituteurs non adhérents à la C. G. T. et partisans de l'unité sont sincères, ils ont un moyen simple de mettre leurs actes en conformité avec leurs idées : notre porte ne leur est pas fermée mais ils ne viendront pas à nous pour noyauter ni pour nous dominer; ils s'inclineront devant la majorité syndicale; nous ne leur demandons pas autre chose.

Reste l'unité confédérale que le manifeste Dumoulin-Piquemal-Chambelland espère obtenir, extérieurement aux organisations actuelles; l'entreprise n'est pas nouvelle et elle répète des tentatives antérieures des « Amis de l'Unité » et de la « Ligue Syndicaliste » qui avaient échoué jusqu'ici. Celle-ci sombrera fatalement; ayant réalisé l'unité des instituteurs dans notre cadre syndical, nous n'accepterons jamais d'autre unité ouvrière que dans le cadre confédéral de la rue Lafayette.

Il faut avoir assisté à la réunion de la Commission administrative de la C. G. T. pour comprendre que pas une seule Fédération de métier n'est décidée à recommencer l'effort qu'elle a dû faire après 1920 pour consolider ses organisations contre les coups de bélier des autonomes et des unitaires. L'unité, oui, tout le monde la veut et sent qu'elle est d'autant plus nécessaire que le parlementarisme ne peut plus ignorer le syndicalisme appelé à jouer bientôt un rôle primordial dans l'activité économique qui déborde le plan purement politique. Mais là encore, les ouvriers et les fonctionnaires ont compris que c'est vers la C. G. T. qu'il faut revenir; le nombre des syndicats qui rejoignent le bercail délaissé depuis quelques années est significatif. La C. G. T. U. se désagrège; les Fédérations autonomes sont plus agitées que fortes et perdent leur influence, tandis que les effectifs à la C. G. T. grossissent chaque année. Forte de sa prospérité, de son idéal, de ses moyens, des résolutions de ses Congrès, la C. G. T. vient d'offrir une fois de plus aux dissidents une occasion, la seule logique, de reconstituer l'unité ouvrière comme l'a voulue le Congrès de Bullier; rappelons-en les modalités :

1° L'unité ne peut être réalisée qu'à la base, c'est-à-dire dans chaque syndicat confédéré;

2° Les travailleurs désireux de réaliser l'unité doivent entrer dans leurs syndicats confédérés et les groupements professionnels dans leurs fédérations d'industrie et leurs Unions départementales confédérées;

3° La rentrée dans l'unité doit être conditionnée par les règles fixées par les décisions des Congrès, les statuts de la C. G. T., les fédérations et les syndicats;

4° Le Congrès condamne à son tour toute ingérence des partis politiques et groupements extérieurs dans les manifestations de l'activité syndicale.

En ce qui concerne la liberté d'opinion, qui ne peut être en cause dans notre organisation économique, le Congrès se borne à rappeler la déclaration du Congrès d'Amiens (1906), laquelle précise :

« En ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telle forme de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

« Ces indications données, le Congrès invite les syndicats et les fédérations à faciliter la réalisation de l'unité en écartant toute pensée de sanctions du fait exclusif de la scission. »

Peut-on trouver une meilleure réponse au manifeste du « Comité pour l'indépendance du syndicalisme »?

Mais à la vérité, ce n'est pas dans cette direction que s'engagent la plupart des signataires dudit manifeste; si quelques-uns sont adhérents par sentimentalité, d'autres plus nombreux ne voient là qu'une préparation à l'exécution du bureau et des organismes directeurs de la C. G. T.; ils l'ont dit, ils l'ont écrit. A notre tour, nous disons et nous écrivons qu'ils ne sont pas près de réaliser le succès qu'ils escomptent; nous les avons trouvés devant nous, hargneux et venimeux, pendant les dix années où, patiemment, avec acharnement, nous avons protégé notre Syndicat de leurs nuées asphyxiantes; ils nous

retrouveront devant eux dans la défense de la citadelle confédérale qu'ils veulent abattre pour des raisons que l'expérience du passé nous permet de juger sans rancune mais aussi sans oubli.

XXIV

Une motion de la C. A. P. des Indirectes

Dans sa réunion du 21 novembre, la C. A. P. du Syndicat National des Agents des Contributions Indirectes, a adopté à la majorité — par 7 voix contre 5 — la motion ci-dessous, publiée dans la Vie Syndicale *de novembre :*

La C. A. P. du Syndicat National des Indirectes, après avoir pris connaissance de l'appel lancé par quelques militants, dans le but de provoquer la reconstruction de l'unité syndicale,

Constate, qu'au lieu d'établir une plate-forme sur laquelle les représentants des différentes tendances auraient pu se grouper, pour essayer de parvenir à un accord, les promoteurs du courant ainsi lancé semblent avoir pris pour base les thèses de l'une des fractions ouvrières actuellement opposées.

De ce fait, des réactions, des oppositions risquent de se produire, creusant davantage un fossé qu'il est nécessaire de combler.

Sur ce dernier point, il est bien entendu que tous les syndicalistes sincères sont d'accord et la C. A. P. des Indirectes proclame à nouveau son profond désir d'unité.

Tout en rendant hommage à la sincérité des sentiments syndicalistes et révolutionnaires qui animent certains des signataires de l'appel, elle ne croit pas pouvoir, pour les raisons qu'elle vient de rapidement exposer, engager le Syndicat National dans une voie où, selon elle, ne se retrouveront pas les éléments divers sans la réunification desquels l'unité syndicale ne sera jamais reconstruite.

Elle adopte, en conséquence, une attitude d'expectative, tout en laissant à ses membres le soin de prendre telle attitude qui leur conviendra, en la circonstance.

XXV

Résolution du Congrès de la Fédération Autonome des Fonctionnaires

La F. A. des Syndicats de Fonctionnaires, réunie en Congrès le 30 novembre 1930 :

Déclare à nouveau que l'unité syndicale est indispensable tant pour redresser le mouvement syndical que pour faire face aux multiples dangers dont la menace pèse sur la classe ouvrière en général et sur le corps des fonctionnaires en particulier;

Elle considère que le lancement du manifeste adopté le 9 novembre 1930 dans une réunion de militants de toutes tendances constitue un fait nouveau qu'il faut mettre à profit pour accentuer et faire aboutir le courant d'unité.

Elle fait remarquer cependant que le mouvement déclenché ne saurait être un prétexte à de nouvelles scissions. Chacun doit rester dans sa centrale respective ou dans son organisation autonome pour y travailler loyalement à la reconstitution de l'unité prolétarienne;

Elle précise que la C.G.T. unique envisagée dans la déclaration des militants ne saurait se concevoir que par la fusion des deux centrales syndicales actuellement opposées et non par la formation d'une troisième C.G.T., se superposant à celles qui existent déjà;

Elle ajoute que la structure, l'encadrement et l'orientation de la nouvelle Confédération devront être fixés par voie de consultation générale de la masse syndiquée, sous le contrôle d'un Comité mixte;

Une fois de plus, la F. A. déclare que les principes directeurs devant servir de base à la reconstitution de l'unité sont inclus dans la charte d'Amiens. Cette charte appelle une revision, notamment en ce qui concerne la possibilité d'accords circonstanciels que les événements ou les situations peuvent imposer. Mais les deux pivots : lutte de classes et indépendance du syndicalisme — cette dernière signifiant autonomie organique — valent toujours et sont seuls susceptibles de réaliser la grande masse des salariés.

En conclusion, la F. A. demande aux groupements qui la composent, ainsi qu'à tous les militants acquis au rapprochement, de faire l'impossible pour créer la psychose de l'unité. La masse viendra d'instinct autour du mot d'ordre de ralliement. L'idée force de l'unité finira par s'imposer.

XXVI

Les déclarations de Piquemal

En réponse à diverses questions posées par Monmousseau, au Congrès des Fonctionnaires, Piquemal fit les déclarations suivantes, que nous reproduisons d'après le compte rendu même du Congrès donné par le Fonctionnaire Syndicaliste *du 20 décembre :*

Je tiens à répondre immédiatement aux questions posées par Monmousseau au cas où il ne pourrait pas rester jusqu'à la fin de la séance.

Monmousseau a d'abord donné une définition de l'unité syndicale qui cadre parfaitement avec notre point de vue. Il n'admet pas l'unité pour l'unité. Il ne veut pas d'une unité sentimentale qui serait une négation. Il estime qu'on doit lui donner des buts concrets fixés par l'ensemble du prolétariat.

Tout à fait d'accord. Nous sommes pour l'unité d'action et non pour l'immobilité dans le sentimentalisme.

Monmousseau nous a demandé ensuite si nous étions pour le front unique.

Non seulement, nous sommes pour le front unique, mais la Fédération autonome a fait, en deux ans, six tentatives pour le réaliser entre organisations de fonctionnaires. Nous avons été au regret de constater que le cartel unitaire, bien connu de Monmousseau, avait répondu par le silence à nos dernières propositions. Il faudrait tout de même faire preuve d'un peu de logique.

Monmousseau nous a, d'autre part, posé la question suivante :

Etes-vous contre Moscou ou pour Moscou? Il ne nous en coûte nullement de lui répondre que nous avons été, que nous sommes et que nous resterons pour la révolution soviétique qui est le plus grand événement social des temps actuels. Les descendants de ceux qui ont fait la Révolution française ne sauraient renier la Révolution russe.

Pour le prolétariat international, la Russie est un pôle. Cette flamme immense, allumée à l'orient de l'Europe reste le grand espoir des travailleurs. Si elle venait à s'éteindre nous reculerions de plus d'un siècle et le capitalisme triompherait. Quelles qu'aient été les erreurs et les fautes de la Révolution russe nous devons la soutenir, nous devons souhaiter que la vague rouge venant de l'Est submerge le capitalisme occidental et assure partout la suprématie du travail.

Monmousseau interroge encore :

— Etes-vous pour ou contre Genève?

— Nous ne sommes nullement embarrassé pour lui répondre que nous n'attendons rien de Genève sinon une aggravation de la tension internationale. Qu'est-il sorti des palabres ou des bêlements des bords du lac Léman? Les représentants des divers gouvernements y intriguent, s'y livrent au jeu des alliances, discutent à perte de vue sur la limitation des armements pendant que, de toutes parts, on fortifie les frontières et qu'on arme plus que jamais.

Pour empêcher la guerre, nous n'avons confiance que dans la seule force du prolétariat international.

Par ailleurs, Monmousseau demande : Etes-vous pour ou contre la défense nationale? Très nettement, nous déclarons que nous sommes contre la guerre, contre toutes les guerres et que nous n'admettons pas la défense nationale en régime capitaliste. Nous sortons de faire la guerre des profiteurs. Nous n'avons nulle envie de recommencer. Au surplus, où commence la défense nationale et où finit-elle? Lors de la dernière guerre personne n'a voulu être l'agresseur. Toutes les nations qui ont participé au massacre se sont donné, aux yeux de leurs peuples respectifs, figure d'attaquées. Les mêmes mensonges seront employés demain. Nous ne voulons pas être à nouveau les victimes de cette tromperie.

Enfin, Monmousseau a défini à sa façon l'indépendance du syndicalisme et, là-dessus, nous sommes en opposition complète. Il veut assurer la suprématie du seul parti de classe qui est, d'après lui, le Parti communiste, sur le mouvement syndicaliste révolutionnaire. A ses yeux, le Parti communiste est le seul élément capable de conduire la classe ouvrière vers les finalités révolutionnaires. Il faut donc admettre son rôle dirigeant.

Nous faisons observer au secrétaire de la C.G.T.U. que les syndicats comptent une majorité de sans-parti; ils comptent aussi de nombreux éléments qui ne sont pas communistes. Vouloir leur imposer le rôle dirigeant d'un parti c'est rejeter ces éléments hors des groupements, c'est faire le vide dans les syndicats, c'est les couper de la masse. La crise actuelle de la C.G.T.U. en constitue la démonstration frappante. Le bilan de la direction unique n'a rien d'encourageant. Au surplus, si on admettait la direction du Parti communiste, que serait-elle, que deviendrait-elle? Comment pourrait-on suivre ses zig-zags? Ce parti est remué par des convulsions qui peuvent amener des schismes, voire même des scissions.

S'il se fractionne comme cela est déjà arrivé, avec qui marcheront les syndicats? Comment ces derniers arriveront-ils à se reconnaître dans les multiples tournants? Où sera la véritable ligne et qui détiendra la vérité révolutionnaire?

Oui, le syndicalisme doit se déterminer lui-même et sa doctrine est suffisamment large pour contenir toutes les aspirations du prolétariat.

XXVII

Impressions de Boursicot

Boursicot, secrétaire du Syndicat national des Indirectes, qui avait fait adopter une attitude d'expectative par son Conseil syndical, attitude rejetée quelques jours après par le Conseil d'administration du Syndicat, a donné ses impressions de Congrès dans le Fonctionnaire Syndicaliste *du 5 décembre :*

— Mes impressions?

— Bonnes, malgré l'échec personnel que quelques-uns de mes camarades et moi-même aurions essuyé, aux dires de certains, à l'occasion du débat sur l'unité syndicale...

Ce débat fut, incontestablement, le point culminant du Congrès. Il dépassa de beaucoup, en ampleur et en portée, la discussion d'autres sujets intéressants, certes, mais qui n'offrirent, aux yeux des congressistes et des spectateurs, ni l'importance ni l'intérêt d'une controverse animée par la présence et l'intervention de Monmousseau.

La délégation des Indirectes à la C. E. de la Fédération Autonome avait donc eu raison de demander et d'obtenir qu'en plus des signataires de l'appel du 9, les représentants des autres tendances confédérales (unitaires et confédérées) fussent invités! Et il est regrettable que les porte-parole de l'opposition unitaire — notamment les leaders de la Fédération de l'Enseignement — aient su seulement la veille du débat (et à la suite des protestations que nous élevâmes au sein de notre Conseil syndical) qu'ils pourraient y participer.

Nous étions quelques-uns, en effet, qui eussions aimé entendre Dommanget, par exemple, défendre une position syndicale que nous faisons nôtre et sur laquelle, au risque de bousculer certain pot de fleurs, j'ai essayé de porter la discussion.

— Le pot de fleurs?

— La charte d'Amiens, cette vénérable dame à laquelle la plupart de mes camarades m'ont reproché de manquer de respect; ma « mère spirituelle » — selon Guilbot — que j'ai eu le grand tort, paraît-il, de répudier solennellement le 30 au soir!

Picuemal m'ayant offert d'utiliser la tribune du *Fonctionnaire Syndicaliste* pour m'expliquer au sujet de ce que d'aucuns considèrent comme un « reniement », d'autres comme une « gaffe » et moi comme une « libération », je justifierai, dans un prochain numéro de l'organe fédéral, l'attitude nette que j'ai tenu à prendre à un moment où il était nécessaire de se classer définitivement...

***

Pour aujourd'hui, qu'il me soit permis de marquer un point.

Mettant — à mon sens — la charrue avant les bœufs, la F. A. avait décidé de s'embarquer, avec les 22, sur la galère de l'unité battant pavillon de la « Ligue Syndicaliste » et du C.I.S. De ce fait, les organisations syndicales auraient dû, bon gré mal gré, risquer le mal de mer et le naufrage sans avoir eu la possibilité de consulter leurs propres adhérents.

A la suite de nos interventions, des décisions différentes ont été prises, la plus importante d'entre elles consistant à saisir la masse, organisée dans ses sections départementales, de l'important problème de l'unité.

Il appartiendra à cette masse elle-même, qui, en définitive, aura le dernier mot, de nous fixer sur ses intentions exactes en la matière.

Nous ferons l'impossible pour qu'elle soit amenée à se prononcer en toute connaissance de cause, en lui exposant notre conception de l'unité.

Car, n'en déplaise à ceux qui veulent faire prendre une figure anti-unitaire aux opposants de l'autre jour, nous sommes partisans de l'unité.

Ce sont simplement nos recettes qui ne sont pas les mêmes. La « sauce » à laquelle nous voulons accommoder l'unité telle que nous la concevons — génératrice des succès de demain dont la nécessité ne nous échappe pas, bien au contraire! — est plus « piquante » et moins « édulcorée » que le « jus » dans lequel d'aucuns rêvent de la faire « mariner »; voilà tout.

— C'est peu, allez-vous dire.

— Non! c'est beaucoup. Mais empressons-nous d'ajouter que, par les réponses qu'il a apportées aux questions du secrétaire de la C.G.T.U., notre ami Pi-

quemal a singulièrement facilité notre tâche en éclairant le problème de l'unité sous son jour véritable.

Et Piquemal, selon moi, s'est ainsi séparé de la plupart des signataires de l'appel du 9, dont il sera intéressant de connaître la position exacte sur le terrain où notre ami s'est si bien situé — sans que nous en soyons étonnés, d'ailleurs — et où nous l'avons immédiatement rejoint, avec quelle satisfaction!!...

XXVIII

L'Unité est impossible en ce moment déclare Waroquier

Waroquier, le militant de la Fédération Confédérée des Fonctionnaires, a consacré à « l'Appel des 22 » un assez long article dans Le Syndicaliste des Indirectes *du 15 décembre; nous en extrayons le chapitre suivant sur l'Unité dans les circonstances présentes :*

Et d'abord, une première question. L'unité syndicale est-elle possible en France, en ce moment?

Nous répondons catégoriquement *non*, parce que nous ne participons pas soit de l'irréflexion qui ne va pas au cœur des réalités, soit de l'hypocrisie, masque de la lâcheté de ceux qui reculent devant l'expression d'une vérité désastreuse par crainte qu'on identifie leur sentiment personnel avec la constatation qui en serait formulée.

Il n'est pas un prolétaire conscient qui ne comprenne la valeur de l'unité et son impérieuse nécessité pour la lutte sociale, économique et même politique des classes laborieuses. Et, personnellement, nous avons toujours et partout contribué, dans la mesure de nos moyens, à en établir la démonstration. L'unité est prônée, réclamée par toutes les fractions du prolétariat organisé. Il n'y a pas d'adversaires de l'idée d'unité. Et cependant malgré ce sentiment général, malgré ce vœu général, elle ne s'est pas refaite, elle ne se refait pas et nous ajoutons, nous, *elle ne se refera pas tant que les facteurs qui ont provoqué et maintiennent la scission ouvrière subsisteront eux-mêmes.*

Quels sont-ils? Mais, d'un côté l'idéologie traditionnelle dans le syndicalisme français de l'indépendance organique complète du mouvement syndical; de l'autre, l'idéologie post-guerre bolchevique de l'organisation et de la direction spécifiquement politique du monde du travail sous la suprématie de Moscou. Deux principes contradictoires, antagonistes, portant un germe mortel l'un à l'égard de l'autre. Sur ce plan de compétition, pas de transaction, pas d'amalgame possible, car l'un et l'autre se placent — et c'est légitime à leur point de vue — au-dessus de l'unité. Prétendre marier, unifier ces deux oppositions, c'est prétendre, comme nous l'avons dit souvent, marier l'eau et le feu; c'est énoncer une impossibilité absolue, c'est-à-dire une sottise ou un mensonge. Sur ce terrain, l'heure de l'unité n'aura sonné que lorsqu'il n'y aura plus un groupement syndicaliste proprement dit en face du bolchevisme, ou un groupement syndicalo-bolchevique en face du syndicalisme.

Seule, la victoire totale du syndicalisme sur la subordination moscoutaire ou la victoire totale de cette subordination sur le syndicalisme fera place nette à l'unité. Jusque-là l'effet suivra la cause, c'est-à-dire si regrettable, si triste qu'elle soit, la scission se perpétuera. Il n'y a qu'aveugles, ou bonimenteurs ayant intérêt à semer certaines confusions pour ne pas voir ou pour chasser cette lumière crue.

A l'appui de ces observations viennent les réactions provoquées par le manifeste des 22 du côté de la C.G.T.U. C'est l'affirmation identique de l'unité ne pouvant se réaliser qu'au sein de leur centrale respective. Et l'appel a agi comme un ferment nouveau de l'individualisation et de l'opposition des deux rivales. C'était dans l'ordre des choses.

Mais cela témoigne aussi de l'illusionnisme, de l'incompréhension de ceux qui, sincères parmi les vingt-deux, préconisent comme procédure de l'unité, la fusion des deux C.G.T. au cours d'un Congrès commun. Fusion impossible puisque le désaccord porte sur des principes qui s'excluent radicalement et qui sont à la base de leur existence.

En définitive, dans le temps où nous vivons et les circonstances où nous sommes, l'unité est une chimère. Le problème de l'unité est en suspens. Il ne peut revêtir qu'une forme pratique, opérante, *vivante*, celui de l'affaiblissement de la scission, de l'unité rapprochée par l'extension d'une C.G.T. et le resserrement de l'autre. Résultat qui ne s'acquiert que par l'unité à la base également revendiquée par la C.G.T. et la C.G.T.U. Œuvre amorcée en fait et que risque simplement de contrarier l'inopportune initiative des vingt-deux.

XXIX

Pour Beaujard l'Unité est un poison dangereux

*L'*Humanité *du* 19 *novembre* 1930 *a publié l'article suivant de P. Beaujard, qu'il serait fâcheux de laisser tomber dans l'oubli :*

Il serait édifiant de comparer les derniers numéros du *Fonctionnaire Syndicaliste* avec ceux d'il y a un an.

Alors, c'était la paix sociale en perspective et le renforcement du capitalisme. La campagne du Parti communiste et de l'I. C. contre la guerre les faisait crier à la démagogie.

Mieux, il y a quelques mois à peine, Marti annonçait, sur la foi de statistiques, une grave crise de main-d'œuvre en France, par l'insuffisance de la natalité !!

Tels sont ceux qui osaient disputer au Parti et à l'Internationale de Lénine le rôle dirigeant des batailles prolétariennes!

On remue dans les rangs

Voilà maintenant nos pseudo-marxistes troublés par la volonté d'action de leurs troupes les plus exploitées (douaniers) et par le mécontentement plus sourd mais certain des couches moyennes du prolétariat administratif.

On découvre (il en est bien temps!) la rationalisation dans les Indirectes, l'augmentation du cadre secondaire, l'embourgeoisement du cadre principal là où le génie montagnard de Piquemal avait vu « une véritable révolution administrative ».

Une brochette de vétérans a la recherche de l'impossible unité

Comme il importe d'éviter aux bons bougres des réflexions amères sur la perspicacité de leurs chefs, on se livre à un véritable feu d'artifice sur l'Unité syndicale, panacée universelle.

Rambaud, Marthe Pichorel, Lucie Colliard, Piquemal, Laplagne, Dumoulin, Digat, Roger Francq et cet ineffable et nébuleux sorélien, l'enregistreur Toësca.

Ces doctes personnages se sont rencontrés spontanément et ont juré de reconstituer l'Unité ouvrière sur la base de la charte d'Amiens, tout en restant fidèles à leurs propres organisations : C.G.T.U., Fédération autonome et C.G.T. !!!

Cela durera ce que pourra, mais ce sera pour la bourgeoisie autant de gagné.

L'Unité organique est, dans la situation actuelle, un moyen de consentir et de justifier les plus monstrueux compromis avec le réformisme.

C'est le trouble de la fausse amitié, au lieu de la clarté dans la recherche des moyens concrets de lutte.

C'est l'unité dans l'inaction couverte par la phrase pseudo-révolutionnaire.

C'est le mépris des inorganisés qui sont cinq ou six fois plus nombreux en France que les syndiqués.

C'est le poison le plus dangereux pour la classe ouvrière et l'équivalent sur le plan syndical de la démagogie gauchiste des Zyromski et des Lagorgette sur le plan politique.

FRONT UNIQUE, SEUL MOT D'ORDRE DE LUTTE

Nous n'ignorons pas la force de ce courant sentimental vers l'unité parmi les fonctionnaires. Il ne peut aboutir qu'à la C.G.T., avec l'acceptation préalable de son credo de collaboration et de trahison. C'est ce qu'il faut dénoncer d'ores et déjà.

Un gros travail de coordination va être entrepris par le P. C. et la C.G.T.U. pour grouper l'avant-garde des fonctionnaires.

Les camarades doivent se faire connaître au siège du P. C., comme la section syndicale centrale le leur a demandé ici-même, il y a quelques jours.

Ils doivent, avant toute autre chose, populariser notre formule du front unique à la base « et pour l'action » dans les Comités de lutte.

Ils doivent se préparer à la bataille pour le but ultime du syndicalisme des fonctionnaires : la destruction de l'Etat bourgeois — non sa modification — et l'instauration de la dictature du prolétariat, et, pour cela, se grouper autour des noyaux d'opposition révolutionnaire.

XXX

Roger Francq n'avait pas mandat...

Versons à notre enquête cette note que l'Union des Syndicats de Techniciens nous prie d'insérer :

En application de l'article 4 des statuts de l'Union des Syndicats de Techniciens;

Le Conseil Exécutif de l'U. S. T. réuni le 20 novembre 1930 rappelle formellement que les membres responsables de l'organisation ne doivent se livrer à aucune manifestation personnelle susceptible d'engager même indirectement les rapports de l'U. S. T. avec les organisations ouvrières sans autorisation ou sans mandat de l'organisation. Le C. E. tient à préciser qu'en signant le « Manifeste pour la reconstruction de l'Unité syndicale », le camarade Roger Francq n'avait pas mandat pour engager l'U. S. T. et qu'il n'a fait qu'exprimer son opinion personnelle.

Le Conseil Exécutif de l'U. S. T. décide de transmettre cette résolution à la presse, aux fins d'insertion.

XXXI

La « bonne réponse » aux 22 faite par le groupe des tramways de Lyon

Le gros travail de coordination annoncé par Beaujard ne devait pas se limiter aux fonctionnaires, mais s'étendre à tous les syndicats confédérés. Le même numéro du 19 *novembre de l'*Humanité *publiait à côté de l'article de Beaujard une lettre ouverte de la C.E. de la C.G.T.U. aux syndiqués confédérés des tramways de Lyon.*

Ainsi la C. G. T. U. aura poussé les militants communistes qui venaient de prendre la direction de l'important syndicat des tramways de Lyon : 1° A une grève malheureuse; 2° A un essai non moins malheureux de torpillage du mouvement pour l'unité.

Voici leur appel convoquant une « Conférence des minorités révolutionnaires de la C. G. T. » à tenir à Paris le 28 *décembre. Gitton, prophète fameux, en présentant cet appel dans l'*Humanité *du* 11 *décembre, annonçait que cette Conférence serait « une bonne réponse au pacte anticommuniste des* 22 *».*

Harcelé par la crise, assailli de difficultés, le capitalisme développe son attaque contre les conditions de vie de la classe ouvrière.

Il perfectionne ses méthodes esclavagistes d'exploitation (attaque contre les salaires, surmenage, mouchardage, répression à l'intérieur des entreprises).

Il veut faire payer les frais de sa crise aux travailleurs. Avec le chômage, les bas salaires, la vie chère, la misère s'installe dans les foyers ouvriers.

Plus menaçante que jamais, la guerre impérialiste montre son visage grimaçant. Les contre-révolutionnaires déchaînés activent leurs préparatifs guerriers contre l'Union Soviétique.

Pour réaliser sa politique de réaction et de guerre, la bourgeoisie renforce sa dictature. Elle développe ses organisations fascistes.

Elle veut imposer sa domination par la trique et le bâillon.

Jamais la nécessité d'une action vigoureuse de l'ensemble du prolétariat ne s'était fait sentir avec autant de force.

⁂

Au cours des mois écoulés, de nombreux ouvriers confédérés, rompant avec la politique de collaboration, sont entrés dans la lutte de classes, ont fait la grève pour leurs revendications. Ils ont ainsi rejoint dans l'action leurs frères de la C.G.T.U. et les centaines de milliers de non syndiqués qui se sont dressés contre le patronat.

Mais la lutte devient dure. Le capitalisme mobilise toutes ses forces pour briser l'effort de la classe ouvrière. Les millions d'ouvriers qui s'apprêtent à lutter sentent la nécessité de réaliser leur unité de classe. C'est un désir légitime.

Pour mener les grandes batailles prochaines, il faut cimenter un large front commun de tous les travailleurs, employer résolument la seule méthode possible pour briser l'arrogance patronale et arracher nos revendications : *la lutte sans merci contre l'ennemi capitaliste.*

La collaboration, l'intérêt général ne sont que des formules sous le couvert desquelles se consomme la trahison du prolétariat dans l'intérêt de la bourgeoisie.

⁂

C'est en s'inspirant de ces formules que dans toutes les grèves et, en particulier dans la grande grève du Nord, les chefs réformistes brisent le front de lutte de la classe ouvrière et la mènent à la défaite.

Cette politique de liquidation des grèves est le complément à la politique de collaboration au sein des organisations économiques de la bourgeoisie (Conseil national économique, Bureau international du travail, etc...) où s'élaborent les plans d'esclavage et de misère pour le prolétariat.

Elle va de pair avec la participation à la préparation à la guerre impérialiste que ne peut masquer la démagogie pacifiste, à laquelle se livrent les chefs de la C.G.T.; aujourd'hui, pacifistes en paroles, demain pour défendre la patrie capitaliste menacée, ils inviteront les ouvriers au massacre.

C'est aussi dans le même esprit de collaboration au

sauvetage du capitalisme que se mènent les pires campagnes de calomnies et d'injures contre la Russie soviétique à l'heure où tous les suppôts de la contre-révolution préparent l'agression armée.

Sous le couvert de l'indépendance du syndicalisme, les dirigeants de la C.G.T. participent à la croisade anti-communiste, mais ils sont liés avec les partis bourgeois et en particulier avec le Parti socialiste et le Parti radical

La nouvelle croisade pour « l'unité syndicale » entreprise par le scissionniste de 1921, Dumoulin, et ceux qui préparent la scission dans la C.G.T.U. comme Rambaud, Engler, Chambelland, loin de représenter un effort pour l'unité de classe des travailleurs, est une manœuvre pour s'opposer à cette unité.

⁂

De tous côtés, la bourgeoisie aidée de ses agents fascistes et chefs réformistes, multiplie les manœuvres pour empêcher la jonction des forces ouvrières dressées contre elle.

Il faut briser ces manœuvres. Le groupe d'éducation du Syndicat confédéré des tramways de Lyon qui, pendant plusieurs années, a lutté au sein de l'organisation pour en chasser la direction réformiste, qui a imprimé à ce syndicat une orientation de classe très nette et a gagné l'immense majorité des adhérents, estime indispensable de convoquer une conférence des minorités révolutionnaires des Syndicats de la C.G.T.

En posant devant les syndiqués de la C. G. T. le problème de l'unité de front dans les entreprises sur la base des principes de la lutte de classes et de l'action révolutionnaire, il a le sentiment de répondre aux vœux de dizaines de milliers de syndiqués confédérés et de millions d'ouvriers non syndiqués.

L'expérience de notre groupe est pleine de précieux enseignements.

C'est en pleine clarté contre les chefs félons, contre les briseurs de grève, pour l'action en collaboration étroite avec les organisations révolutionnaires du prolétariat, en particulier les syndicats unitaires, que nous avons redressé notre organisation et gagné la majorité.

C'est par la création dans chaque syndicat confédéré d'un groupe d'opposition révolutionnaire collaborant étroitement avec le syndicat unitaire correspondant pour la préparation et la direction des luttes ouvrières que nous pouvons lutter efficacement pour l'unité syndicale, la vraie, et battre tous les ennemis de la classe ouvrière.

⁂

Après avoir mené à bien la tâche dans notre organisation, nous voulons coopérer à éclaircir nos camarades confédérés dupés, ignoblement trahis par leurs chefs, comme nous l'avons été nous-mêmes pendant longtemps.

C'est pour cela que nous les invitons à la Conférence à *Paris, à la Famille Nouvelle, 49, rue de Bretagne* (3e), *le 28 décembre, à 10 heures du matin.*

Notre programme est celui des millions d'ouvriers qu'écrase le capitalisme.

Contre la misère, contre le fascisme, contre la guerre.

Notre méthode, c'est celle qui, maintes fois, a fait reculer la bourgeoisie, celle qui a conduit nos frères russes à la victoire. La lutte implacable de toute la classe ouvrière contre toute la bourgeoisie, y compris ses agents, les réformistes et socialistes.

Pour le groupe d'éducation et d'action du syndicat des tramways de Lyon : Albert BRET; Emile BOYET, secrétaire du groupe; Charles THIÉVON, secrétaire général du Syndicat confédéré des tramways de Lyon.

FAITS & DOCUMENTS

LES FAITS DU MOIS

LUNDI 1er DÉCEMBRE. — Bruits de démission du cabinet Tardieu.

MARDI 2. — Béron et Doriot annoncent à la tribune de la Chambre que Cachin interpellera sur les révélations produites au procès du parti industriel, relativement à l'intervention militaire en Russie.

JEUDI 4. — Le Sénat renverse le ministère Tardieu.

Angleterre. — La conférence des mineurs se prononce contre la grève par 230.000 voix contre 209.000.

VENDREDI 5. — Poincaré se récusant, Barthou est appelé pour tenter de former le nouveau ministère.

— La Commission municipale des transports décide de résilier son contrat avec la S.T.C.R.P.

Russie — Krylenko réclame la peine de mort pour les huit inculpés du « Parti industriel ».

SAMEDI 6. — Manifeste de sir Mosley et de dix-sept autres députés travaillistes sur les moyens de remédier au chômage.

Russie. — Cinq des associés du « Parti Industriel » sont condamnés à mort et trois à dix ans de prison.

DIMANCHE 7. — Echec de la combinaison Barthou.

— Les ouvriers du textile de Lille votent le principe de la grève.

— L'ancien président du Conseil de Géorgie Ramichvili est tué place d'Italie.

LUNDI 8. — Laval tente, à son tour, de former le ministère.

Russie. — Les cinq condamnés à mort sont graciés.

MARDI 9. — La Commission d'enquête publie le dossier de la Snia Viscosa.

MERCREDI 10. — Echec de la combinaison Laval.

JEUDI 11. — Doumergue appelle le sénateur radical Steeg.

— Raoul Péret comparaît devant la Commission d'enquête.

— Mort de Louis Doizié.

VENDREDI 12. — Steeg réussit à constituer un cabinet.

Espagne. — Révolte militaire à Jaca. Grève générale à Saragosse. Etat de siège proclamé.

DIMANCHE 14. — *Espagne.* — Les capitaines Galan et Garcia Fernandez, chefs de la révolte de Jaca, sont fusillés.

LUNDI 15. — Poincaré gravement malade.

Espagne. — Révolte au camp d'aviation des Quatre-Vents; ses chefs, Franco et le général Dellano, devant l'échec, se réfugient au Portugal.

MARDI 16. — Grève des tramways à Lyon.

Espagne. — Le gouvernement rappelle du Maroc des contingents importants. — Grève générale à Barcelone.

MERCREDI 17. — Grave accident dans une usine de carbure de calcium près de Saint-Gaudens; trois morts.

— Au Conseil général de la Seine, le contrat de la S.T.C.R.P. est dénoncé à l'unanimité.

JEUDI 18. — Le cabinet Steeg obtient 7 voix de majorité à la Chambre.

— Les grévistes des tramways de Lyon décident la reprise du travail.

VENDREDI 19. — Les Chambres sont envoyées en vacances jusqu'au 13 janvier.

Russie. — Molotov remplace Rykov à la présidence du Conseil des commissaires du peuple.

SAMEDI 20. — *Angleterre.* — Nouveau bill des trade-unions rapportant l'interdiction de la grève générale.

Russie. — Tomsky, Dogadov et Ossinski sont relevés de leurs fonctions de vice-présidents du Conseil de l'économie nationale.

DIMANCHE 21. — Le député socialiste Cadot est élu sénateur du Pas-de-Calais.

Espagne. — Arrestation de Caballero et Fernando de Los Rios.

LUNDI 22. — Steeg complète son cabinet et remplace le directeur de la Sûreté générale.

JEUDI 25. — *Russie.* — Réorganisation du Conseil du Travail et de la Défense, d'où sont exclus les opposants.

VENDREDI 26. — Le bureau de la C.G.T.U. convoque tous les cheminots à la réunion en faveur de l'unité organisée pour dimanche à Clichy par le Syndicat de Paris Rive-Droite.

SAMEDI 27. — *Turquie.* — Le gouvernement aurait fait procéder à un millier d'arrestations.

DIMANCHE 28. — Meeting pour l'unité à Clichy; discours de Dumoulin.

— Conférence de « l'opposition révolutionnaire », rue de Bretagne.

LUNDI 29. — Chiappe obtient du Conseil municipal un renfort de 900 flics.

MARDI 30. — *Angleterre.* — Les mineurs du Pays de Galles repoussent les conditions patronales.

Le « dossier normal » de Tardieu

Dans la *Vie socialiste* du 13 décembre, Renaudel a très utilement rapproché les déclarations faites par Tardieu pour sauver son Garde des Sceaux, des découvertes faites par la Commission d'enquête dans le même dossier proclamé normal par Tardieu en personne :

Relisons ensemble, voulez-vous?

M. le Président du Conseil. — *Puisqu'on m'a demandé de donner mon opinion, non seulement comme homme, mais en raison de ma fonction, je la donne.*

Je dis que dans ce dossier, rien n'apparaît anormal.

Pierre Renaudel. — *Et la suite?...*

Le Président du Conseil. — *... J'y viens, rassurez-vous. La suite se passe plusieurs mois après...*

Et passant, en effet, à la suite, c'est-à-dire au rôle d'avocat-conseil de M. Raoul Péret, ancien ministre des Finances, ministre de la Justice, M. André Tardieu continue, montrant du geste son dossier qu'il a « lu attentivement, mon cher Daladier ».

— *J'y ai consacré cinq ou six heures, sans une gaieté particulière, vous le pensez bien* (l'Officiel *enregistre des « sourires »); si, dis-je, dans ce dossier que j'ai étudié, je n'ai trouvé, à tort ou à raison, rien d'anormal, alors, pour ce qui concerne la suite, vous m'accorderez que je suis logique en ne tenant plus compte de la première partie.*

Ed. Daladier. — *D'accord.*

Le Président du Conseil. — *Et donc, voyons la suite et voyons-là en elle-même.*

La question est aussi très simple.

Dix-huit mois plus tard, un député, avocat à la Cour d'appel, est sollicité, comme peuvent l'être les 122 députés qui sont avocats, par un client de lui donner des consultations...

Arrêtons-nous ici, voulez-vous, pour cette séance du 21 novembre, dans laquelle M. André Tardieu trouvait aussi toute normale l'activité de son Garde des Sceaux à la Banque Oustric.

Mais donnons encore un coup d'œil sur la séance du 28 novembre.

M. Fabry interpellait sur la démission de MM. Falcoz et Eugène Lautier, et c'est à M. Daladier que répondait le Président du Conseil :

Nous avons, en conséquence, demandé au Parquet général de se mettre en mesure de vérifier si, en réalité, des membres du gouvernement se trouvaient, à quelque degré que ce fût, en relation avec les inculpés qui sont devant la justice.

A la suite de cette enquête, nous avons su hier que deux sous-secrétaires d'Etat se trouvaient, s'étaient trouvés, avec la maison de banque dont il s'agit, en relations qui paraissent, je le dis tout de suite, être des relations normales de client à banque, et sur lesquelles tous deux se déclarent à même de s'expliquer complètement, fermement, et de façon décisive, devant la Commission d'enquête.

Cela suffit. Voyons maintenant les faits. M. Raoul Péret, suivant le dossier remis par M. André Tardieu, a signé la cotation de la « Snia Viscosa », le 23 juin 1926.

Les documents sont, à l'heure actuelle, publiés. Ils établissent par une lecture — même qui ne serait pas « attentive », comme le fut celle de M. André Tardieu — que la signature fut donnée après un avis favorable de M. René Besnard, l'ambassadeur à Rome, mais après les réserves de l'attaché commercial Bonnefon-Craponne, après les réserves de M. Serruys et de M. Seydoux, après l'opposition de M. Moret, directeur des fonds, opposition ouverte d'abord, et ensuite discrètement voilée devant la volonté évidente du ministre, et sur les pressions « impatientes » de M. Gaston Vidal.

C'est là ce que M. Tardieu, lecteur attentif, appelle en son nom personnel et *au nom de sa fonction* un dossier normal!

Et maintenant, comme lui, passons à la suite. La suite, non pas *dix-huit* mois après, mais si je compte bien SIX seulement, qui furent remplis pour M. Péret, par sa Présidence de la Chambre.

Je lis :

COMPTE RAOUL PÉRET. R. P. A LA BANQUE OUSTRIC
(établi par les experts)

1927	2 *avril*	1er *vers. trimest.*	18.750 fr.
—	6 *juillet*	*id.*	18.750 »
—	8 *décembre*	*id.*	18.750 »
1928	21 *avril*	*ensemble*	75.000 »
—	4 *septembre*		
—	10 *novembre*		
1929	25 *janvier*		75.000 »
—	7 *juin*		
—	12 *juillet*		
—	14 *novembre*		
1930	27 *janvier*		75.000 »
—	8 *mai*		
—	4 *octobre*		
—	31 *octobre*		
		Total....	281.250 fr.

A l'heure où j'écris, je ne suis pas sûr qu'il n'y en ait d'autres, ou plutôt je sais qu'il y en a d'autres.

Maintenant il faut être juste.

M. R. P. — puisqu'on le désignait ainsi — aurait remboursé les émargements de 1930. C'est le *Matin* du mercredi 10 décembre qui nous le fait savoir par une déclaration de M. Raoul Péret lui-même.

Mais quand?

Lundi huit décembre 1930. *Il y a trois jours.*

Je ne puis entrer ici dans des détails plus amples et je laisse à chacun le soin de conclure.

Mais, n'est-ce pas qu'il n'y a rien là que de normal!

⁂

Le complot espagnol du 15 décembre

Dans une lettre de Madrid, Léon Rollin, envoyé spécial du *Temps*, a tracé le tableau suivant de la tentative de mouvement qui s'est produite en Espagne vers la mi-décembre :

Il importe de préciser le caractère de la tentative révolutionnaire.

Il n'y a pas lieu de retenir ce qu'on a dit d'une intervention de Moscou. Toutes les causes du mouvement sont en Espagne et il en est de même pour ses dirigeants. Les propagandistes de la révolution sociale sont, ici, les anarcho-syndicalistes de la Confédération nationale du travail, affiliée à l'Association internationale des travailleurs de Berlin, et il n'y a aucun indice qu'ils aient pris part à l'organisation du complot.

Le Comité révolutionnaire était composé des républicains MM. Alcala Zamora, Miguel Maura, Lerroux, Alvaro de Albornoz, Mercelino Domingo, Casares et Martinez Barrios, des socialistes MM. Largo Caballero, Indalecio Prieto et de los Rios et de Nicolau d'Holwer, de l'*Accio catalana*. Ce Comité, qui serait devenu le gouvernement provisoire de la république, était présidé par M. Alcala Zamora, ex-ministre et chef de la droite républicaine.

On sait que le Comité s'était préoccupé de fixer des limites à la révolution et d'assurer vigoureusement l'ordre public. La constitution républicaine aurait été élaborée par une Assemblée nationale élue au suffrage universel. Les militaires compromis avaient pris l'engagement de respecter la suprématie du pouvoir civil. L'instruction judiciaire n'ajoutera rien d'essentiel à ces indications.

La préparation du mouvement révolutionnaire a réalisé la coalition des républicains et des socialistes, en lui donnant un programme gouvernemental et une organisation dont on a pu apprécier l'importance. Si on marque sur une carte d'Espagne les villes, bourgades et villages où se produisirent, le 15 décembre, des grèves et des manifestations républicaines, on a l'impression d'un soulèvement général; ce fait est révélateur d'un état d'esprit qui oblige à rectifier l'idée — devenue un lieu commun — qu'on se faisait de l'opinion publique en Espagne. Il y a une opinion agissante et disciplinée dont il faudra tenir compte dorénavant. Il y a une possibilité révolutionnaire qui va devenir un facteur de la politique espagnole.

On constate un autre fait : l'avortement du complot n'a pas démoralisé les républicains. On sait que les chefs du mouvement plaideront coupables. Les prisons sont devenues des foyers de propagande; le spectacle qu'offre celle de Madrid aux heures des visites des détenus est des plus curieux, on y voit une foule où toutes les classes de la société, y compris le clergé, sont représentées. La liquidation judiciaire du mouvement révolutionnaire ne sera qu'un épisode de la lutte qui vient d'être engagée et c'est en prévision des batailles de demain que le regroupement des forces politiques va se faire.

⁂

Le procès Ramzine L'opinion française n'a pas été gâtée en fait d'informations sur le procès des saboteurs de l'économie russe. Le bourrage de crânes et l'information sont deux choses différentes. Aussi n'est-il pas sans intérêt de reproduire l'article publié par l'*Information* du 17 décembre et qui a tout l'air d'une correspondance envoyée de Moscou :

Pendant deux semaines, des affluences prolétariennes chaque jour renouvelées ont pu voir de près les « ennemis de classe » accusés des pires forfaits : sabotage, conspiration, organisation d'un parti illégal, tractations avec les émigrés et les agents de l'étranger, préparation d'une intervention contre l'U.R.S.S., sous l'égide de « milieux dirigeants » français, etc. Chaque jour se sont répétées ces séances peu banales au cours desquelles des personnages s'accusaient eux-mêmes. Car le fait le plus frappant de ce procès est l'absence de tout document. Pas la moindre preuve écrite; par contre, la plus étonnante profusion de déclarations verbales fournies par ceux-là mêmes qui devaient être terrassés par elles.

L'auditoire a pu se repaître du spectacle toujours délectable du chat jouant avec la souris. Le procureur Krylenko — grand sportif et explorateur à ses heures — n'a-t-il pas fait partie l'an dernier de l'expédition qui escalada les glaciers du Pamir? — a belle figure de chasseur d'hommes. Trapu, botté, il représente la force insidieuse. Souvent sarcastique, il sait aussi, d'un air innocent, poser aux accusés des questions doucereuses. Ceux-ci y ont répondu avec une précision professorale, se chargeant les uns les autres avec empressement. Seul, le vieux Fédotov, ancien membre influent du parti cadet et gros spécialiste du textile, s'est permis parfois une réplique où reparaissait l'accent de dignité.

Les témoins — qui étaient tous des techniciens également emprisonnés — ont rivalisé de zèle avec les accusés. Ce fut Ossadtch, le professeur chenu, qui acheva sa déclaration en demandant publiquement pardon de ses fautes. Ce fut le professeur Yourovski, qui révéla les relations d'une autre organisation illégale, le « parti paysan », avec le « parti industriel » de Ramzine. Ce furent enfin des ingénieurs énumérant les faits de sabotage les plus extraordinaires : les proportions grandioses de la fameuse usine textile géante d'Ivanovo-Voznessensk, que l'on montre aux touristes officiels — sabotage par immobilisation de fonds dans la construction de murs d'une hauteur inutile; d'assèchement des marais de la Blanche-Russie, sabotage et trahison devant faciliter l'invasion étrangère. On se demande comment ce quarteron d'ingénieurs a pu pendant des années se permettre ces mystifications homériques, et comment leur entourage a pu n'être composé que de sous-fifres qui n'y comprenaient goutte.

Quels mobiles ont pu dicter aux accusés leur attitude? Les mystères de l'instruction écrite et secrète? L'espoir de se disculper en incriminant la France? Les subtilités d'une âme qui permet d'être également sincère en des poses différentes? L'attrait de la confession publique déjà chère aux héros de Dostoïevsky? Secret insondable.

Si l'espérance d'une condescendance particulière les a guidés, leurs calculs n'étaient pas dépourvus de fondement. Après la lecture du jugement qui reproduisait tous les éléments de l'accusation et du réquisitoire, le président Vychinsky a annoncé que les accusés Sitnine, Otchkine et Kouprianov s'en tiraient avec dix ans de prison, ce qui ne fut pas sans causer un léger bruissement dans la salle, pendant que les cinq accusés principaux Ramzine, Kalinnikov, Laritcher, Tcharnovsky et Fedotov, étaient condamnés à mort, ce qui fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements. Mais deux jours plus tard, le Comité Central exécutif de l'U. R. S. S. tenait compte de l'aide apportée à la justice soviétique par les aveux des inculpés, commuait la peine de mort en dix ans de prison et ramenait de dix à huit ans le délai d'incarcération des trois accusés à l'égard desquels le tribunal suprême avait déjà fait preuve d'indulgence.

Quelles peuvent être les conséquences de ce jugement ?

Ces violentes diatribes contre la France convaincront difficilement l'étranger que les « milieux dirigeants » français s'apprêtaient à reprendre, en 1930, la marche de Napoléon sur Moscou, et à envahir l'Ukraine et le Kouban à l'aide de troupes de cosaques émigrés. A l'intérieur, il n'en est pas de même. Le sabotage des ingénieurs va devenir un argument commode pour expliquer l'insuffisance de produits de première nécessité, ainsi que quelques révisions du plan de cinq ans qui s'imposent, comme l'interruption de certaines constructions afin d'en pousser d'autres. Mais il y a plus.

Si les informations sensationnelles répandues depuis quelque temps hors de Russie — émeutes, trains criblés de balles, assauts du Kremlin — sont du domaine des contes fantastiques, il n'en est pas moins vrai que certains remous se sont produits au sein des organes suprêmes du Parti. Ils sont attestés par les nombreux changements de personnel administratif auxquels Staline a procédé depuis son retour de vacances, par l'ambiguïté de la soumission de Boukharine dont le Comité central communiste a dû se déclarer satisfait, par la condamnation des tendances du groupe Syrtsov-Lominadzé. Certes, Staline a triomphé des intrigues dirigées contre lui, mais il y a des victoires à la Pyrrhus. Le procès Ramzine apporte au vainqueur un réconfort indéniable. En établissant l'existence d'une chaîne interrompue partant de l'opposition de droite, passant par les mencheviks du groupe Soukhanov-Groman, les conspirateurs du « parti paysan » et du « parti industriel », et aboutissant aux émigrés et à l'Etat-major français, le procès montre à quelles promiscuités infamantes risquent d'aboutir ceux qui s'écartent de la ligne générale du Parti. En visant Ramzine, le rusé Géorgien a fait coup double.

⁂

Le vrai rôle de la Banque des Règlements internationaux Nous avons souvent indiqué que le règlement des réparations n'avait été que le prétexte saisi par la finance américaine pour la constitution, sous le nom de Banque des Règlements internationaux (B.R.I.), d'un véritable trust international du crédit et de la monnaie.

L'aveu en est maintenant fait par le président de la B.R.I., Mac-Garrah, lui-même. Voici, en effet, comment celui-ci a discouru, le mois dernier, à l'Académie des Sciences politiques de New-York :

... Cette activité de la Banque, relative aux paiements de la dette allemande, était regardée comme sa principale fonction. En réalité, bien que cette fonction ait été, à l'origine, le motif de sa création, elle ne représente déjà plus que la moindre partie de son activité. L'administration de ces versements mensuels est une opération toute simple pouvant être effectuée par n'importe quelle Société fiduciaire. En conséquence, presque toute l'attention et toute l'énergie de la Banque sont vouées à d'autres champs d'activité. Les fonds destinés aux réparations représentent, dans notre dernier bilan, moins de 20 % de notre actif global. C'est une erreur de croire que notre institution est là simplement pour administrer les paiements allemands et les dettes dites inter-alliées.

La politique de la présence et la Charte d'Amiens

Dans un article du *Cri du Peuple* (17 déc.), G. Dumoulin a montré comment l'expérience de ces dix dernières années l'avait ramené à la Charte d'Amiens :

Pour ma part, l'expérience de ces dix années me ramène à la Charte d'Amiens. Cette expérience m'a convaincu que le syndicalisme, la pratique de la lutte des classes et la garantie de l'unité syndicale ne peuvent avoir d'autre base.

J'ai remarqué autant que quiconque et peut-être plus que d'autres, la nouvelle tournure des événements, les aspects nouveaux du capitalisme, les phénomènes sociaux issus de la guerre et les questions économiques et politiques posées par l'après-guerre. J'ai si peu nié l'existence d'un Etat en connexion avec le problème politique rattaché lui-même aux questions parlementaires et gouvernementales que, à un moment donné, j'avais estimé que le mouvement syndical pouvait déterminer lui-même, vis-à-vis de l'Etat, son action politique et parlementaire sans se lier à aucun autre parti politique et en devenant parti travailliste.

La Charte d'Amiens ne nous avait donc pas aveuglé au point de nous empêcher de voir qu'il y a un problème de l'Etat lié aux affaires du parlement et du gouvernement. Nous n'avons pas été non plus inattentif vis-à-vis des faits établis par la syndicalisation des fonctionnaires en ce qui concerne les transformations administratives. Rien de tout cela ne nous a échappé, pas plus, du reste, que les questions relatives à la syndicalisation des divers corps enseignants, des techniciens et ingénieurs et des travailleurs dits intellectuels.

Mais nous avons abandonné tous nos projets de parti travailliste ou de liaison avec un parti politique. La méthode anglaise, aussi bien que la méthode belge, nous sont apparues aussi impraticables l'une que l'autre en France. Si nous avons penché un moment vers le travaillisme, c'est parce que cela nous paraissait plus clair, plus franc, plus honnête que les liaisons sournoises avec les fractions de parti politique; que les fréquentations souterraines en vue de s'attribuer personnellement un portefeuille ministériel ou des missions gouvernementales dans les hauts pâturages internationaux.

Donc, nous ne nous sommes pas vitrifiés dans la Charte d'Amiens et en y revenant nous n'entendons pas la considérer comme un sépulcre millénaire, comme un mur des lamentations destiné à recevoir nos larmes et nos supplications. Seulement, si cette Charte d'Amiens doit recevoir un jour quelques compléments, quelques précisions de forme, quelque texte supplémentaire, marquant plus nettement la position du syndicalisme vis-à-vis de l'Etat, de la politique, du parlement et du gouvernement, ceci ne pourra lui être donné qu'une fois l'unité syndicale reconstituée, par un prolétariat uni dans son organisation économique de classe.

Pour l'heure, la Charte d'Amiens reste, en dépit de tout, la base de reconstruction de l'unité syndicale.

Les deux piliers de force de la Charte sont :

1° L'indépendance nécessaire du syndicalisme;

2° La pratique de la lutte des classes.

Nous voulons construire sur ces deux piliers de force.

Le prolétariat français a donc perdu son indépendance ? Oui, il l'a perdue deux fois. Il l'a perdue avec la C.G.T.; il l'a perdue avec la C.G.T.U. Phénomène paradoxal, il l'a perdue bien davantage que dans les pays où l'on pratique ouvertement la liaison directe avec le parti travailliste ou le parti social-démocrate. Dans ces pays de liaison directe, les syndicats ont la possibilité de contrôler l'emploi que l'on fait de leur force et il leur échoit une part d'activité par suite des résultats acquis par le jeu de la liaison. En France, la pseudo-indépendance implique la perte de l'indépendance sans possibilité de contrôle et sans résultats directs.

La C.G.T. joue sur les mots : elle proclame son indépendance et elle se lie sans contrôle. Car il y a la manière. Celle de l'état-major de la C.G.T. consiste à pratiquer la politique de la présence au Conseil Economique National, à la Société des Nations, aux conférences du Travail de Genève, au Conseil d'administration du Bureau International du Travail, sans mandat direct de la démocratie syndicale. Cette dernière n'est bonne qu'à recevoir les échos lointains de cette politique de la présence par de grands discours périodiques qui ne tolèrent ni objections ni discussions; le contrôle est exclu; la démocratie syndicale est bafouée. A supposer que nous admettions cette politique de la présence, nous la voudrions avec discussion préalable, avec mandat direct, avec contrôle. Sans ces conditions, l'indépendance du mouvement syndical est perdue.

Pratiquée comme elle l'est actuellement, la politique de la présence implique l'abandon de la lutte des classes et fait dire aux hommes de liaison que l'ère des grèves est passée; que le perfectionnement des méthodes de lutte ne permet que le compromis et les accords conventionnels. Ces déductions tirées d'une pratique de collaboration châtrent le syndicalisme et l'incorporent à un monde qui n'est plus le sien. Cette castration donne à la pseudo-indépendance un visage d'eunuque.

⁂

Ponce-Pilate et la grève des tramways lyonnais

Après avoir poussé à la grève les militants des tramways lyonnais, et les avoir assurés de leur soutien, ainsi que de celui de la C.G.T.U., les communistes se lavent élégamment les mains de l'échec de la grève et des 80 à 100 révocations qui ont suivi. L'*Humanité* du 19 décembre a publié ce chef-d'œuvre d'auto-critique :

Quelles sont les causes de l'échec de cette grève conduite par des camarades qui, en majorité, s'étaient déclarés d'accord avec la C.G.T.U. ?

L'erreur, c'est d'avoir cru qu'il suffisait d'une grève de courte durée pour faire céder la Compagnie; l'erreur, c'est de ne pas avoir compris l'importance politique d'une grève de solidarité au moment où un referendum s'était prononcé, à une grosse majorité, pour la grève, afin de faire aboutir le cahier de revendications. Il aurait fallu lier les revendications au cas Moulin, et se préparer à une bataille dure, impitoyable et une action directe, vigoureuse, dès le premier jour.

Les camarades de la direction de l'O. T. L. ne comprirent pas toutes les faiblesses suivantes dans la direction de la grève :

1. L'absence d'action directe; dès le début, la chasse aux jaunes ne fut pas organisée; on laissa les gardes civiques conduire les voitures dans le calme et la dignité.

2. On voulut réaliser le front unique à tout prix avec les réformistes qui refusaient de participer à l'action des piquets de grève; on leur laissa préconiser le calme au lieu de réagir vigoureusement contre les tentatives de briser le mouvement.

3. Comme les directions passées, on alla aux entrevues à la préfecture et à la municipalité; on refusa d'entendre le délégué de la C.G.T.U. et, par contre, Vivier, le délégué des Syndicats confédérés, put se livrer à sa démagogie habituelle.

On peut dire que la direction de la grève fut politiquement entre les mains des réformistes. Les réformistes manœuvrent pour faire retomber l'échec sur la direction syndicale, alors que ce sont eux qui ont apporté leur concours à la Compagnie, en prêchant le calme et la dignité. La faute de la direction est de ne pas les avoir démasqués le premier jour devant les ouvriers; c'est d'avoir cru qu'il suffisait de se croiser les bras pour être victorieux.

⁂

Le boycott du timbre anti-tuberculeux

L'Association Syndicale des Instituteurs du Doubs, section du S. N., a invité, par la résolution suivante, ses adhérents à s'abstenir dans la vente des timbres anti-tuberculeux :

Le Comité administratif de l'A.S., réuni à Besançon, le 27 novembre,

Rappelant les motifs qui ont dicté la conduite du Syndicat l'an dernier :

a) Nous ne devons pas encourager la désinvolture avec laquelle l'Etat se décharge sur les particuliers, du soin de lutter contre la tuberculose, fléau social;

b) Un budget qui supporte allègrement une charge si considérable au titre des crédits militaires, pourrait comporter un supplément pour cette autre « Défense nationale » contre la tuberculose;

c) Les quêtes, collectes..., sont interdites par le règlement scolaire, qui est au-dessus du ministre;

d) L'autorité morale des maîtres ne saurait être monnayée, ni devenir un moyen de pression sur les élèves ou leurs parents;

e) Les élèves des écoles laïques ne doivent pas être contraints de recueillir des fonds qui seront consacrés à des œuvres qui ne sont pas toutes laïques;

Considérant que l'Assemblée générale de l'A.S. (mai 1930) a approuvé les mesures prises l'an dernier;

Engage à nouveau ses adhérents et invite tous les collègues à s'abstenir de la vente — dans leur classe et par leurs élèves — des timbres antituberculeux.

Le Secrétaire: J. MORAND.

⁂

La scission chez les espérantistes ouvriers

Sous le titre « Unité d'abord! » le *Travailleur Espérantiste* de décembre, enregistre et déplore les efforts faits par les communistes pour préparer la scission dans le mouvement espérantiste ouvrier :

Le 7 août, le jour même où se terminait le Xe Congrès de la S.A.T. (Sennacieca Asocio Tutmonda), le Comité Central de l'Union Espérantiste des Républiques Soviétiques (S.E.U.) tenait, à Moscou, une réunion à laquelle assistaient deux membres de l'Association Espérantiste Ouvrière Allemande (G.L.E.A.). Le Comité de S.E.U., après avoir pris connaissance du vote de confiance envers la Direction de S.A.T., émis par deux tiers des congressistes et transmis télégraphiquement, décidait une série de mesures qui créent un état de scission de fait. Citons : la constitution d'une Société par actions pour l'édition de livres et journaux « révolutionnaires » en esperanto; l'édition d'un périodique concurrent à « Sennaciulo », organe officiel de S.A.T.; l'organisation en 1931, à Moscou, d'un Congrès des espérantistes « révolutionnaires » pour former une nouvelle organisation « révolutionnaire ».

Les décisions prises sont déjà en voie d'exécution. Dans le courant d'octobre, paraissait le premier numéro du journal annoncé et, récemment, une circulaire a été envoyée, faisant appel aux fonds pour la constitution de la Société d'édition. Ces faits sont, de la part de S.E.U., et, semble-t-il, de G.L.E.A., une violation de la convention de Göteborg, qu'elles ont pourtant signée et qu'elles considèrent maintenant comme un vulgaire chiffon de papier.

Voici donc la situation actuelle de la crise, qui, depuis deux ans, allait en s'amplifiant. Nous ne pouvons en faire l'historique ici; ce n'est pas l'endroit et le cadre du Bulletin n'y suffirait pas. Que nos camarades ne se laissent pas influencer par des informations tendancieuses. Pour se documenter objectivement, nous leur recommandons une lecture attentive du *Protokolaro de la X-a Kongreso de SAT*. Ils y trouveront les deux sons de cloche : les critiques de l'opposition et les réfutations de la Direction.

Par cette lecture, ils pourront constater que la bonne harmonie ne serait pas troublée aujourd'hui, si, dans le rejet du projet de programme au Congrès de Göteborg, en 1928, une poignée de camarades qu'aveugle l'esprit de parti n'avait systématiquement saisi toutes les occasions pour amplifier et déformer les incidents les plus futiles, les divergences d'idées inévitables dans une organisation d'unité où coexistent plusieurs tendances, et justifier ainsi leur opposition.

Avec nous, nos lecteurs constateront que les critiques et les attaques contre la Direction de S.A.T. ne viennent que d'un seul côté; elles constituent donc l'offensive d'une tendance. Toutes les manœuvres actuelles tendent simplement à faire de S.A.T. la filiale d'un parti, bien que l'on se garde de proclamer franchement ce but, pour surprendre la bonne foi des camarades peu au courant de la vie de l'Association.

Quelle que soit notre sympathie pour la tendance en cause, nous devons dénoncer publiquement cette manœuvre, parce qu'elle crée, selon nous, un danger pour l'existence même du mouvement espérantiste prolétarien.

Les camarades peuvent avoir des opinions divergentes sur les responsabilités de la situation actuelle dans S.A.T. Nous leur rappelons que la Fédération est complètement indépendante; en conséquence, ils doivent éviter d'introduire dans nos groupes des discussions qui ne concernent que les membres de S.A.T.

L'unité de la F.E.O. (Fédération Ouvrière Espérantiste) doit être sauvegardée quoi qu'il arrive. Nos militants n'ignorent pas les immenses difficultés que rencontre notre recrutement; souvent, malgré leur dévouement, les résultats des cours sont médiocres — pour ne pas dire plus — même dans les grandes villes. Qu'adviendrait-il si une scission se produisait ? Ce serait, généralement, la destruction même de notre mouvement; la disparition, au cours de ces années dernières, de quelques groupes, à la suite de querelles de tendances, le prouve pleinement.

⁂

La paix sociale par les « œuvres » patronales

Quand nous dénonçons les « œuvres » patronales comme un moyen employé par le patronat dans le seul but d'assujettir davantage les travailleurs, on pense peut-être que nous exagérons.

Les capitalistes cependant ne se gênent pas pour l'annoncer publiquement, telle la Cie des mines d'Ostricourt, l'un des grands charbonnages du Pas-de-Calais, dont le rapport du Conseil d'administration a la dernière Assemblée générale des actionnaires s'exprime ainsi :

Nos diverses œuvres d'enseignement et d'entr'aide, nos services médicaux, les sociétés de secours mutuels et de prêts que nous avons fondées se développent d'année en année; d'autre part, les nombreuses initiatives prises par notre personnel dirigeant en vue d'accroître le bien-être moral de nos travailleurs — telles que la création de cercles sportifs et philharmoniques, organisation de fêtes, de conférences, etc... — ont reçu de la part de nos ouvriers français et polonais, l'accueil le plus empressé. Ces résultats encourageants constituent à nos yeux un gage précieux de paix sociale et vous nous approuverez certainement d'augmenter progressivement le budget que nous y consacrons.

Nous avons reçu :

Henry Rollin : *La Révolution Russe*, tome Ier : *Les Soviets;* tome II : *Le Parti bolcheviste* (Delagrave).

Chpilevski : *Copains!* (Les Revues).

Pierre Hubermont : *Treize hommes dans la mine*, 13 fr. 50 (Valois).

J. Staline : *Discours sur le Plan quinquennal*. Préface de G. Valois, 15 fr. (Valois).

Fr. Engels : *L'origine de la Famille, de la Propriété privée et de l'Etat*. Trad. par Bracke (Costes).

Hermynia zur Mühlen : *Le Rosier*. Préface de Barbusse, 12 fr. (Les Revues).

Max Beer : *Histoire générale du Socialisme et des Luttes sociales*. Tome III : *Les Temps modernes* (du *XIVe au XVIIIe siècle*), 12 fr. (Les Revues).

Egon Erwin Kisch : *Paradis américains* (Les Revues).

Léon Trotsky : *L'Internationale Communiste après Lénine*. 20 fr. (Rieder).

V. I. Lénine : *La maladie infantile du communisme*, 12 fr. (Editions Sociales Internationales).

SOUSCRIPTIONS DU MOIS

Archambaud (Seine), 5 fr.; *Labonne* (Paris-6e), 10 fr.; *Marchetti* (Seine-Inférieure), 5 fr.; *Ménard* (Paris-5e), 5 fr.; *Bourgeois* (Aisne), 5 fr.; *Le Barh* (Morbihan), 5 fr.; *Ducret* (Doubs), 5 fr.; *Morel* (Haute-Savoie), 5 fr.; *Allot* (Finistère), 5 fr.; *Jean Vidal* (P.-de-D.), 10 fr.; *Jean Beucher* (Eure), 5 fr.; *A. et M. Richard* (Landes), 10 fr.; *Marcel Martinet*, 10 fr.; *Bourillon* (Loire), 25 fr.

Total du mois : 110 fr.

Le Gérant : M. CHAMBELLAND
Impr. LABOR, 8, Bd de Vaugirard, Paris-XVe.

Téléphone
Combat 08-02
R. C. 235.494 B

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 96, QUAI DE JEMMAPES, PARIS (10e)

Chèque postal
PARIS
N° 43-08

Souhaitez-vous au mouvement ouvrier une librairie indépendante?
Pensez-vous qu'un militant ou une tendance qui a quelque chose à dire puisse le faire sans être brimé par un « appareil »?
Alors notre effort vous intéresse et vous devez le soutenir, car durant nos treize années d'existence nous avons aidé, dès leur origine, les mouvements

CONTRE LA GUERRE
POUR LA REVOLUTION RUSSE
CONTRE L'ETOUFFEMENT DE LA DEMOCRATIE OUVRIERE

TOUJOURS AVEC LE COURANT PROFOND DU MOUVEMENT OUVRIER

Pour que « L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SOIT L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MEMES ».

Chaque crise justifiait notre existence, mais, en même temps, mettait notre vie en péril.
Nous avons tenu, pourtant, treize ans.
Treize ans avec ce même but : aider la classe ouvrière à se trouver, à se connaître, à préparer son avènement.
Aidez-nous. Faites connaître notre effort.
Toute notre activité passée, toute notre force présente sont dans notre stock. Aidez-nous à le répandre.

DIFFUSEZ NOS COLIS PROPAGANDE

Voici celui de janvier sur « les disparus du prolétariat » :

(1-1-1880) **Auguste BLANQUI**, par Dommanget....	3.25
(9-1-1905) **Louise MICHEL**, par Irma Boyer.....	1.00
(15-1-1919) **Rosa LUXEMBOURG.** — Lettres de la prison	2.50
Karl LIEBKNECHT. — Lettres du front et de la geôle.....	6.00
(16-1-1865) **P. P. PROUDHON**, par C. Bouglé.....	12.00
(21-1-1924) **LENINE**, par Trotsky	12.00
La Maladie infantile du communisme (réimpression), par Lénine	12.00
Réponse à Lénine sur la Maladie infantile du communisme, par H. Gorter	4.00
Valeur	52.75

Prix spécial : **40 fr.** franco.

Nos éditions pour paraître en janvier :

Un Livre Noir

Diplomatie d'avant-guerre et de guerre, d'après les documents des Archives russes

1910 - 1917

TOME III

Livre II, 204 pages	15 fr.
— III, 240 —	18 fr.
— IV, 200 —	15 fr.

Rappel :

Livre I, 160 pages	12 fr.
Tome II, 616 pages	40 fr.
L'ouvrage complet (Tome I rare).....	140 fr.

... et n'oubliez pas que nous procurons tous ouvrages.

Téléphone
Combat 08-02
R. C. [illegible] B

Chèque postal
PARIS
N° 43-08

Dernières Nouveautés

LITTERATURE

[illegible]ré BILLY : **Les Ecrivains de combat** (Œuvres représentatives) ..... 12 fr.
[illegible]s ROMAINS : **Pièces en un acte** (N. R. F.) ..... 12 fr.
[illegible]ène DABIT : **Petit-Louis** (N. R. F.) ..... 15 fr.
[illegible]rles VILDRAC : **La Brouille** (Emile Paul) ..... 12 fr.
[illegible]ttres de Diderot à Sophie Volland, 3 vol. (N. R. F.) ..... 135 fr.
[illegible]nrik IBSEN : **Œuvres complètes.** Tome II : Œuvres de Grimstad (1847-1850) .... 40 fr.
[illegible]rée VIOLLIS : **L'Inde contre les Anglais** (Portiques) (Plon) ..... 12 fr.
[illegible]mynia zur MUHLEN : **Le Rosier** (Les Revues) ..... 12 fr.
[illegible]LECACHE : **Séverine** (N. R. F.) ..... 15 fr.
[illegible]ules VALLES : **Souvenirs d'un étudiant pauvre** (N. R. F.) ..... 15 fr.
[illegible] BLUM : **Stendhal et le beylisme** (Albin-Michel) ..... 15 fr.
[illegible] **qu'ils ont vu,** Album du front (Flammarion) ..... 30 fr.

QUESTIONS SOCIALES

[illegible]n TROTSKY : **L'Internationale communiste après Lénine** (Rieder) ..... 20 fr.
[illegible]RHYSS WILLIAMS : **La Terre russe** (Trad. de l'anglais par P. Vaillant-Couturier (N. R. F.) ..... 15 fr.
[illegible]NINE : **La maladie infantile du communisme** (Editions sociales) ..... 12 fr.
[illegible]NGELS : **L'origine de la Famille, de la Propriété privée et de l'Etat.** Trad. Bracke (Costes) ..... 12 fr.
[illegible]x BEER : **Histoire du Socialisme.** Tome III. **Les Temps modernes** (Du XIVe au XVIIIe s.) (Les Revues) ..... 12 fr.
[illegible]ri ROLLIN : **La Révolution russe.** Tome I. **Les Soviets** (Delagrave) .....
[illegible]ri ROLLIN : **La Révolution russe,** Tome II. **Le Parti bolcheviste** (Delagrave) ..
[illegible] SIEGFRIED : **Tableau des partis en France** (Grasset) ..... 15 fr.

[illegible]NT DE PARAITRE

CHARLES BOUSSINOT

LES MESKINES

ROMAN

Un volume de 340 pages .. .. 15 fr.

Pour le Centenaire de l'Algérie